L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1475 - VENDREDI 11 MAI 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232







Photo : Agriculteur Normand

Union Européenne/PAC

## Une proposition de budget « *inacceptable* »

La commission européenne a remis sa copie et dévoilé le cadre financier pluriannuel 2012-2027 de l'Union européenne, dans un contexte contraint par le Brexit et son manque à gagner. Ce nouveau cadre financier présenté par la Commission Junker prévoit notamment une réduction de 5 % du budget de la PAC, qui contribue ainsi à compenser le coût des nouvelles politiques européennes. Cette proposition est jugée "inacceptable" par la France et fait l'unanimité contre elle en Europe, mais pas pour les mêmes raisons… Où sont les ambitions affichées par Emmanuel Macron qui s'érige en symbole du projet européen ? Comment redonner du souffle à un projet européen à la dérive ? Ce sont les questions que se pose Jean-Pierre Fleury. Le représentant professionnel qui siège au Copa-Cogeca, considère que le Président de la République n'a pas d'autre choix désormais que de se lancer personnellement à l'assaut de la forteresse bruxelloise, pour faire réévaluer d'urgence et dans son ensemble cette ébauche de budget européen.

*Page 3*

## *Côte d'Or*

› Pouilly-en-Auxois

### Un marché de producteurs en préparation




## *Nièvre*

› CFPPA du Morvan

### Bien choisir son orientation




## *Yonne*

› Aménagement du territoire

### Une déviation en quête de bon sens




G. BUCHEZ

INVITATION

Démonstration fenaison Kuhn

Jeudi 17 mai (à partir de 14 h)

au GAEC du Passou. Lieu dit Bucherolles 58110 St. Pereuse




Secteurs :
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

CARRÉ MADE FOR AGRICULTURE

Bineuse autoguidée



Demandez une DÉMO

Distributeur exclusif Nièvre

Depussay

| | |
|---|---|
| Nevers | 06 03 79 10 69 |
| Alluy | 06 03 75 39 25 |
| Luzy | 06 01 28 65 29 |
| Perroy | 06 03 77 79 40 |

# Sommaire

**Côte-d'Or**
04 • Pouilly-en-Auxois : Un marché de producteurs en préparation
05 • Bio contrôle : Soigner les plantes par les plantes
06 • Agrilocal : De nouveaux débouchés pour les agriculteurs

**Nièvre**
07 • Fenaison : Les enrubannages sont lancés
08 • Technique : Les nouvelles technologies au cœur des journées Alsoni
09 • Chasse : Du changement à la Fédération des chasseurs

**Yonne**
10 • Viticulture : « *Moins difficile que de travailler dans la restauration…* »
11 • Aménagement du territoire : Une déviation en quête de bon sens

**Région - France**
12 • Dephy en Bourgogne Franche-Comté : « *Des racines et des pelles* »

**Filières**
13 • Élevage Dijon-Céréales : Des dynamiques techniques et environnementales
14 • Élevage Une journée Feder-Axereal pour partager en filière

**Dossier**
15-20 • Spécial Fenaison

**Infos Services**
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyse & Tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30-31 • Vis quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21 110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

*Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.*
*Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €*
*Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran*
*Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %*
*Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne*

## Généralisation de DémaTIC

# Téléprocédure dédiée au remboursement de la taxe intérieure sur les produits énergétiques pour les professions agricoles

Dans le cadre des actions de simplification, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé en 2015 avec le ministère de l'Action et des Comptes publics (AIFE et DGFIP), un chantier de dématérialisation de la demande de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les carburants et le gaz naturel (TIC-TICGN). Après une phase d'expérimentation dans plusieurs départements et un retour d'expérience favorable, il a été décidé par arrêté de généraliser à l'ensemble des départements l'utilisation de la téléprocédure à partir du 1er juin 2018.

DémaTIC est un dispositif à destination des professions agricoles dédié à la transmission, sous forme électronique, des demandes de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TIC) et de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN). Il permettra aux usagers d'effectuer à distance et de façon sécurisée leur demande de remboursement, de faire l'économie de joindre l'attestation sociale (MSA) et des frais d'envoi, et de suivre à distance la vie de leur demande tout en bénéficiant de délais de remboursement réduits.

DémaTIC est l'un des services mis à disposition des usagers via le portail internet Chorus Pro, développé spécialement pour dématérialiser certains remboursements effectués par l'État (https://www.chorus-pro.gouv.fr/).

DémaTIC est destiné aux :
- exploitants agricoles à titre individuel ou sociétaire ;
- entreprises de travaux agricoles et forestiers ;
- coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (CUMA) ;
- autres sociétés ou personnes morales ayant une activité agricole au sens des articles L722-1 à L722-3 du code rural et de la pêche maritime.

L'utilisation de DémaTIC est obligatoire en 2018 pour les dossiers correspondant à une demande de remboursement de plus de 300 euros, soit l'équivalent de 2 671 litres de gasoil non routier. Pour les demandes de remboursement inférieures à ce montant les professionnels garderont le choix entre le dépôt d'une demande par formulaire papier ou l'utilisation de la télédéclaration.

La documentation utilisateur de Dématic est disponible sur le site https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/pour-les-professions-agricoles/

Pour toute information complémentaire, les professionnels agricoles pourront contacter pour toutes questions relatives au portail Chorus Pro la Hotline Chorus Pro (tel 04 77 78 39 57) et pour toutes questions concernant le fond de leur demande de remboursement la Direction régionale des finances publiques de Bourgogne Franche-Comté (Contact : Mme Marie-José Gillet : 03 80 59 26 15 ou Mme Sylvie Pillette : 03 80 59 26 78), ou leur Direction départementale des territoires (Contact : M. Christophe Miramond : 03 80 29 44 64) et peuvent déléguer cette demande de remboursement à leur comptable ou à leur centre de gestion.

COMMUNIQUÉ

## ▸PRI info

### Côte-d'Or « Je transmets mon exploitation. Et vous ? »

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

### Nièvre Le Point Accueil Transmission

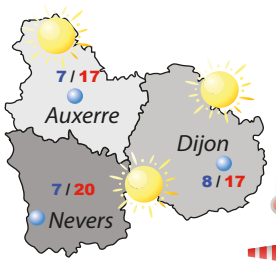
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts… n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-40-99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

### Yonne Le Répertoire Départ Installation

Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95

## la météo présentée par Dijon Céréales

**Vendredi 11 Mai**

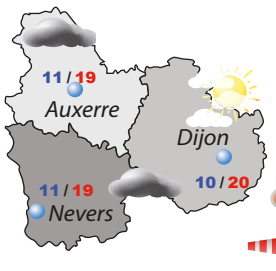



**Ensoleillé**
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les vents souffleront faiblement.

***T° mini :*** 6 à 8°C
***T° maxi :*** 15 à 18°C
***Vents :*** Est 10 km/h

**Sainte Estelle**
***Soleil :*** 06h16 - 21h19
***Lune :*** 04h47 - 16h30

**Samedi 12 Mai**




**Très nuageux**
De nombreux nuageux et quelques belles éclaircies très localement en perspective.

***T° mini :*** 10 à 12°C
***T° maxi :*** 17 à 20°C
***Vents :*** Ouest 20 km/h

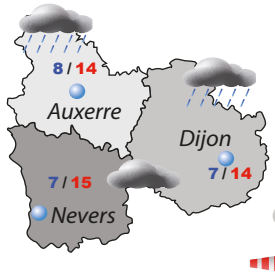
**Saint Achille**
***Soleil :*** 06h15 - 21h20
***Lune :*** 05h12 - 17h39

AGATE météo

### Météo de la Bourgogne

**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34€ ttc/min
**www.agate-france.com**

**Dimanche 13 Mai**




**Perturbé**
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et quelques précipitations.

***T° mini :*** 7 à 9°C
***T° maxi :*** 13 à 15°C
***Vents :*** Sud-Ouest 20 km/h

**Sainte Rolande**
***Soleil :*** 06h13 - 21h22
***Lune :*** 05h37 - 18h51

***Prévisions à 7 jours***

**Lundi 14 Mai au Mercredi 16 Mai**
De faibles précipitations sont attendues.
***Vents :*** Ouest à 10 km/h
T° mini : 9 à 11°C — T° maxi : 15 à 17°C

**Du Jeudi 17 Mai au Dimanche 20 Mai**
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel.
***Vents :*** Nord-Est à 20 km/h
T° mini : 6 à 8°C — T° maxi : 24 à 26°C

## clin d'œil




© Acip/Chaunu

Pac

# Emmanuel Macron au pied du mur européen

La commission européenne a dévoilé le cadre financier pluriannuel 2012-2027 de l'Union européenne, dans un contexte contraint par le Brexit et son «manque à gagner». Ce cadre prévoit une réduction de 5% du budget de la PAC. Une proposition jugée «inacceptable» par beaucoup d'acteurs (professionnels, élus, ministres)... pas toujours pour les mêmes raisons. Tour d'horizon avec Jean-Pierre Fleury (président du groupe de travail viande bovine au Copa-Cogeca).

C'est bien connu, à force de vouloir ménager la chèvre et le chou et de viser le consensus impossible, on mécontente tout le monde. La proposition de budget européen présenté par la commission Junker quelques mois avant les élections européennes, ne fait pas exception, les États membres critiquent et le Parlement n'est pas plus satisfait...

## Beaucoup d'ambitions mais peu de moyens

Le texte présenté le 29 mai à Bruxelles n'est certes pas définitif, un long parcours budgétaire reste à faire, nourri de marchandages, qui peuvent encore tirer cette ébauche vers le bas. Le Brexit, les enjeux sécuritaires et migratoires, une orientation plus marquée vers la recherche, l'innovation, la jeunesse, l'économie numérique, la défense... doivent trouver leur financement, à budget constant.

Pour Jean-Pierre Fleury aucun doute, cette PAC de l'après 2022 va une nouvelle fois *«marquer une rupture. Le changement climatique, la préservation des sols, le renouvellement des générations... vont être des sujets d'importance prioritaire. L'agriculture est ainsi appelée à apporter une grande contribution à l'avenir de la planète»*. Mais encore faut-il qu'à ces attentes sociétales fortes correspondent des moyens adaptés et un budget de la PAC préservé. «*C'est un levier de progression et de cohésion essentiel*». «*Dans les années à venir*» insiste Jean-Pierre Fleury, «*c'est sur la recherche et l'innovation que la concurrence va s'exacerber sur sur le volet agricole et encore plus sur celui de l'alimentation*». Ce n'est donc pas le moment de se couper un bras en limitant le budget européen et plus encore le budget de la Politique agricole commune (PAC), qui est sérieusement mis à contribution pour combler les trous.

## Un «*ratage*» de la France ?

Si la proposition de budget de la commission Junker déçoit, c'est aussi que les attentes -et les orientations portées par la France- étaient ambitieuses. Alors qu'a-t-on raté ? «*J'ai l'impression que le Président Macron a loupé l'approche budgétaire à Bruxelles, la France est passée à côté des véritables enjeux ou ne les a pas bien mesurés. De plus, il semble que le couple franco-allemand n'a pas été à l'unisson sur ce sujet*» analyse Jean-Pierre Fleury.

Côté français, il est indispensable, insiste le représentant professionnel, que «*le Président de la République mette toutes ses forces au service de la ré-évaluation du budget européen et de celle de la contribution des États. Emmanuel Macron soutient un projet ambitieux pour l'Europe, mais encore faut-il que le budget européen soit à la hauteur de l'enjeu*». L'impact négatif de la proposition budgétaire actuel sur la PAC pourrait être beaucoup plus important que la présentation de la Commission le laisse entendre. La ré-évaluation du budget conditionne donc également la conservation d'une PAC forte. De PAC en PAC, le budget de la politique agricole commune s'est réduit comme peau de chagrin, jusqu'à représenter 30,4% du budget total de l'Europe. Pour conserver ce même niveau de financement sur la période 2021-2027, il manque en euros courants (inflation comprise), 43,7 milliards ( -27,4 milliards sur le 1er pilier et -16,3 milliards sur le second pilier).

Quant à la flexibilité budgétaire prônée par la commission européenne pour pallier le rabotage en cours, la proposition semble dangereuse, Jean-Pierre Fleury y voit «*un risque d'accélération du démantèlement de la PAC*» . Emmanuel Macron est désormais au pied du mur, «*le Président de la République n'a pas d'autre solution que de faire ré-évaluer le budget européen dans son ensemble. C'est une priorité absolue pour celui qui s'érige en symbole du projet européen*». Et c'est le seul moyen de sauver durablement la PAC elle-même. «*Le dossier européen doit être sérieusement repris en main au plus haut niveau de l'État, si l'on veut éviter que l'agriculture française ne paye le prix fort*».


Jean-Pierre Fleury

La FNB n'hésite pas de son côté à dénoncer fermement «*la casse*» du budget de la PAC au profit d'autres politiques européennes et craint de nouvelles pertes pour l'élevage français et une déstabilisation croissante des territoires ruraux. Les professionnels craignent aussi que cette proposition de budget a minima n'ait aussi un impact négatif sur le fragile édifice des États Généraux de l'Alimentation, dont les prolongements sont encore aujourd'hui balbutiants et difficiles à apprécier.

La course contre la montre est lancée puisque les négociations sur le futur cadre financier européen devraient être bouclées avant les élections européennes de mai 2019, soit deux mois après le divorce avec le Royaume-Uni. Un délai quasi impossible à respecter.

**AMK**

# Accords et désaccords

## Mercosur

Les députés européens ne sont plus disposés à prendre pour argent comptant les engagements pris au titre des accords internationaux. Ainsi le travail du COPA (avec l'appui de la FNB) qui a abouti à l'envoi d'une mission parlementaire au Brésil, dans le cadre des discussions sur le Mercosur, porte ses fruits.

Le député européen Michel Dantin, qui faisait partie de la mission, a pu constater une rupture totale de la traçabilité des animaux entre l'élevage et l'abattoir. La gestion par grands lots s'accommode mal d'une traçabilité efficiente... Avec les risques sanitaires qu'une telle situation fait peser.

## Accord Mexique/UE

La politique commerciale de libre-échange de l'UE semble s'embaler depuis le CETA. Un accord «*modernisé*» avec le Mexique, vient d'être rapidement bouclé, pour ne pas dire bâclé. La commission européenne a accepté l'importation de 20 000 tonnes de viande en provenance du Mexique, avec une visibilité sur la traçabilité et le sanitaire encore plus brouillée que dans le cadre du Mercosur. L'interprofession bovine est vent debout face à *«cette politique destructrice pour le secteur»* et *«dangereuse pour le consommateur»*. La FNB considère pour sa part «*qu'il n'est plus acceptable de prétendre se battre pour une alimentation saine, durable et de qualité, en concédant, accord après accord, des ouvertures de marché disproportionnées à des viandes produites au sein de systèmes peu ou pas réglementés*».

## USA/Europe : vers un CETA bis ?

L'Europe sous pression de Donald Trump tremble pour son acier et les industries qui en découlent. Tétanisée par le marteau des 25% de droits de douane brandi par le président américain, elle pourrait tomber dans le piège d'une version américaine du Ceta, au risque de sacrifier une fois encore la viande bovine au grand appétit américain pour le marché européen. L'affaire mexicaine est suivie de près par les professionnels du secteur.

## Brexit

Le calendrier est calé, le processus de sortie sera validé au Conseil de l'Europe en novembre. Beaucoup de points restent à préciser, comme le statut commercial de l'Irlande du Nord, la répartition des contingents prévus par les accords historiques désormais caducs pour le Royaume-Uni (OMC, Ceta, Mercosur).

## Pac 2021-2027

Le budget européen post 2020 met sérieusement la Pac à contribution. Le texte présenté le 29 mai à Bruxelles, qui va servir de base aux discussions entre les 27, suggère une réduction de 5% du budget consacré à l'agriculture, ce qui se traduira par une baisse sensible des paiement directs. Mais l'impact pour les agriculteurs risque d'être beaucoup plus important que les premiers chiffres annoncés par la commission Junker. Il semble en tout cas que l'agriculture va bel et bien contribuer à combler le trou budgétaire du Brexit et le coût des nouvelles priorités de l'Europe (migrations, sécurité et défense). La balle est désormais dans le camp du Parlement. La perspective à terme d'un compromis *«à la Bruxelloise»*, du fait des divergences entre Etats européens n'est en tout cas pas rassurante.



Pouilly-en-Auxois

# Un marché de producteurs en préparation

## Les JA polliens organisent un moment de rencontres et de convivialité autour du monde agricole samedi 19 mai.

Les Jeunes agriculteurs de Pouilly-en-Auxois donnent rendez-vous au public samedi 19 mai pour un marché fermier qui se tiendra de 10 heures à 20 heures derrière la maison de santé pollienne. De nombreuses dégustations, une restauration au gré des stands et une buvette seront proposées. «*Nous voulons faire connaître les producteurs locaux orientés vers la vente directe et échanger avec les consommateurs*», indique Flora Loiseau, jeune éleveuse à Meilly-sur-Rouvres, «*les JA qui ne font pas de vente directe seront également de la partie, chacun expliquera ses pratiques, dans le but de casser certaines idées reçues faisant bien du tort à notre métier*». Des animations spécifiques aux enfants leur feront découvrir le métier d'agriculteur. «*Ce marché inédit pour nous sera un moment de partage et de convivialité. Ce rendez-vous ambitionne, à son niveau, de renforcer le lien entre producteurs et consommateurs*» ajoute Flora Loiseau.

**Aurélien Genest**




### Retrouvez-les sur Facebook

**Plusieurs équipes cantonales avaient déjà leur page Facebook, les Jeunes agriculteurs de Pouilly-en-Auxois ont désormais la leur. Répondant à la nécessité du monde agricole de communiquer sur ses différents métiers, les JA polliens se sont lancés il y a plusieurs semaines sur le plus célèbre des réseaux sociaux. Des publications agricoles positives et pleines de bonne humeur sont régulièrement postées avec, notamment, une présentation individuelle de chaque membre de l'équipe. L'évènement du 19 mai est bien sûr relayé. Renseignements : page Facebook «*Jeunes Agriculteurs de Pouilly-en-Auxois*».**




Une partie de l'équipe JA, réunie au pôle agricole de Créancey.

Promotion de l'agriculture

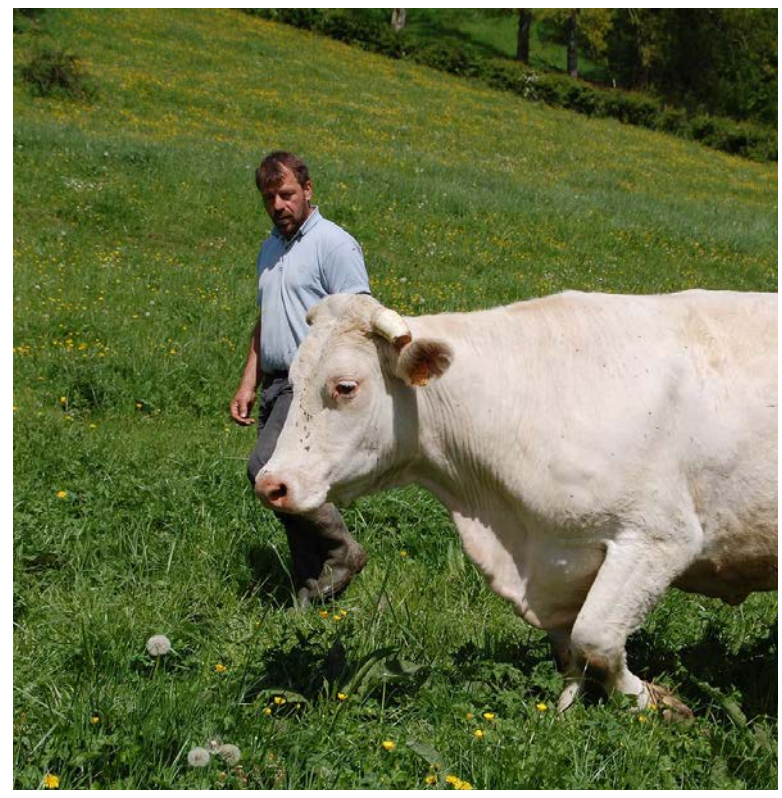
# De l'étable à la table

## Les rencontres Made in viande se déroulent un peu partout en France du 31 mai au 6 juin.

Les éleveurs ouvrent les portes de leurs exploitations dans le cadre des rencontres Made in viande, organisées sous la houlette d'Interbev et d'Inaporc. Le grand public et les établissements scolaires s'offrent la possibilité de découvrir le quotidien et les activités des professionnels de la viande pour la quatrième année consécutive. «*Plus nous serons nombreux à ouvrir nos portes, plus nos métiers seront connus et reconnus. Made in viande est un excellent moyen de répondre en toute transparence aux questions des consommateurs sur leur alimentation*», communique Interbev.

### Apéro dans les vignes

En Côte-d'Or, le rendez-vous est donné à Flavigny-sur-Ozerain chez Martial Gros, éleveur de 65 mères Charolaises sur une ferme comptant 145 hectares, dont 110 en surfaces fourragères. Ce Côte-d'orien de 46 ans accueillera le public dimanche 3 juin pour la visite de son atelier bovin. Une marche gourmande sera ensuite entreprise dans Flavigny, l'un des plus beaux villages de France. Les visiteurs feront une halte dans un domaine viticole où l'apéritif leur sera servi. La visite de l'exploitation de Xavier Gros, le frère de Martial, sera ensuite proposée avant un déjeuner comprenant de la viande bovine locale, des frites, du fromage et un dessert au prix de 20 euros (le tarif sera de cinq euros pour les enfants de moins de 12 ans). Les réservations sont obligatoires auprès de Claire Schwick au 03 80 68 67 67, au plus tard une semaine avant l'évènement.



Martial Gros présentera son atelier bovin.



Plus de 150 personnes sont attendues dimanche 3 juin à Flavigny-sur-Ozerain, pour la visite de deux exploitations agricoles et la tenue d'une marche gourmande.

Trois horaires seront proposés ce samedi 3 juin : de 9 heures à 16 heures, de 9h30 à 16h30 ou de 10 heures à 17 heures.

### Le canton impliqué

Une vingtaine d'agriculteurs du canton se joindront à cette journée propice aux échanges et à la communication. «*Les agriculteurs, de par leur travail, entretiennent les paysages et font vivre leur territoire. À cause de certains médias, le monde agricole a devant lui un certain nombre de vérités à rétablir auprès du grand public, notamment urbain. Nous aborderons plusieurs sujets avec les visiteurs et répondrons à toutes les questions*», commente Martial Gros. Président de la commission bovins viande de la FDSEA, l'éleveur avait proposé en fin d'année 2017 que chaque département de Côte-d'Or organise ce même type de rendez-vous : «*il serait bien de ré-étudier la chose pour la prochaine édition de made in viande. Plus globalement, tous les agriculteurs, tous systèmes confondus, doivent se mobiliser pour montrer la réalité de leurs pratiques*».

**Aurélien Genest**

Bio contrôle

# Soigner les plantes par les plantes

Bio Bourgogne organise une journée technique dans le cadre du plan Écophyto et du réseau des fermes Dephy.



Philippe Houdan partagera son expérience la semaine prochaine à Marigny.

La thématique des biocontrôles est en vogue et fait l'objet d'une journée technique orchestrée par Bio Bourgogne. Le rendez-vous est donné mardi 15 mai à Marigny chez Philippe Houdan, agriculteur en cours de conversion en agriculture biologique sur ses 380 hectares de grandes cultures.

L'exploitant côte-d'orien expliquera ses différentes techniques utilisées depuis 2005, année d'une première orientation vers l'agriculture de conservation. Des macérations de plantes, telles que des orties et des consoudes, feront partie des discussions. *«Les plantes deviennent plus résistantes aux maladies et aux insectes avec ce type de macérations»*, indique Philippe Houdan, ravi des résultats enregistrés l'an passé sur l'intégralité de ses productions qui n'ont nécessité que 10 litres de fongicides. L'agriculteur du Châtillonnais réalise également des essais d'huiles essentielles, avec des résultats encore une fois très convaincants. *«J'utilise notamment de l'ail pour faire fuir les insectes. Depuis quatre ou cinq ans, je ne mets plus du tout d'insecticides à l'automne sur les céréales. Le clou de girofle est lui aussi très intéressant et permet de contrôler un certain nombre de maladies, comme la septoriose»*, poursuit l'exploitant.

Adepte du semis direct depuis 2009, Philippe Houdan a récemment entrepris une conversion en agriculture biologique sur l'ensemble de sa ferme : *«il s'agit d'une nouvelle étape décidée depuis longtemps. L'annonce de l'arrêt du glyphosate et le maintien, pour l'heure, des aides à la conversion ont quelque peu précipité les choses. De toute façon, c'était le moment : mon fils s'installera le 1er janvier prochain et ne veut pas entendre parler de produits phytosanitaires !»* L'installation de Thomas Houdan sera couplée avec l'arrivée d'animaux sur l'exploitation, jusqu'ici exclusivement dédiée aux productions végétales. *«Entre 300 et 500 brebis devraient arriver sur la ferme»*, précise Philippe Houdan, *«l'idée sera d'obtenir une complémentarité entre les différents ateliers. Nous ferons pâturer différentes cultures comme la luzerne et le trèfle, dans le but de redonner de la fertilité au sol. Nous ferons même pâturer les céréales pour nettoyer les champs, au détriment des interventions mécaniques»*.

**Aurélien Genest**

**Au programme**

**En matinée à partir de 9h30 : présentation globale de l'exploitation (et cheminement vers les pratiques actuelles), présentation des matériels et équipements (travail du sol, préparation des macérations et huiles essentielles), focus sur la sélection des semences, questions/réponses. L'après-midi : réglementation sur les biocontrôles, présentation des essais biocontrôles et semis précoces, préparation des macérations et huiles essentielles. *«Cette journée du 15 mai ambitionne de décloisonner les différents types de productions en nourrissant les échanges entre producteurs par des apports mutuels de connaissances et de compétences»*, annonce Stéphane Grippon, animateur et conseiller chez Bio Bourgogne.**

Zoom sur… **Les biocontrôles**

Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels. Seules ou associées à d'autres moyens de protection des plantes, ces techniques sont fondées sur les mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Syndicalisme

# Une perche à saisir !

Après des années de travail technique, syndical et de lobbying tant au niveau de la FDSEA21, des JA21 et de l'AGPB avec l'appui des OS, de réunions organisées à Dijon avec Xavier Beulin, Philippe Pinta, Arnaud Rousseau, Christiane Lambert, l'organisation du congrès AGPB, d'Arvalis-R3, deux perches sont à saisir :
- Tout d'abord une instruction en date du 29 mars 2018 du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation envoyée aux Draaf, préfets départementaux et régionaux leur enjoignant de réunir la profession afin de faire un diagnostic des zones sortantes des ZDS et des *«zones dites intermédiaires»* avant le 1er juin et de faire des propositions avant le 1er septembre 2018 sur des mesures à mettre en place en termes de gestion des productions, des filières mais également de moyens publics existants ou à créer !

- Parallèlement, le même MAA a mandaté le CGAAER, représenté notamment par M. Malpel, afin de caractériser les ZI et d'établir également une liste de propositions pour fin septembre 2018.
Le 26 avril, la commission ZI de la FNSEA se réunissait, ce qui n'avait pas été le cas depuis un an ! Nous y avons auditionné M. Malpel et son propos était très clair, il doit travailler selon une lettre de mission tout à fait explicite et rendre des conclusions au MAA d'ici l'automne sur les ZI.
Ces deux missions doivent auditionner un certain nombre de personnes et peuvent également se déplacer sur le terrain, à nous de positionner la Côte-d'Or.
C'est donc une double perche à saisir, sans tarder, avec lucidité, sans illusions, mais avec détermination. Personne ne fera le travail à notre place : si nous voulons faire reconnaître nos spécificités et faire tirer les conclusions qui en découlent, nous devons nous organiser et pousser ces dossiers dans les semaines à venir, malgré la conjoncture : incidents climatiques, baisse et instabilité des marchés et des moyens de productions.

Malgré une reconnaissance du bout des lèvres, mais réelle de nos contraintes pédoclimatiques par la profession, il nous faut franchir une étape supplémentaire pour espérer obtenir des avancées : une reconnaissance ministérielle. À l'heure où la prochaine Pac commence à se dessiner, et maintenant que Stéphane Travert a pris position pour une Pac forte qui soutient les exploitations pour des filières locales et des territoires ruraux dynamiques par des investissements.

Jamais nous n'avons eu cette double opportunité, il est grand temps que nous, producteurs en ZI, soyons entendus et que nos contraintes soient prises en compte, nous comptons sur vous pour nous appuyer !

**Jacques de Loisy,**
**vice-président de la FDSEA21,**
**président de la commission productions végétales**

## ▸ Agenda

**13-05** Marché de paysans et concours de chiens de troupeau

La ferme de Lignières à Beurizot accueille un marché de paysans et un concours de chiens de troupeau qualificatif au championnat de France sur bovins. Une vingtaine de paysans et d'artisans proposeront le fruit de leur travail sur leurs fermes et ateliers : volailles, viande de bœuf, de veau, d'agneaux, de porcs plein air, fromages, confitures, miel, pains, vins, bières et aussi poteries, peintures gravures...
Le midi, un menu concocté avec les produits des fermes participantes permettra de se restaurer en famille et entre amis.
Renseignements : Émilie et Brian Jeannin au 06 22 21 51 38.

**15-05** Journée annuelle des Cuma de Côte-d'Or

L'antenne 21 de la fédération Cuma Bourgogne organise sa journée technique annuelle mardi 15 mai autour de la thématique *«Économies et technologies, la force du collectif»*. Le rendez-vous est donné à partir de 9 heures à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec. Les charges de mécanisation seront abordées par Jérémie Nobs, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Baptiste Barrois, commercial Karnott, présentera l'outil Karnott avec des résultats d'essais techniques. Des ateliers seront proposés en extérieur avec un banc d'essai moteur et une vérification des engins de levage.

**24-05** Assemblée de la Fédération charolaise

L'assemblée générale de la Fédération charolaise de Côte-d'Or aura lieu jeudi 24 mai à partir de 15 heures au pôle agricole de Créancey. Tous les éleveurs charolais du département sont chaleureusement invités.
Renseignements : 03 80 90 68 80.

**17, 24 et 25-05** Formation Bio Bourgogne

Bio Bourgogne organise deux formations en Côte-d'Or en mai : le jeudi 27 à Bretenière sur la thématique *«Sélection et production de semences paysannes de céréales en AB»* (renseignements et inscription auprès de Stéphane Grippon, stephane.grippon@biobourgogne.org 06 89 27 97 68) et les jeudi 24 et vendredi 25 à Baigneux-les-Juifs sur le thème du *«Diagnostic des sols grâce aux plantes bio-indicatrices en grandes cultures biologiques»* (renseignements complémentaires et inscription auprès de Lucile Bretin, lucile.bretin@biobourgogne.org - 06 77 46 59 65).

Agroécologie

# Des pistes à adapter à chaque exploitation

La Chambre d'agriculture et ses partenaires organisent un rendez-vous technique le 24 mai.

L'Agroécologie repose sur une combinaison de différents leviers que chacun peut adapter à son exploitation. Il n'existe pas de recette toute faite, c'est pourquoi la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et ses partenaires invitent à la découverte de certaines techniques jeudi 24 mai de 13h30 à 18h30 à la ferme du lycée agricole de Quétigny-Plombières située route de Varanges à Tart-le-Bas. Il sera possible d'échanger avec des conseillers pour repartir avec de nouvelles idées. Différents ateliers seront proposés avec la haie (conduite, valorisation, alternatives), l'agronomie (de la fertilisation à la gestion des adventices) et la couverture végétale maximale (une des voies vers l'agro-écologie, exemple de mise en application au GIE des 4 épis). Un moment convivial débutera à 17h30.

Les inscriptions sont obligatoires avant le 20 mai. Contact : Jean-Baptiste Goulier au 06 77 33 13 83 ou jean-baptiste.goulier@cote-dor.chambagri.fr

## ▸ Agenda

**13-05 Marché de paysans et concours de chiens de troupeau**

La ferme de Lignières à Beurizot accueille un marché de paysans et un concours de chiens de troupeau qualificatif au championnat de France sur bovins. Une vingtaine de paysans et d'artisans proposeront le fruit de leur travail sur leurs fermes et ateliers : volailles, viande de bœuf, de veau, d'agneaux, de porcs plein air, fromages, confitures, miel, pains, vins, bières et aussi poteries, peintures gravures... Le midi, un menu concocté avec les produits des fermes participantes permettra de se restaurer en famille et entre amis.
Renseignements : Émilie et Brian Jeannin au 06 22 21 51 38.

**15-05 Journée annuelle des Cuma de Côte-d'Or**

L'antenne 21 de la fédération Cuma Bourgogne organise sa journée technique annuelle mardi 15 mai autour de la thématique *«Économies et technologies, la force du collectif»*. Le rendez-vous est donné à partir de 9 heures à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec. Les charges de mécanisation seront abordées par Jérémie Nobs, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Baptiste Barrois, commercial Karnott, présentera l'outil Karnott avec des résultats d'essais techniques. Des ateliers seront proposés en extérieur avec un banc d'essai moteur et une vérification des engins de levage.

Agrilocal

# De nouveaux débouchés pour les agriculteurs

Le Département déploie Agrilocal21, une plateforme qui met en relation les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective.

Le Conseil départemental lance Agrilocal21 et organise des réunions visant à découvrir ce nouvel outil.

Celui-ci se définit comme une plateforme de mise en relation simple, directe et instantanée entre fournisseurs locaux et acheteurs publics ou privés ayant une mission de restauration collective.

Avec Agrilocal, fournisseurs et acheteurs sont géo-référencés dans une base de données exhaustive, pour permettre un approvisionnement de proximité, qu'il s'agisse de produits bio ou non.

Agrilocal offre à l'acheteur une photographie instantanée des fournisseurs à proximité et de la disponibilité de leurs produits.

### Gratuité assurée

Pour les agriculteurs, Agrilocal apporte une solution nouvelle et de nouveaux débouchés. Le service est gratuit pour les fournisseurs et les acheteurs, une simple inscription est nécessaire. Un code est attribué pour l'accès au service.

Chaque producteur dispose d'une page personnelle pour présenter son entreprise et mettre en valeur ses produits. Pour le Département, l'objectif est d'inciter les acheteurs (collèges et établissement sociaux et médico-sociaux) à recourir à l'achat de produits agricoles locaux pour la fabrication des repas. La plateforme sera, bien évidemment, ouverte à tous les autres acheteurs potentiels comme les lycées ou les communes. L'outil simplifie la commande publique, dans le strict respect du code des marchés.

### Présent dans la région

En Bourgogne-Franche-Comté, la Saône-et-Loire, le Jura, le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort travaillent déjà avec cet outil. Chaque Département adhérent possède son propre portail Agrilocal permettant de mettre en relation les acteurs de son territoire, voire les Départements adhérents limitrophes s'il le souhaite.

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur facebook




Agrilocal21
de la ferme à l'assiette

WWW.AGRILOCAL21.FR
LA PLATEFORME WEB QUI MET EN RELATION
CHEFS DE RESTAURATION COLLECTIVE
ET FOURNISSEURS LOCAUX !
simple . efficace . gratuit

Vous défendez vous aussi les valeurs des filières locales et voulez en savoir plus ?
7 réunions d'information en Côte-d'Or pour échanger :
15 mai à 14h • Collège Paul Fort • Is-sur-Tille
22 mai à 14h • Collège Alésia • Venarey-Les Laumes
29 mai à 14h • Collège Felix Tisserand • Nuits -Saint-Georges
31 mai à 14h • Collège La Croix des Sarrasins • Auxonne
5 juin à 14h • GAEC du Mont Lassois • Etrochey
7 juin à 14h • Maison de retraite La Combe Saint Victor • Neuilly-lès-Dijon
12 juin à 14h • Collège Claude Guyot • Arnay-le-Duc
Inscrivez-vous : agrilocal21@cotedor.fr
et venez nous rencontrer !

Fenaison

# Les enrubannages sont lancés

Le beau temps est de retour dans le département, c'est le moment choisi par une majorité d'agriculteurs pour commencer les enrubannages. C'est le cas notamment du Gaec du Doué situé à Dommartin. Nous les avons suivis en plein travail.



Pascal Lebel, l'un des quatre associés du Gaec du Doué, devant son enrubanneuse

Ils n'ont pas chaumé. Depuis une semaine, les quatre associés du Gaec du Doué situé sur la commune de Dommartin sont sur le pont pour les premiers enrubannages de la saison. Un moment très attendu «*qu'il ne faut pas louper*» nous a confié Jérôme, l'un des employés au volant de son tracteur. Commencé le 1er mai dernier par le fauchage des prairies, cet enrubannage s'est achevé vendredi par la mise sous presse. Il faut dire qu'avec près de 400 ha dont 80 sont en céréales, le travail ne manque pas. «*Nous espérons réaliser quatre coupes cette année*» indique encore Jérôme. En moyenne, cet enrubannage fait de ray-grass italien et de trèfles permet au Gaec Doué de réaliser douze bottes par hectare pour un volume d'environ neuf tonnes à l'hectare. Un fourrage qui va permettre essentiellement de nourrir les bêtes l'hiver. Chaque année, environ 320 vêlages sont réalisés par les quatre associés.

THÉOPHILE MERCIER

Formation professionnelle

# Bien choisir son orientation

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Morvan organisait le vendredi 4 mai sa dernière opération Portes Ouvertes au lycée de Château-Chinon. L'occasion pour les futurs élèves et les parents d'en savoir un peu plus sur les enseignements dispensés au sein de l'établissement.




Parents et futurs élèves reçus par les formateurs du CFPPA

L'année scolaire n'est pas encore terminée qu'il faut déjà penser à la suivante. C'est dans cette optique que le lycée de Château-Chinon a organisé sa dernière porte ouverte consacrée cette fois à au CFPPA. Quatre pôles composent ces formations pour adultes : deux en agricultures avec le BPREA et le BTS ACSE et les deux autres sont consacrés à l'animation professionnelle avec le BPEJEP et les formations liées à l'aide à la personne. Parmi les nouveautés, il faut noter la création du TOEIC à la rentrée 2018. Il s'agit d'une certification Internationale qui évalue la capacité des candidats à parler en général en anglais dans un contexte professionnel. Dans la catégorie projet, l'établissement réfléchit à une nouvelle formation en liens avec le Parc du Morvan.

## Des formations à fort débouché

Dans un contexte de crise des vocations de la profession agricole, il est important de souligner les formations où le potentiel de débouchés est important. C'est le cas notamment de BTS Aquacole. Un enseignement basé sur la création d'une micro entreprise qui permet aux étudiants de vendre leur propre production en circuit court. La reproduction et l'élevage sont réalisés dans les pisciculture de Vermenoux et Corancy. À l'issue de leur enseignement, les élèves trouvent du travail en production, en fédération de pêche ou encore en aquariophilie et poissonnerie. Il est également possible de réaliser des stages à l'étranger au Chili et prochainement en immersion durant un an au Québec.

## Des besoins importants en BTS ACSEA

C'est l'une des formations qui peinent à recruter : le BTS Analyse et Conduite de Stratégie de l'Entreprise Agricole. Pourtant, les résultats de ce BTS sont importants et proches des 80 % selon les années. Il permet aux étudiants d'avoir les bases économiques, financières et techniques avant de se lancer dans un projet d'installation par exemple. Il est dispensé sur deux ans et en alternance par un réseau de professionnels, ce qui permet aux élèves d'avoir une approche concrète du métier.

Pour y accéder, il faut avoir le niveau Bac au minimum, avoir signé un contrat d'apprentissage et être inscrit sur le portail Parcoursup ou directement auprès du CFPPA.

THÉOPHILE MERCIER

**Contact**
**CFPPA du Morvan**
**Rue Pierre Mendès France**
**58120 Château-Chinon**
**03 86 79 49 30**
**cfppa.chateau-chinon@educagri.fr**

## ▸ Agenda

**17/05 - AG Société d'Agriculture de la Nièvre**
La société d'Agriculture de la Nièvre tient son Assemblée Générale le jeudi 17 mai de 17h30 à 19h00 à l'Agropole du Marault, 58470 Magny-Cours. À l'odre du jour : rapport d'activités et financier 2017, concours de Nevers et question diverses. Contact : societeagri58@gmail.com

**17/05- AG Départementale des anciens exploitants de la FDSEA**
Accueil à partir de 9h00 au lycée professionnel des métiers François Mitterand et début des travaux à 09h30. Un repas sera partagé au restaurant pédagogique de l'établissement. Réservation avant le 11 mai. Renseignements 03 86 93 40 98 ou fdsea58@wanadoo.fr

**18/05 - Foire aux Culards à Moulins-Engilbert**
Sicafome organise une foire aux culards le 18 mai. Concours et vente à partir de 6 heures. Restauration sur place le midi avec un menu charolais. Tarif : 15 euros. Renseignements 03 86 84 28 75

**25/05 - Assemblée Générale de la Sicafome.**
Rendez-vous à 17h à la salle polyvalente de Moulin-Engilbert

**31/05 - Congrès départemental de Groupama**
Rendez à 15h00 au Théâtre Municipal de Nevers, impasse du poids de la ville. Contact : congresnievre@groupama-ra.fr

## ▸ Formation

**Formations proposées**
Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr ou contacter le service formation au 03 86 93 40 37
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre

**14 et 15/05 - S'initier au soudage à l'arc**
Public : Agriculteur-trice(s) ayant peu de notions en soudure
L'objectif : Acquérir les bases du soudage à l'arc afin de réalise des travaux simples en toute sécurité.
L'intervenant : Pascal Marchand: Formateur agrée (AFPANevers)
Contact : Responsable de stage, Bénédicte Bracq, au 06 83 76 43 65

· Terrassement
· Création de plate-forme et empierrement
· Création et curage d'étang
· Démolition
· Arrachage de haie, broyage et déboisement
**Matériels:** Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle
BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS
58160 St Ouen sur Loire - **Tel. 06 82 85 40 55**
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

Technique

# Les nouvelles technologies au cœur des journées Alsoni

**Le groupe Alsoni Conseil Élevage organisait le 3 mai dernier une journée technique au Gaec Marion à Luzy. Présentation des nouvelles tendances de télésurveillance de bâtiments, balance automatique ou nouveau procédé de clôtures électriques ont été le fil rouge de cette journée. L'occasion aussi d'étudier les innovations du marché.**

La révolution numérique serait-elle en train de gagner la filière agricole ? C'est en tous les cas le sentiment qui se dégage à l'issue de cette journée d'animation autour des différents types de bascules pour bovins, de contentions mobiles ou d'aménagement de clôtures.

Les principaux constructeurs du marché étaient présents parmi lesquels le groupe Ponge, Patura ou encore Horizont.

Ces derniers proposent par exemple un système de télésurveillance sans fil pour les bâtiments ou encore un détecteur de vêlages appelé Moocal connecté au smartphone. Des outils qui peuvent soulager le travail des éleveurs dont le parcellaire serait très étendu.

Dans le stand en face se trouvait le groupe Patura qui propose sa dernière version électrificateur : le P 800 Tornado Power. Ce nouveau modèle atteint, avec une énergie d'impulsion de 15 joules (norme limite autorisée), la même tension de clôture que l'ancien modèle de 37 joules. Du côté des bascules, la tendance est aussi à l'automatisation. C'est une demande de plus en plus croissante des engraisseurs pour avoir des animaux sans cornes ou écorné, mais aussi pour limiter la pénibilité de leur travail.

Cette journée permettait également à travers les interventions de la MSA d'être informé sur la sécurité au travail liée justement à la manipulation et la contention des animaux.

Enfin, l'intervention de la Chambre d'agriculture a permis de découvrir le principe de fonctionnement des boucles électroniques pour la filière ovine. Ces dernières devraient être obligatoires pour la filière bovine à l'horizon juillet 2019.

**Théophile Mercier**



Des professionnels attentifs aux différentes animations et démonstrations.



Un exemple de contention mobile proposé durant cette journée.



L'un des responsables du groupe Patura (au centre) devant son stand.



Thierry Charette, responsable commercial du groupe Horizont.

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Chasse

# Du changement à la Fédération des chasseurs

La Fédération des Chasseurs de la Nièvre tenait son assemblée générale le 21 avril dernier au Centre Expo de Nevers. Retour sur les changements statutaires à venir et les sujets clivants du moment.



Le bureau de la Fédération des Chasseurs accompagné du préfet de la Nièvre et du président de la chambre d'agriculture.

Fédération des chasseurs

2018-2019 sera l'année du changement pour la Fédération des chasseurs de la Nièvre. La structure vient d'adopter en assemblée générale de nouveaux statuts. À noter, la modification des modalités d'élection des 16 membres du conseil d'administration. Auparavant, ce dernier était renouvelé par moitié tous les trois ans. Désormais ce renouvellement s'effectue tous les six ans à la liste complète et sans panachage.
Le prochain aura donc lieu en 2022.
Le deuxième point : la modification du schéma départementale de gestion cynégétique.

Ce dernier est en cours de discussions entre les services de l'État et les représentants des chasseurs pour une validation cet été. Il devrait permettre une plus grande réactivité de la part de la filière. Le sanglier devrait normalement être inscrit dans un nouveau plan. Sur ce sujet, le préfet de la Nièvre, Joël Mathurin a souhaité que le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique soit *«plus agile»* et donne plus de responsabilités aux instances de concertation locale.

La fédération a aussi modifié la gestion des chevreuils. Cette dernière est désormais triennale et a pour objectif de donner plus de souplesse aux patrons de chasses. 27 000 bracelets de chevreuils devraient être attribués sur trois ans.

Enfin dernière nouveauté, c'est la validation du permis de 400 à 200 euros d'ici 2019. Objectif : faciliter la mobilité des adhérents sur le territoire national.

### *«Non la situation ne dérape pas»*

Parmi les dossiers du moment, celui de la gestion de la population de sangliers est évidemment en haut de la pile. Le directeur de la structure Florent Ortu tient à préciser les choses. *«Non la situation ne dérape pas et elle n'est pas pire que dans les départements voisins»*. Il justifie ses propos avec le montant des indemnités de dégâts de gibiers. Dans la Nièvre, entre 2017 et 2018, 600 000 euros ont servi à l'indemnisation. Ce qui est moins qu'entre l'exercice 2016-2017, soit 700 000 euros.
*«La situation a même tendance à s'améliorer car entre 2010 et 2011 nous étions à près de 800 000 euros d'indemnisation»* précise-t-il. Pour lui, les récoles à l'été 2017 ont été bonnes et le volume important, ce qui explique que les détériorations soient mécaniquement plus importantes. En volume, la tendance des dégâts est également à la baisse. 557 ha de cultures ont été détruits entre 2016 et 2017 contre 411 entre 2017-2018. Il en va de même sur les prairies pour les mêmes périodes avec des chiffres qui passent de 1911 ha à 1 657 ha. Cependant, il refuse d'accepter la proposition de la FDSEA qui souhaite diminuer de moitié la population des sangliers. *«Cette solution n'est pas adaptée à l'ensemble du territoire car seules 12 communes représentent 18 % de l'ensemble des dégâts»* précise-t-il. *«Je rappelle également que les indemnisations pour ces dégâts sont versées dans les 15 jours»*. Sur ce sujet, il invite les exploitants à contacter la fédération des chasseurs en cas de problème ou de retard d'indemnisation.

### Développer la concertation entre les acteurs

Fort du constat et dans un souci de maintien de dialogue, la Fédération des Chasseurs reconnaît que le problème des dégâts de gibiers est important et elle s'est engagée à trouver un équilibre avec l'ensemble des acteurs. Un courrier a récemment été adressé aux 9 400 adhérents pour les inciter en autres à protéger les cultures dès leur stade laiteux et à ne pas faire de battues sur des surfaces boisées pour ne pas envoyer le sanglier dans les cultures.
La Fédération souhaiterait qu'il y ait d'avantage de représentant agricole lors des Comités Technique Locaux (CTL). Il s'agit de réunions durant lesquelles, l'ensemble des acteurs exposent leur problématique afin de trouver des solutions concrètes et adaptées au terrain. La solution serait également qu'il y ait un plus de d'agriculteur/chasseur en pleine. Ce qui permettrait une gestion saine de la situation. Enfin, la fédération déplore l'absence de représentant de la chasse au sein de la Chambre d'agriculture. Ce technicien pourrait pourtant faire le lien entre les deux organisations et éviter les malentendus

**Théophile Mercier**

Élevage allaitant

# Adapter ses itinéraires d'engraissement

Tous les ans, le pôle *«Élevage»* de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre propose des journées portes ouvertes sur des thématiques mettant en avant des pratiques d'élevage qui concourent à améliorer l'autonomie alimentaire et l'efficacité économique des exploitations agricoles.


L'un des hangars à vaches du Gaec des Triboulets.

En système naisseur-engraisseur, la recherche d'autonomie protéique est une question récurrente puisque l'alimentation des animaux à l'engraissement représente un poste de charges important. Afin de répondre à cette problématique, la chambre d'agriculture a donc organisé le jeudi 19 avril dernier, la première porte ouverte de l'année au Gaec des Triboulets à Saint-Seine qui a la particularité de produire des pois pour l'autoconsommation du troupeau y compris pour ses 45 jeunes bovins finis et ses 25-30 vaches finies. Nathalie et Fabien Thurel exploitent 224 hectares dont 114 ha en cultures parmi lesquels 10 ha sont destinés à la production de pois d'hiver. Fabien Thurel a pris le temps d'expliquer ses itinéraires techniques de conduite du pois aux agriculteurs présents et la manière dont il l'utilise dans ses rations d'élevage et d'engraissement. Les résultats technico-économiques de l'exploitation ont été présentés et de nombreux échanges ont été engagés entre les éleveurs.
En parallèle de ces portes ouvertes, la Chambre d'agriculture de la Nièvre mène également d'autres actions auprès des engraisseurs du département.

### Recherche et développement

Deux lots de jeunes bovins et quatre lots de femelles finies sont en cours de suivi. L'objectif est de créer des références locales sur la conduite des bovins à l'engraissement. Les résultats des lots de génisses finies suivies en 2017 avec des enrubannages riches en légumineuses sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Aagriculture (www.nievre.chambagri.fr).
À partir de 2018, Amélie Brisson, conseillère élevage à la Chambre d'agriculture, propose d'engager une dynamique collective spécifiquement auprès des éleveurs naisseurs-engraisseurs de la Nièvre sur le même modèle que celui initié en 2017 pour les 5 groupes d'éleveurs déjà constitués et suivis par la Chambre. En effet, 50 audits technico-économiques ont été réalisés l'an passé. Lors de formations-actions, les éleveurs concernés ont pu échanger collectivement et se comparer autour de leurs résultats positionnés sur des matrices. Ces échanges ont abouti à différents programmes d'actions selon les groupes et portent sur des thématiques larges : le rationnement hivernal, les aliments fermiers, l'optimisation des surfaces fauchées et pâturées, la vie du sol, les pratiques sanitaires, la mise en place de l'engraissement, etc. Cette démarche reconduite pour ces 5 groupes est donc élargie aux engraisseurs qui pourront alors proposer des activités collectives sur des thématiques qui leur sont propres. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Amélie Brisson au 03 86 93 40 60 ou par mail à amelie.brisson@nievre.chamnbagri.fr.

**Service Élevage**
**Chambre d'agriculture**

**CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS**

**Zone d'activités sur la Nièvre**
**18 350 NÉRONDES**
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

## ► Agenda

**18/05** Marché à la ferme à Brienon-sur-Armançon
Producteurs de pommes de terre bio, la ferme Bouy Vieux organise un marché à la ferme de 15 h à 20 h, vendredi 18 mai, sur l'exploitation, route de Bussy en Othe, sortie Brienon, première ferme à droite sur la D140. Présence de producteurs et artisanats locaux.

**12 et 13/05** Marché de producteurs à Boeurs-en-Othe
Dans le cadre du *«Printemps Bienvenue à la Ferme»*, le Domaine de la Charloise ouvre ses portes pour un marché de producteurs, samedi 12 et dimanche 13mai, 2 rue des Brossiers, Le Champion à Boeurs en Othe. Renseignements au 06 15 95 02 98.

**22/05** AG du Syndicat Betteravier de l'Yonne
L'assemblée Générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne se déroulera mardi 22 mai à partir de 9 h, au Domaine du Val, Val Saint-Etienne à Véron. Avec la participation de : Patrick Mariotte, Directeur Général de KWS France et de Vincent Laudinat, Directeur de l'Institut Technique de la Betterave.

**15/05** Visite exploitation en agriculture biologique
Bio Bourgogne organise une visite de l'EARL des Chats Ferrés, exploitation polyculture élevage en agriculture biologique, chez Julien Bourgeois, à Sainte-Colombe sur Loing, mardi 15 mai à partir de 9 h 30. Au programme : présentation de l'exploitation en bio depuis 2006 et de ses ateliers de production : atelier élevage (engraissement de vaches charolaises) et atelier cultures (rotations, tour de plaine). Un repas sera possible dans une auberge du village, uniquement sur réservation avant le 14 mai. Renseignements et inscriptions au 06 80 43 16 97.

**13/05** Fête des Saints de Glace à Vareilles
Fête des *«Saints de Glace»* dimanche 13 mai, à Vareilles, pour célébrer le jardin et ses mille et une espèces végétales en présence d'une cinquantaine d'exposants. Elle réunit des professionnels et associations, mais aussi des amateurs et des artistes. Pépiniéristes, horticulteurs, accessoires pour agrémenter et décorer le jardin, vide grenier jardins, conseils de jardiniers, épouvantails, échanges de plants… Également des baptêmes de poneys et une mini-ferme ainsi que différentes expositions. Restauration sur place.

Viticulture

# «Moins difficile que de travailler dans la restauration...»

**C'est aujourd'hui que se forment les salariés de demain… Si la viticulture peine à séduire les demandeurs d'emploi, ceux qui franchissent le pas sont quasiment assurés de retrouver une activité salariée à l'issue de leur formation, comme le prouve ce témoignage.**


Nadège Chaussefoin, baissette en main, sur les hauteurs de Fleys.

Menée en partenariat entre la FDSEA de l'Yonne et le CFPPA d'Auxerre la Brosse, une nouvelle formation *«Ouvrier polyvalent Taille de la vigne»* vient de s'achever. Financée par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, elle s'est fixée pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, dans le monde de la vigne et du vin. Seules conditions : être inscrit à Pôle Emploi et âgé de plus de 16 ans, être mobile et attiré par les travaux de la vigne. Avec à la clé, en fonction de sa motivation et de son courage, la quasi certitude de retrouver le plein emploi, dans un secteur qui peine à recruter et où les offres d'emploi sont plus nombreuses que les postulants.

Sur les 8 stagiaires inscrits, 3 ont décroché un CDI à l'issue de leur formation, les 5 autres un CDD avec embauche possible en fonction de leur période probatoire. Avec pour l'un d'entre eux, l'entrée en formation en septembre prochain, sur un Bepa tractoriste. Pour autant, chaque nouvelle session peine à trouver des candidats, comme l'explique France Lahutte du Service emploi de la FDSEA de l'Yonne : *«pour cette formation, une vingtaine de places étaient financées par le Conseil régional et nous n'avons réussi que péniblement, à en trouver la moitié seulement, tous demandeurs d'emploi. Et ce en dépit de toute la communication faite autour, que ce soit au travers des médias, dont Terres de Bourgogne, ou des missions locales et des prescripteurs, qui ont tous relayé l'information. Au final, à peine dix personnes motivées, ce qui est quand même regrettable, au vu du nombre de demandeurs d'emploi sur le territoire. C'est un phénomène nouveau : lorsque j'ai commencé, il y a dix ans, on refusait du monde sur ce type de formation…»* Avec le risque que le Conseil régional s'interroge sur la pertinence de continuer à en assurer le financement : *«même s'il connaît bien les besoins exprimés par les professionnels, concernant la difficulté à trouver une main-d'œuvre qualifiée. Mais comment faire pour que les personnes viennent en formation ? Le problème, il est là et nous n'avons pas de réponse !»*

### «Je me sens libre…»

Nul doute que si Nadège Chaussefoin pratiquait la boxe de compétition, elle relèverait plus de la catégorie poids plumes que milourds !

Mais le gabarit ne fait rien à l'affaire, tout est question de courage et de motivation et après 26 années passées à travailler en restauration, cette quarantenaire chablisienne n'a pas hésité à entamer une nouvelle étape dans sa vie professionnelle, en intégrant la formation en novembre dernier : *«c'est en faisant les vendanges, sur le Domaine Moreau Naudet, que le Chef de culture, passé lui aussi par le CFPPA d'Auxerre La Brosse pour son permis tractoriste, m'a remis les papiers pour m'inscrire et c'est comme ça que tout a commencé»*. Ont suivi trois mois de stage alternant formation théorique et pratique, dont 91 heures de taille dans les vignes, sous une météo peu clémente. Mais il en fallait plus pour décourager Nadège : *«il est certain que travailler pendant toute la période de taille lorsqu'il pleut sans arrêt, c'est un peu pénible, avec la cape, les bottes pour se protéger, mais c'est un métier où il faut savoir faire avec les intempéries et garder le moral !»* Première surprise par le fait que le travail dans les vignes lui plaise et surtout, qu'elle y arrive : *«je suis sortie de formation le 9 février et trois jours plus tard, commençais à travailler dans les vignes sur l'exploitation du lycée la Brosse. Moralement, ça fait du bien, car c'était mon inquiétude : vais-je trouver un emploi ? Je suis une femme, j'ai plus de 40 ans, sans le bon profil, n'étant pas née sur un tracteur ni fille d'exploitant !»*

Le courage et la volonté ont vite compensé l'inexpérience des débuts et après trois mois passés à faire du relevage pour le compte du domaine William Fèvre, Nadège s'exerce depuis peu à la technique du baissage dans les vignes : *«plus dur que le relevage car en fait, on est constamment pliée en deux. J'avoue que le dos en prend un coup c'est pourquoi je travaille avec une ceinture, mais j'ai les trois mois de taille derrière moi, ça m'a permis de m'entraîner un peu !»* (Rires) Son rêve serait d'intégrer la formation tractoriste débutant à la rentrée, afin de gagner en polyvalence et compétences.

Pour l'heure, baissette en main, Nadège s'évertue à trouver la bonne cadence, sur cette parcelle surplombant le village de Fleys. Le soleil tape dur et marque l'épiderme, mais qu'à cela ne tienne : *«s'il y avait une hiérarchie à faire avec mon ancien métier, entre le stress, les horaires décalés, l'absence de week-ends, je dirais que la restauration est bien plus difficile que de travailler dans les vignes. Aujourd'hui, oublié le stress, j'ai un travail à faire, un temps pour le faire, mais je me sens libre…»*

Cette Bourguignonne *«pure souche»* confesse même le plaisir de déguster de temps à autre un verre de vin : *«mes préférences vont au rouge et au blanc car je n'aime pas trop le rosé…»* Cela tombe bien, la couleur est encore peu connue dans le chablisien !

DOMINIQUE BERNERD

Aménagement du territoire

# Une déviation en quête de bon sens

Exploitant céréalier à Monéteau, près d'Auxerre, Arnaud Chameroy risque de voir ses terres agricoles impactées par le projet de suppression du passage à niveau de Jonches, si le tracé pressenti est confirmé.



Un message qui ne souffre d'aucune ambiguïté !

Depuis quelques semaines, une banderole installée au cœur de la parcelle concernée, zèbre de blanc le paysage de la Plaine des Isles, en zone industrielle d'Auxerre. Le message est sans ambiguïté : *«Non à la déviation»*. Une déviation dont les deux tracés pressentis font polémique, notamment auprès des habitants de Laborde et Monéteau, partisans d'un tracé de contournement plus en amont, par l'Est (tracé 1).

Si la suppression du passage à niveau de Jonches (PN 19), jugé accidentogène, a été décidée par les Pouvoirs publics dès 2012, le double accident mortel de janvier dernier a accéléré les choses, avec un lancement des travaux à l'horizon fin 2019. Dans sa variante *«routière»*, le tracé qui permettrait à la RN 77 (reliant Auxerre à Troyes) de franchir la voie ferrée Laroches-Migennes-Auxerre, verrait la création d'une voirie nouvelle, parallèle à celle existante, passant notamment en plein cœur des parcelles exploitées par Arnaud Chameroy. Un projet que se refuse à accepter cet agriculteur céréalier installé à Monéteau sur la ferme familiale et engagé depuis plusieurs années dans un programme de protection de la ressource en eau du captage de la Plaine des Isles. *«Le puits de captage est au bout de mon champ, on est en plein dans la zone rouge et depuis 10 ans, je ne cesse de réduire les pesticides et nitrates. Je me suis engagé l'an dernier et pour 5 ans, à semer 18 ha d'herbe pour protéger le Bassin d'Alimentation de Captage et je ne comprends pas comment aujourd'hui, on accepterait le passage de 15 000 véhicules supplémentaires par jour sur le secteur ! Et si jamais un camion de matières dangereuses se renversait, que se passerait-il ? Peut-on me prouver que ça ira directement dans les deux réservoirs prévus à cet effet…? »*

## Une décision à l'automne

Par-delà l'impact sur l'espace agricole, *«ce sont mes deux plus grandes parcelles qui sont concernées, de l'ordre de 7 ha au total»*, Arnaud, partisan du tracé 1, se refuse toutefois à envisager que ne puissent être mises en œuvre des mesures moins coûteuses pour la collectivité et sans nuisances sonores pour les riverains concernés : *«je suis pour que l'on aménage et sécurise le passage à niveau et il n'y en aurait pas pour 18,5 millions € ! Il y a des aménagements à faire, c'est certain : des feux tricolores, reculer les barrières existantes ou, comme dans d'autres pays européens, installer des tabliers qui se lèvent, empêchant tout véhicule de passer…Pourquoi ne serions-nous pas précurseurs ici, dans l'Yonne et être les premiers en France à disposer de ce type d'équipement ?»*

Suite à la réunion en préfecture le 27 avril dernier, du Comité de pilotage sur la suppression du passage à niveau de Jonches, le préfet de l'Yonne, Patrice Latron, ouvert au dialogue, a proposé pour l'heure, d'approfondir les études sur les projets de contournement de Jonches par l'Est (tracés 1 et 2).

L'objectif étant de réunir assez d'éléments pour, en tout état de cause, prendre une décision à l'automne, avec le souhait d'une enquête publique d'ici la fin de l'année. Concernant la sécurisation à court terme du PN 19, la SNCF étudie les différentes mesures pouvant renforcer la sécurité du site et présentera ses conclusions avant l'été, au comité de pilotage.

**Dominique Bernerd**

Viticulture

# Des vignes sous bâches

Le bâchage des vignes est une nouvelle fois expérimenté dans le Chablisien pour lutter contre le gel. Une démarche initiée par huit viticulteurs du cru, avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et l'autorisation de l'Inao.

Expérimenté avec succès dans le chablisien au milieu des années 90, le bâchage des vignes avait été interdit depuis 2003 par l'Inao, pour cause de *«pollution visuelle»* des coteaux et de risque de modifications physiologiques de la vigne.

Face aux épisodes de gel successifs enregistrés ces dernières années, plusieurs viticulteurs chablisiens, sous l'égide du Syndicat de Défense de l'Appellation, ont sollicité auprès de l'Inao, l'accord pour renouveler l'expérience. Autorisation accordée pour 3 ans, sous condition d'un suivi expérimental géré par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, qui installera sur plusieurs des parcelles concernées, des capteurs pour le contrôle des températures, du stade végétatif, mais également de la maturité des raisins et de l'analyse des moûts. Parmi les viticulteurs engagés dans la démarche, Fabien Moreau, 6e génération de vignerons installés à Chablis depuis 1814 : *«compte tenu du coût, seules les parcelles Grand cru et Premier cru peuvent être concernées. Après, tout est relatif : à raison de 15 000 € de l'hectare, l'investissement pour nous, est de l'ordre de 7 500 €, sachant que c'est à peu près la somme dépensée l'an dernier en frais de bougies pour lutter contre le gel, sans compter la main-d'œuvre et les heures supplémentaires ! Avec la différence que les bâches sont réutilisables sur au moins une dizaine d'années»*.
Fabriquées en polyéthylène extensible, les bâches sont conçues pour recouvrir d'un seul tenant, 4 rangs d'affilée. Une toile anti UV, laissant passer la pluie, l'air et la lumière, le but étant d'obtenir sous la surface couverte, une masse d'air plus chaude que l'extérieur. Mises en place pour un mois environ, elles devraient être retirées après le 15 mai, une fois passés les Saints de glace : *«même si l'Inao a validé la chose, il faut surtout que cela reste temporaire, avec des dates imposées pour l'installation et la dépose, pas question de faire une vigne sous serre !»*
Les tests menés dans les années 90 par Guillaume Morvan, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, n'avaient pas conclu au final, à une modification sensible de la maturité végétative : *«il y a un effet spectaculaire quand on enlève les bâches, avec une poussée de la végétation plus importante que le reste du fait de l'effet chaleur, mais un mois après, on ne voit plus de différence. Même chose en ce qui concerne le contrôle de maturité des moûts»*.


Une expérimentation réservée aux Grands crus et Premiers crus chablisiens.

**Dominique Bernerd**


V·MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V. UREK - 06 80 47 34 55
contact@vmat-dallage-chape.fr

## ▶ Bloc-notes

Prévention oblige, du 14 au 18 mai prochains, la MSA Bourgogne renouvelle son partenariat avec le Syndicat National des Dermatologues-Vénéréologues (SNDV). Objectif recherché : permettre à ses adhérents de bénéficier d'un examen dermatologique gratuit pour dépister d'éventuels risques de cancers de la peau. Pour en bénéficier, il est indispensable de s'inscrire, dès le 10 mai, sur www.dermatos.fr, pour réserver son rendez-vous auprès des dermatologues volontaires et bénévoles participant à l'opération.

Dans le cadre de cette opération annuelle, le Syndicat National des Dermatologues met à disposition du public, sur son site internet, une plateforme nationale privée de prise de rendez-vous en ligne. Tout adhérent MSA, intéressé par un examen gratuit de dépistage d'éventuels cancers de la peau en cabinet de dermatologie, peut ainsi se connecter à www.dermatos.fr, la plateforme nationale de prise de rendez-vous en ligne, pour procéder à son inscription. L'adhérent MSA obtient ensuite confirmation de la date et de l'horaire de rendez-vous, plus un identifiant par sms et/ou par mail, lui indiquant le lieu, la date et l'horaire de rendez-vous. Important, cet identifiant, à conserver, devra être obligatoirement présenté au dermatologue.

Pour rappel :
- Les médecins dermatologues participant à cette opération, tous volontaires et bénévoles, procèdent à un examen de dépistage gratuit de recherche des cancers de la peau d'une durée de dix à quinze minutes. Il ne s'agit pas d'une consultation gratuite de dermatologie,
- Le dépistage des cancers de la peau doit permettre au dermatologue d'examiner toutes les parties du corps du patient.
- Cet examen ne donne lieu à aucun acte, traitement ou ordonnance.
- Si une lésion est diagnostiquée, le patient repart avec une fiche pour prendre rendez-vous avec le dermatologue de son choix.

MSA Bourgogne

**Contacts :**
**Caisse Régionale**
**MSA de Bourgogne**
**14 rue Félix Trutat**
**www.msa-bourgogne.fr**
**21046 Dijon Cedex**




Dephy en Bourgogne Franche-Comté

# « Des racines et des pelles »

**Les ingénieurs des groupes Dephy de Bourgogne Franche-Comté réunis pour approfondir leurs connaissances sur la qualité des sols. Une motivation commune : pouvoir transmettre les clés de l'observation des sols aux agriculteurs de leurs collectifs.**

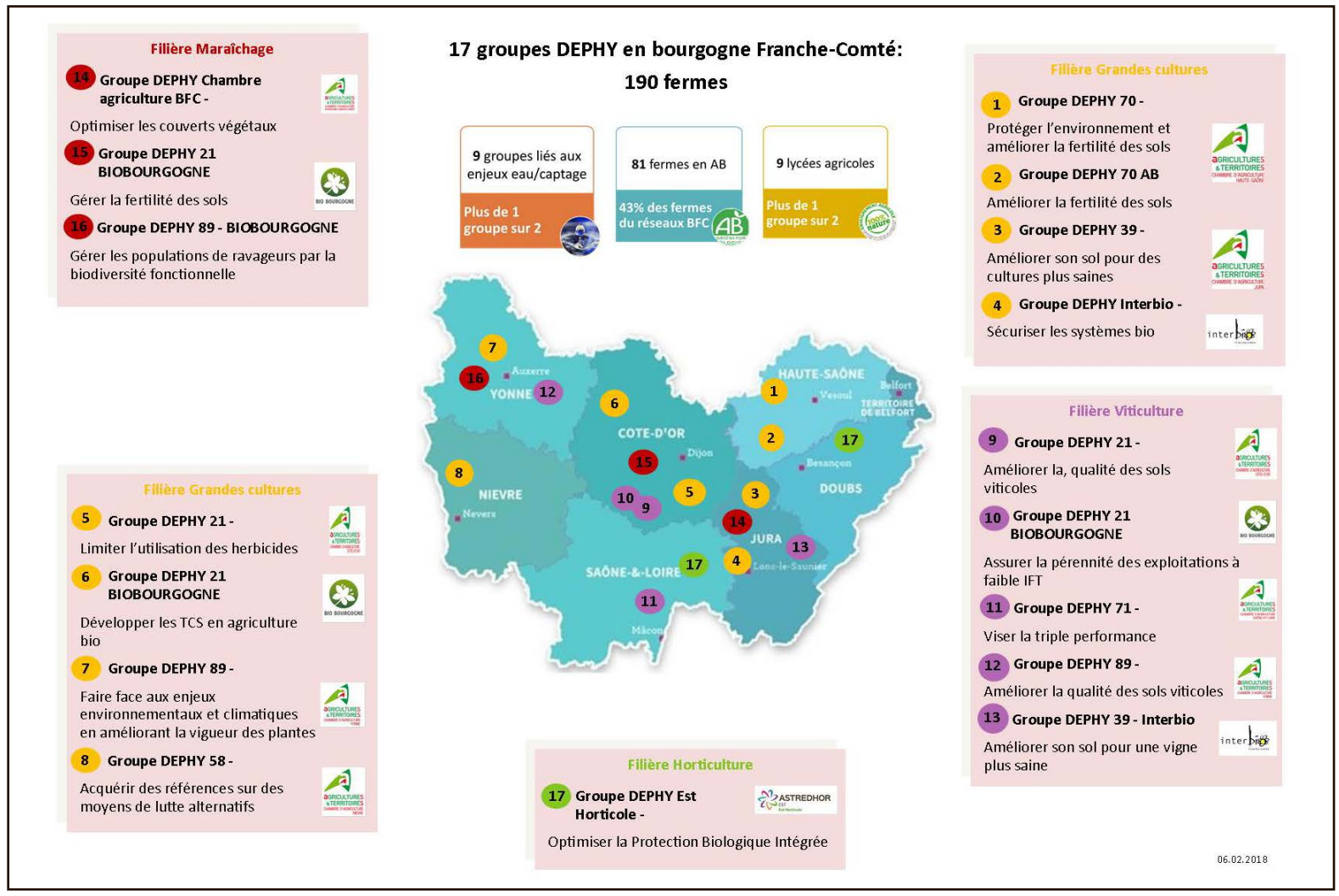

Visite sur une parcelle de vigne de Nuits-Saint-Georges.

En Bourgogne Franche-Comté, 17 groupes Dephy constitués d'agriculteurs volontaires, testent et développent des systèmes économes en produits phytos. Chaque groupe se compose de 10 à 12 fermes et est animé par un ingénieur réseau. Ces derniers étaient réunis ce jeudi 19 avril 2018 autour d'un intérêt commun : la gestion des sols agricoles.
Ces groupes répartis sur les filières grandes cultures, viticulture, maraîchage et horticulture ont des projets collectifs variés qui s'articulent autour de la gestion des adventices, de l'utilisation de produits de biocontrôle et biostimulants ou encore de la régulation biologique. Mais l'amélioration de la qualité des sols est un objectif partagé par la majorité des collectifs. L'idée : avoir des sols vivants et fertiles pour des cultures plus saines.
La première partie de la journée a eu lieu à Épernay-sous-Gevrey


Visite de parcelle sur une exploitation à Épernay-sous-Gevrey.

sur l'exploitation de M. Garnier, d'un groupe Dephy Grandes Cultures animé par la chambre d'agriculture de Côte d'or. Ici, on pratique le semis direct sur la totalité des parcelles. Pour lui, intégrer le réseau Dephy c'était *« l'occasion de prouver que le semis direct est compatible avec la réduction de phytos »*. Pour réduire les herbicides, il travaille avec le reste du groupe sur l'optimisation de la pulvérisation et sur l'utilisation de légumineuses comme plantes compagnes, par exemple le lotier ou le trèfle, pour couvrir les sols.
C'est ensuite M. Remoriquet qui a accueilli les participants sur son vignoble situé à Nuits-Saint-Georges où il travaille le sol avec labour. Avec le groupe Dephy Viti de Côte d'Or, ce viticulteur vise l'amélioration de la qualité biologique de ses sols. Cela passe par une réduction des herbicides et l'installation de couverts végétaux hivernaux. Ces couverts, semés avec un semoir autoconstruit, sont détruits au début du printemps et enfouis pour apporter de la matière organique au sol.
Christian Barnéoud, pédologue à la CRA BFC, est intervenu pour guider les participants dans l'observation des sols. Les ingénieurs Dephy ont ainsi pu constater l'impact des différentes pratiques sur la structure des sols et pourront transmettre ces clés d'observation aux agriculteurs de leurs collectifs.

**Mylène Alvarez**
**(Animatrice Écophyto CRA BFC)**
Pour plus d'informations sur les groupes DEPHY de BFC : Pauline Murgue - 03 81 54 71 76
Page Facebook : Écophyto Bourgogne Franche-Comté



Dijon-Céréales

# Des dynamiques techniques et environnementales

**Le service Productions Animales de Dijon Céréales organisait, les 25, 26 et 27 avril, trois journées techniques élevage (vaches allaitantes, lait et engraissement) en lien avec les autres coopératives de l'Alliance BFC (Bourgogne du Sud, Terre Comtoise). Elles ont réuni près de 200 éleveurs et mis en avant des leviers techniques mais aussi la dynamique des projets collectifs pour apporter de la valeur ajoutée aux élevages.**


À Til-Châtel dans l'élevage de taurillons de la SARL Girard Aubertin.

À Pouilly-en-Auxois, les résultats d'un groupe de 36 éleveurs allaitants, suivis par le logiciel technico-économique Boviplan, ont alimenté les présentations de la matinée avec des interventions de Luc Van Nespen (Inzo) et Fanélie Godot (Dijon Céréales - Inzo - Soréal), complétées par les propos de Pierre Tomscyk (Feder).

En vue d'améliorer la marge brute et nette des élevages, des leviers importants se dégagent au vu des résultats autour de la limitation de la mortalité des veaux, la bonne gestion de la reproduction et surtout l'alimentation du broutard, qui représente 50 % du produit des éleveurs. Ces résultats mettent aussi en avant la prépondérance de la conduite du troupeau au regard des charges d'aliments achetés (7 % seulement des charges). Durant l'après-midi, la visite de la plateforme d'essais de fourragères Artemis de Créancey a rappelé le rôle crucial de l'herbe dans la bonne gestion d'un élevage allaitant. *«80 % de l'alimentation d'une allaitante vient de l'herbe, quelle que soit sa forme. Il faut cultiver l'herbe !»*, résume Jean-Luc Bélorgey, technicien alimentation animale de la coopérative.

À Turcey, le Gaec de la Goule (Florian, Cédric, Aymerick et Gérard Lamarche) fait partie des 36 exploitations laitières du GIEE Envilait (Coopérative Laitière de Côte-d'Or, présentée par Fabienne Lépy sa vice-présidente) déjà utilisateurs du logiciel Lactoplan (Inzo). Ils seront plus d'une trentaine lors de la prochaine campagne. Comme abordé par Pierre-Henri Rufy (Inzo), l'objectif d'améliorer la marge nette passe par la maîtrise de l'âge de la génisse au vêlage et la limitation du pourcentage de réformes (réduction du nombre de génisses). La visite du Gaec de la Goule a éclairé les avantages d'un lait issu d'une alimentation où la luzerne tient bonne place, apportant un équilibre environnemental à l'atelier grandes cultures et permettant, à travers les aspects nutritionnels et une valorisation locale (marque *«C'est qui le patron !?»*) d'améliorer la rémunération des éleveurs.


Visite du Gaec de la Goule (Lamarche) à Turcey.

## Maîtrise, technique et vision globale

À Til-Châtel, la dernière journée technique était centrée sur l'engraissement avec la visite de la stabulation libre 100 % paillée de la SARL Girard Aubertin (399 places de taurillons). Un projet très intéressant car il s'inscrit dans un schéma d'économie locale autour des 6 exploitations du GIEE Fourrages. L'atelier d'engraissement (largement autoconstruit comme l'a détaillé Édouard Benayas de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or), a permis la création d'un emploi, l'installation d'un JA et a contribué au développement des échanges paille-fumier ou céréales-paille entre éleveurs et céréaliers engagés au sein du GIEE. L'autonomie en azote et le développement des légumineuses dans les assolements abondent le volet environnemental et durable du projet. Denis Petitguyot, technicien Dijon Céréales, a souligné les excellents résultats technico-économiques après deux ans de fonctionnement, obtenus par un suivi rigoureux de l'alimentation des jeunes bovins, une observation importante des animaux, et une rigueur dans l'approvisionnement de l'atelier assuré par le groupe Cialyn qui reprend également les animaux pour l'abattoir de Migennes.

*«Dans des systèmes différents, ces trois journées ont démontré que le développement des élevages de notre région passe par une approche fine du volet technico-économique et une bonne maîtrise de l'alimentation»*, note Dominique Gelot, responsable du service Productions Animales de Dijon Céréales. *«Une vision globale des exploitations dans leur environnement est nécessaire. L'émergence de projets locaux, sous l'angle de l'économie circulaire, apporte de la valeur ajoutée aux éleveurs et au territoire. La confortation et le développement des productions animales sont une orientation stratégique majeure du projet de l'Alliance BFC»*, ajoute en conclusion Frédéric Imbert, directeur scientifique de Dijon Céréales.



Rencontres à la Ferme de la Bussière (RIX - 58)

# Une journée Feder-Axereal pour partager en filière

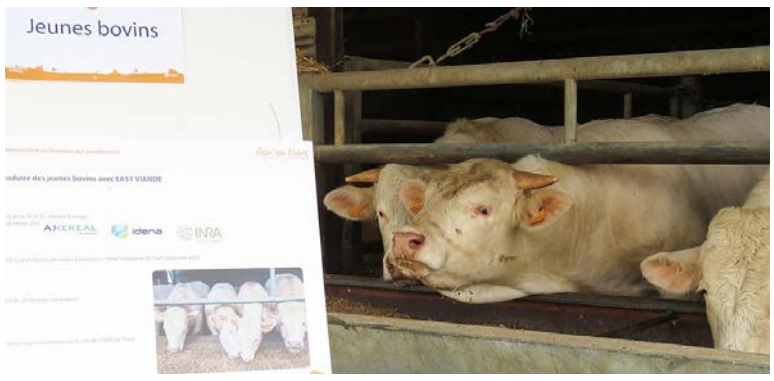
**Feder et Axereal ont organisé le 3 mai dernier une journée professionnelle et technique sur le site de la Ferme de La Bussière à Rix, dans la Nièvre. Les principales thématiques, abordées sous forme d'ateliers, ont réuni éleveurs et techniciens dans une même recherche d'efficience.**



Clé de voûte d'un système d'engraissement bien compris, le bâtiment. Ici en voie d'achèvement, le bâtiment et ses installations répondra à toutes les exigences du bien-être animal, mais aussi du confort et de la sécurité des professionnels qui interviendront sur le site.

C'était une *«journée de cohésion et de sensibilisation»* à l'adresse des adhérents, des clients et des techniciens, tous professionnels de l'élevage. Le contexte de la consommation de viande bovine évolue rapidement : la tendance est à la déconsommation et à l'attente de plus de goût, de naturalité, de transparence tout au long de la filière et bien sûr de bien-être animal. Face à cette évolution rapide des tendances, la filière doit réagir, quitte à opérer un *«renversement de pensée»*, c'était tout l'objet de cette journée organisée par Feder et Axéréal. L'intervention, par vidéo de Olivier Mevel, n'a laissé aucun doute quant à la nécessité de devoir séduire le consommateur *«en répondant à ses envies»*. Envie de naturalité, de sécurité alimentaire et envie de voir reconnaître de nouvelles valeurs associées à la consommation de la viande.

Face à cette dynamique des villes, le local a une carte à jouer. *«La production locale devient même un signe de qualité à part entière»* à condition d'être associée à une alimentation à l'herbe et à une conduite de troupeau au pâturage, en plein air. Ce sont des cartes maîtresses et de nouveaux standards qui soutiennent une consommation de viande axée sur la qualité plus que sur la quantité.




L'engraissement, une pratique qui s'est perdue dans la Nièvre mais que Feder et Axéréal ont souhaité promouvoir lors de cette journée technique à Rix.

Les différents ateliers organisés par Feder et Axéreal permettaient de répondre à ces nouvelles exigences. Une herbe de qualité suppose un choix d'espèces et de variétés adaptées au contexte pédoclimatique. Une bonne production d'herbe dépend aussi de la qualité et de l'efficacité de la fertilisation. La récolte ensuite ne doit pas être négligée. L'engraissement, dont beaucoup d'éleveurs dans la Nièvre comme ailleurs, se sont éloignés, devient une pratique plus accessible et la complémentation s'adapte aux nouvelles attentes des consommateurs. Enfin, le bien-être animal, indissociable du confort de travail de l'éleveur, suppose une réflexion aboutie sur le bâtiment, son environnement, son accessibilité, son ergonomie repensée à l'échelle de l'animal. Quelques rudiments d'éthologie facilitent ainsi grandement la circulation des animaux et sécurisent l'ensemble de l'activité, de l'arrivée, au pansage et jusqu'au départ en camion.

À mesure que la consommation de viande se fait plus *«consciente»*, les pratiques d'élevage et les modes de production prennent de plus en plus d'importance pour le consommateur. Un consommateur souvent mal informé, d'où l'importance de communiquer largement sur ces pratiques. L'état d'un bâtiment et son environnement en disent plus long que tous les discours. C'est d'autant plus important que, comme le rappelait Olivier Mevel, *«pendant des décennies les liens se sont distendus entre le consommateur et l'éleveur»*, du fait notamment que la filière viande est une filière longue. Au travers de son engouement pour les circuits courts, le consommateur cherche à réduire cette distance avec des éleveurs auxquels il garde toute sa confiance.

Pour Feder, il est important de montrer comment une organisation et ses partenaires peuvent accompagner les éleveurs et leur apporter des réponses en termes de pratiques, de matériels, de conseil et de communication. Les réponses se trouvaient ce 3 mai sur cette Ferme de La Bussière, site d'allotement et d'engraissement appartenant au groupe, dont plusieurs bâtiments sont en bonne voie d'achèvement. Différents ateliers présentés lors de cette journée visaient d'ailleurs à promouvoir l'engraissement et à démontrer que cette orientation pouvait représenter un complément de revenu intéressant, sans rien sacrifier à la santé, la sécurité et à l'environnement pour les hommes comme pour les animaux.

AMK

Chronique ovine

# Certificat de spécialisation ovin, c'est le moment de vous inscrire !

Vous êtes intéressés par les ovins, vous souhaitez vous diversifier en production ovine : le Certificat de Spécialisation Ovin (CSO) est une formation dans laquelle vous pourrez vous épanouir. En formation pour adulte ou bien par apprentissage, cette formation a été spécialement créée pour former des professionnels de l'élevage ovin prêts pour s'installer, devenir salarié en élevage ou encore technicien dans une structure de développement agricole.

À l'issue de ces six à douze mois de formation, selon la voie choisie (stagiaires ou apprentis), vous serez autonomes pour toutes les interventions réalisées sur les ovins.

Vous maîtriserez les aspects techniques de toutes les étapes de l'élevage, de la mise en lutte à la commercialisation, et ce dans des conditions d'élevage diverses. Enfin, vous serez capables d'analyser une situation technico-économique et d'identifier les pistes d'amélioration si nécessaire.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
*constructions métalliques*
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47




Si vous souhaitez vous spécialiser en ovins, le CSO est la formation qu'il vous faut.

## Des centres de formation un peu partout en France

Onze centres répartis sur toute la France ouvrent à cette rentrée 2018, un en ovin lait et dix en ovin viande. Si vous êtes intéressés par cette formation, vous pouvez contacter les centres de formation dont la liste est disponible sur www.inn-ovin.fr : *«le certificat de spécialisation ovin : une pépinière pour la relève»*. Les formateurs répondront à toutes vos questions.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)

# Les faneuses portées passent la barre des 10 mètres

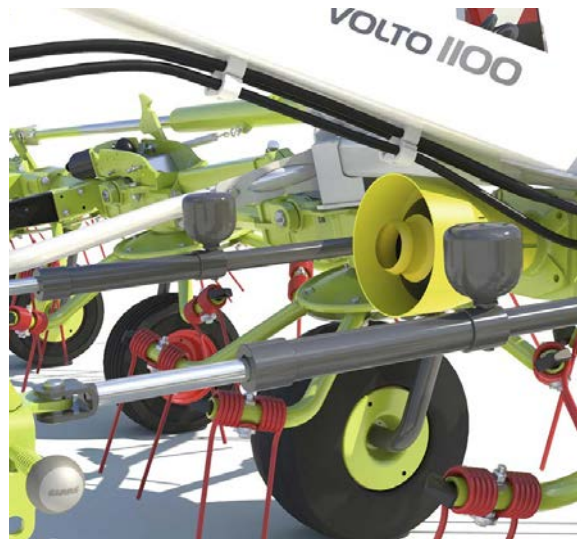
**Les faneuses 10 toupies de plus de 10 mètres de large sont désormais déclinées en version portée chez plusieurs constructeurs. Ces machines compactes sont appréciées pour leur maniabilité.**


Kuhn

Les manœuvres en bout de champ sont facilitées par le relevage hydraulique des toupies d'extrémité, ou de l'ensemble des toupies, comme ici chez Kuhn, en actionnant un distributeur.

Les adeptes de la faneuse portée ont longtemps dû se contenter de modèles 8 toupies atteignant généralement les 9 mètres de largeur de travail. Dépasser les 10 mètres avec une 10 toupies imposait de recourir à un modèle semi-porté ou traîné. Cette contrainte tend à disparaître depuis l'arrivée de modèles portés à 10 toupies.

Le constructeur Claas a été le premier à se lancer avec sa Volto 1 100 (10,70 m) en 2013. Un an plus tard, il est suivi par Krone avec sa KW 11.22 de 11 mètres. Les deux constructeurs allemands ont été rejoints depuis l'an dernier par Kuhn et le groupe Kverneland. Le premier a lancé sa GF 10 812 de 10,80 m et le second, la Vicon Fanex 1 124 11,20 m, désormais la machine portée la plus large du marché, également déclinée aux couleurs Kverneland sous l'appellation 85112.



Claas

Les têtes d'attelage renforcées intègrent des stabilisateurs capables d'encaisser le bras de levier généré par la largeur de la faneuse. Claas s'illustre par l'utilisation de vérins à accumulateur.


Kverneland

Même avec 10 toupies, les modèles portés offrent une compacité appréciable au transport et au remisage.

## Compacte et maniable

Face aux modèles semi-portés, la faneuse portée grande largeur est appréciée pour sa compacité au transport et au remisage, ainsi que pour sa maniabilité dans les champs. Elle impose toutefois le recours à un tracteur de gabarit suffisant pour supporter son poids et son porte-à-faux. Même si la puissance ne va pas forcément de pair avec le gabarit, un tracteur de 90-100 chevaux semble être le minimum requis. Dans les régions au relief accidenté, ces machines peuvent être attelées à des 110-120 chevaux pour plus de stabilité.

Point-clef de ces faneuses imposantes, la tête d'attelage profite généralement d'une conception spécialement étudiée. Toutes les marques utilisent des stabilisateurs capables de maîtriser les mouvements occasionnés par le grand bras de levier. L'objectif étant d'obtenir un recentrage progressif et un bon maintien de la machine dans les dévers. Cela passe par l'utilisation d'amortisseurs hydrauliques et/ou de ressorts. Ces dispositifs de stabilisation ont aussi leur importance au transport, où ils sont verrouillés. Pour gagner en confort au transport, Kuhn leur adjoint des pièces en élastomère. Claas rétracte au maximum ses vérins équipés de boules d'azote pour un meilleur report de charge sur le tracteur.

## Un suivi de terrain préservé

La compacité étant l'un des critères recherchés par les utilisateurs de machines portées, les constructeurs conçoivent des cinématiques de repliage limitant au maximum le gabarit. Les multiples articulations mises en œuvre sont également utiles pour que la machine suive au mieux les mouvements du terrain. Plusieurs modèles offrent ainsi des toupies indépendantes, toutes séparées par une articulation. À noter que le diamètre des toupies de ces larges faneuses se limite aux alentours de 1,50 mètre, toujours pour un bon suivi du terrain.

Pour faciliter les manœuvres au champ, tous les modèles disposent, de série ou en option, d'une fonction hydraulique améliorant la garde au sol, en limitant l'effet parapluie, lorsque le relevage du tracteur est en position haute. Une action sur un distributeur permet de relever les toupies d'extrémité chez Krone et Claas. Kuhn utilise un montage hydraulique agissant en séquence sur les vérins de repliage, pour une action sur l'ensemble des rotors avec un seul distributeur. Le dégagement au point le plus bas atteint 50 centimètres. Vicon propose également un kit hydraulique pour les manœuvres en fourrière.

MICHEL PORTIER

## L'offre en faneuse 10 toupies sur le marché

| Marque | Modèle | Largeur de travail (en m) | Nombre de bras par toupies | Diamètre des toupies (en m) | Poids (kg) | Largeur/hauteur de transport | Prix catalogue en euros HT au 01/05/18 (modèle de base) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Claas | Volto 1100 | 10,70 | 6 | 1,50 | 1 480 | 2,98/3,8 | 22 083 |
| Krone | KW 10.02 | 10,00 | 5 | 1,34 | 1 455 | 2,98/3,4 | 20 010 |
| | KW 11.22 | 11,00 | 6 | 1,53 | 1 550 | 2,98/3,75 | 22 545 |
| Kuhn | GF 10812 | 10,80 | 6 | 1,50 | 1 670 | 2,99/3,65 | 21 223 |
| Kverneland | 85112 | 11,20 | 6 | 1,56 | 1 800 | 2,95/3,8 | 20 343 |
| Vicon | Fanex 1124 | 11,20 | 6 | 1,56 | 1 800 | 2,95/3,8 | 20 343 |



Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

## Agram **Vérin double chambre sur la faucheuse**


L.Vimond

Les nouvelles faucheuses pendulaires Jet Cut P 2287 et 2328 combinent un pivot hydraulique à une articulation du groupe de fauche s'appuyant sur un vérin à double chambre : l'une sert à la suspension sur boule d'azote, l'autre sert au relevage. Portées, ces faucheuses se replient vers l'arrière, à la verticale vers l'arrière et à la verticale sur le côté.

## Claas **Un humidimètre qui mesure la densité**


Claas

Le nouvel humidimètre pour foin, paille et ensilage intègre désormais une nouvelle fonction. Un capteur de pression permet de calculer automatiquement la densité : cette mesure est plus précise qu'une valeur de densité rentrée manuellement dans le calcul de l'humidité. Jusqu'à 1 000 mesures peuvent être enregistrées, un port USB permettant d'exporter ces données ou, à l'inverse, de mettre à jour le logiciel du capteur.




**AVENIR MOTOCULTURE**
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois
**Agent : Sarl Loudenot**
71 Verdun sur le Doubs

**SARL LUCAS**
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon

**ETS GATELLIER**
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

**SARL MORTIER**
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux

## Claas **Les petites faneuses Volto mieux équipées**


Claas

Les petites faneuses Volto 4 et 6 toupies adoptent un nouveau design et des équipements apparus sur les plus gros modèles, à commencer par la technologie Max Spread caractérisée par la forme coudée des bras porte dents. Elles disposent également de la transmission à doigts Permalink. Leur tête d'attelage intègre le système de stabilisation CKL, utile dans les dévers et les déplacements routiers. Au chapitre des options figurent une roue de jauge, une toile de bordure, un boîtier pour andains de nuit…
**Modèle :** Volto 45, 55, 65
**Largeur de travail :** 4,50 m ; 5,20 ; 6,40 m
**Nombre de toupies :** 4, 4, 6
**Diamètre de toupie :** 1,50 ; 1,70 ; 1,50 m

## Claas **Trois andaineurs doubles et un monorotor**


Claas

Claas fait évoluer sa gamme d'andaineurs à deux rotors à andainage latéral avec les nouveaux Liner 1700 Twin, 1800 Twin et 1900, les deux premiers offrant un ratissage sur un ou deux andains. Dotés de boîtiers lubrifiés à vie, ils disposent de quatre doubles dents par bras. L'articulation cardanique des rotors assure le suivi du relief aidé par un essieu à 4 ou 6 roues. Le relevage hydraulique séquentiel s'accompagne d'un effet jet pour une approche progressive des dents au sol.
En entrée de gamme, Claas renouvelle son andaineur monorotor avec le Liner 320 doté également d'un boîtier graissé à vie. Sa tête d'attelage stabilisée facilite les interventions dans des zones escarpées.
**Modèle :** Liner 1700 Twin, 1800 Twin et 1900
Largeur de travail : 6,70 à 7,85 m ; 7,45 à 8,40 m et 8,05 m
**Diamètre rotor :** 3,20 ; 3,50 et 3,80 m
**Nombre de bras par rotor :** 12 ou 14
**Modèle :** Liner 320
**Largeur de travail :** 3,20 m
**Nombre de bras :** 8

## Claas **Coup de jeune pour les faucheuses à tambours**


M.Portier

L'ensemble de la gamme de faucheuses à tambours est renouvelé avec trois modèles frontaux et trois modèles portés arrière. Spécialement adaptées pour l'affouragement en vert ou la fauche en conditions montagneuses, les frontales Corto 285 et 310 F intègrent quatre tambours et une suspension poussée à ressort. Un ou deux disques permettent de former un andain plus ou moins étroit. Chapotant la gamme, la Corto 3200 F se différencie par sa suspension hydropneumatique Active Float héritée des modèles Disco à disques. Ce dispositif est proposé en option sur les Corto 285 et 310 F.
Dans les modèles portés, la Corto 3200 Contour utilise également quatre tambours. Elle reprend la suspension pendulaire Active Float et la sécurité anticollision à point de pivot oblique, issues des modèles portés à disques Disco. En entrée de gammes, les Corto 190 et 220 à deux tambours disposent en option d'une suspension latérale à ressorts.
**Modèle :** Corto 285 F, 310 F, 3200 F, 190, 220, 3200
**Largeur de travail :** 2,82 ; 3,05 ; 3,05 ; 1,85 ; 2,10 ; 3,05 m

# Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

## Claas **Une presse à chambre fixe pour le sec**



M.Portier

La gamme de presses à chambre fixe Rollant accueille le modèle 620, plus abordable, destiné à la récolte de fourrages secs. Équipée d'un pick-up de 1,85 m et d'un ameneur à fourche, elle confectionne des balles de 1,50 m de diamètre, avec un besoin de puissance limité (80 ch).
Les autres modèles Rollant 454 et 455 (Uniwrap ou non) voient les 17 rouleaux de leur chambre renforcés et montés sur des paliers plus résistants. Les modèles combi Uniwrap adoptent le liage filet ou film, le chargement de la bobine de film étant facilité par une rampe latérale rabattable.

## Fella **Faucheuse frontale Ramos**

La faucheuse frontale poussée Ramos 3060 FP se décline en trois versions : SL, KC et RC. La première, SL, est disponible avec un guide-fourrage pour confectionner des andains inférieurs à 1,10 m. La seconde, KC, bénéficie d'un conditionneur à doigts. Enfin la troisième, RC, se dote d'un conditionneur à rouleaux. Fella a fait le choix d'un entraînement direct du conditionneur, faisant l'impasse sur un système à courroies. Le mouvement pendulaire de la faucheuse lui autorise un débattement latéral de +/- 6.5°. Enfin, la Ramos accède au dispositif de changement rapide des couteaux.
**Modèles :** Ramos 3060 FP SL, 3060 FP KC et 3060 FP RC



Fella

## John Deere **Une nouvelle offre de presses à chambre variable**



John Deer

Succédant aux séries 800 et 900, les presses à balles rondes à chambre variable séries V400 G, M et R s'adressent à des publics variés. Proposant un diamètre de balle de 60 à 165 cm, la V451M est conçue pour les cultures sèches, avec un diamètre de ramasseur plus grand et un ameneur rotatif à vis de convergence recentrées sur le rotor. À plus large spectre, les V451M et V461M (respectivement 165 et 185 cm de diamètre maxi) bénéficient d'un rotor avec système de débourrage à mécanisme de parallélogramme breveté permettant au chauffeur d'éliminer instantanément le bouchon depuis la cabine. Elles reçoivent en option 13 couteaux, un ramasseur à 5 barres et du liage film B-Wrap. Haut de gamme, les V451R et V461R, ainsi que leurs équivalentes en presses-enrubanneuses C451R et C461R, disposent de l'ouverture rapide FRS inaugurée sur les 900. Elles peuvent recevoir en outre jusqu'à 25 couteaux.

## Fendt **Une presse à balles carrées très haute densité**



G. Coisel

La presse à balles carrées Squadra se démarque par son design aux courbes élancées. À ce jour, un seul modèle fait son apparition, le Squadra 1290 UD d'une dimension de canal 120 x 90 cm. Côté performances, la puissance de pressage atteint 790 kN pour une densité de pressage de 245 kg/m$^3$ avec de la paille. Le régime de prise de force du tracteur a été augmenté à 1 500 tr/min, via une transmission intermédiaire installée sur la presse : 130 % d'énergie au volant d'inertie est produite en plus. La fréquence des coups de piston est de 50 coups/min. Dotée à un pick-up revisité par rapport à leurs aînées et composé de cinq barres porte-dents et 80 dents, cette presse est annoncée à une cadence supérieure de 20 %.
La densité des balles est favorisée par les vérins de densité augmentée de 55 % pour atteindre un diamètre de 178 mm. Par ailleurs, le canal OptiForm Ultra a été allongé de 70 cm. Le liage évolue avec l'apparition de six noueurs doubles dénommés Ultra et d'une ficelle UHD, développée spécialement pour cette machine. Jusqu'à 36 bobines réparties sur deux rangées prennent place dans les casiers hermétiques et escamotables de la presse, situés sur le côté. Suivant la monte de pneumatiques, la largeur de la presse varie de 3 à 3,20 m.
**Dimensions de la balle :** 120 x 90 cm




Chez vos concessionnaires

| | | |
|---|---|---|
| **SARL MANIÈRE** | 21 Verrey sous Salmaise | 03 80 35 80 66 |
| **GROUPE METHIVIER-PARAGEAU** | 89 Toucy | 03 86 44 01 08 |
| | 58 St Martin/Nohain | 03 86 26 10 93 |
| **SUREAU AGRICULTURE** | 89 Avallon | 03 86 34 18 35 |
| | 58 Tannay | 03 86 22 11 54 |
| **EUROPAGRI** Groupe Sureau | 89 St Clément | 03 86 83 02 01 |
| | 89 Brienon | 03 86 43 07 90 |
| | 89 Tonnerre | 03 86 55 05 07 |

et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

## Kongskilde **Une ensileuse traînée de plus**

La gamme d'ensileuses traînées haute capacité s'enrichit avec un troisième modèle : la FCT 1260 MD. Positionnée en entrée de gamme, elle reprend la conception de ses grandes sœurs en termes de châssis, de transmission et d'alimentation, mais elle se distingue avec un rotor plus petit issu de la gamme inférieure. Elle dispose ainsi d'une flèche passant au-dessus du pick-up pour la maniabilité. L'entraînement est assuré par cardans et par deux boîtiers pivotants. Le pilotage des fonctions hydrauliques s'effectue au moyen d'un boîtier avec joystick. En option, cette ensileuse peut recevoir un détecteur de métal et une goulotte repliable.
**Largeur pick-up :** 2,65 m -
**Largeur du rotor :** 720 mm -
**Nbre de couteaux :** 24 ou 32



M. Portier

## Krone **Un groupe à vis**



G. Coisel

Le groupe de fauche ECB 950 Collect se démarque par son groupeur d'andain. En l'absence de conditionneur, Krone a choisi un système à vis pour rassembler la matière au centre de la machine. Chaque vis est entraînée par un boîtier. Le lamier est identique aux autres modèles et offre la possibilité de faucher à plat. La suspension est hydraulique et la pression est ajustable depuis le boîtier, en cabine.
**Largeur :** 9,50 m

## Krone **Nouveau look sur les Comprima**

Se distinguant à leur nouveau capot, la nouvelle génération de presses à balles rondes et presses-enrubanneuses Comprima bénéficie de petites évolutions. Cela commence par un pick-up dont les cinq rangées de dents ne sont plus alignées mais placées en W pour une alimentation plus régulière. Bénéficiant désormais du liage par film, les presses-enrubanneuses disposent d'un capteur à ultrasons à la place d'un palpeur pour détecter la présence de la balle sur la table d'enrubannage. Une roue d'appui complète le retourneur de balle et un éclairage led est proposé en option.



Krone

## Krone **Les autochargeuses MX gagnent en capacité**



Krone

La nouvelle génération de remorques autochargeuses se décline en cinq modèles, contre quatre sur la précédente génération, en gagnant en capacités. Elles se démarquent par une nouvelle porte latérale à gauche favorisant l'accès à l'intérieur de la caisse. Sur les MX 370 et 400, la paroi avant pivotante permet d'augmenter de 4,5 m³ la capacité et assiste la vidange pour qu'elle soit plus rapide et complète. Les modèles GD accueillent deux (trois en option) rouleaux de déchargement, d'un diamètre de 470 mm, le rouleau inférieur ayant une vitesse de rotation plus élevée pour un déchargement homogène. Ces machines bénéficient d'un essieu suiveur de série, directeur en option. L'essieu tandem à ressorts de 18 tonnes de capacité laisse place en option à une suspension hydraulique.
Au catalogue des options, citons les automatismes de chargement et d'avance rapide du fond mouvant, les phares de travail à led, la boule d'attelage K80, des caméras ou encore les terminaux de pilotage CCI 200 ou CCI 1200.

**Modèle :** MX 330 GL/GD, MX 370 GL/GD et MX 400 GL
**Capacité :** 33, 37 et 40 m³

fendt.fr
FENDT

Nouvelle gamme fenaison Fendt :
**Rentabilité déclinée, récolte en Vert assurée !**
Prolongement naturel de nos tracteurs, notre gamme de fenaison, conçue et fabriquée sur notre site de production de Feucht en Bavière, comprend un large panel de matériels de récolte des fourrages qui vous assurera une efficacité et une rentabilité d'utilisation égales aux tracteurs. Des faucheuses à disques ou à tambours, des faneuses, des andaineurs en passant par des presses ou des ensileuses, la gamme fenaison Fendt compte aujourd'hui plus de 120 modèles.
**BOUCHERON SAS**
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
21 Vénarey-les-Laumes **03 80 97 01 50**
**et son agent :**
**BSA** 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**
**ETS DE BRUIN**
89 Cerisiers **03 86 96 20 08**
89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
**et ses agents :**
**OUANNE AGRI** 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
**AGRITECH** 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS
RCS 397 546 860 000 29 POINT-VIRGULE 03 44 23 48 48

**Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés***

## Krone **Nouvelle génération de Big M**



Krone

La nouvelle génération de remorques autochargeuses se décline en cinq modèles, contre quatre sur la précédente génération, en gagnant en capacités. Elles se démarquent par une nouvelle porte latérale à gauche favorisant l'accès à l'intérieur de la caisse. Sur les MX 370 et 400, la paroi avant pivotante permet d'augmenter de 4,5 m³ la capacité et assiste la vidange pour qu'elle soit plus rapide et complète.
Les modèles GD accueillent deux (trois en option) rouleaux de déchargement, d'un diamètre de 470 mm, le rouleau inférieur ayant une vitesse de rotation plus élevée pour un déchargement homogène. Ces machines bénéficient d'un essieu suiveur de série, directeur en option. L'essieu tandem à ressorts de 18 tonnes de capacité laisse place en option à une suspension hydraulique.
Au catalogue des options, citons les automatismes de chargement et d'avance rapide du fond mouvant, les phares de travail à led, la boule d'attelage K80, des caméras ou encore les terminaux de pilotage CCI 200 ou CCI 1200.
**Modèle :** MX 330 GL/GD, MX 370 GL/GD et MX 400 GL **Capacité :** 33, 37 et 40 m³

## Kuhn **Confort accru sur la GA 7501+**



Kuhn

Le constructeur alsacien modernise son andaineur double rotor à dépose central GA 7501.
En lui greffant le suffixe «+», Kuhn intègre un réglage mécanique quatre positions de la largeur de travail (hydraulique en continu en option), et un pilotage centralisé par une simple manivelle de la hauteur de ratissage.

**Largeur :**
6,90 à 7,40 m

## Kuhn **Les andaineurs monorotors font peau neuve**



Kuhn

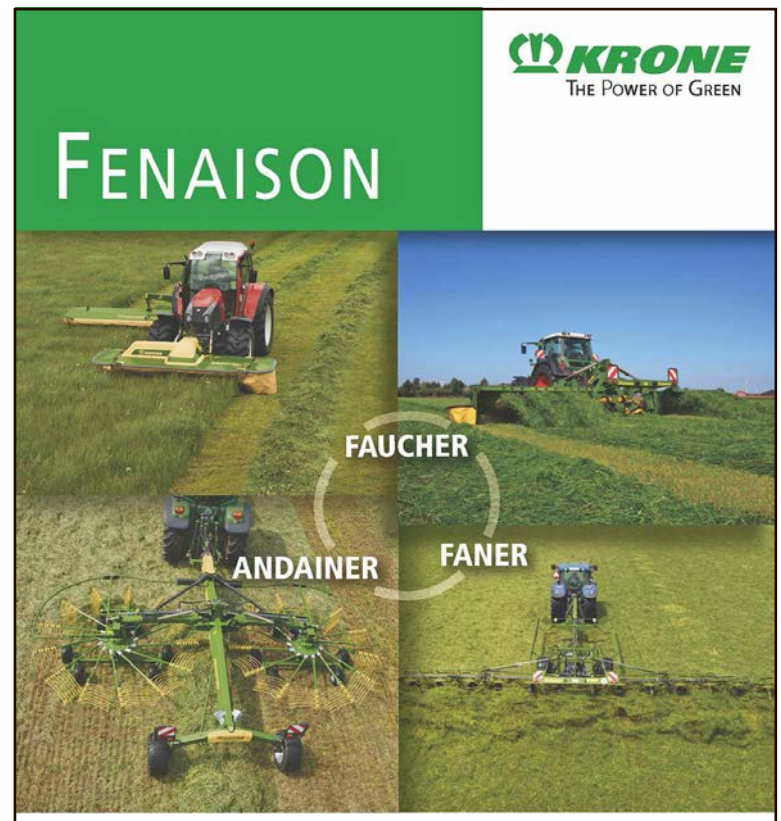
La nouvelle gamme d'andaineurs monorotors portés et traînés (modèles T) accède à l'entraînement du rotor Master Drive issu des modèles à deux et quatre rotors. Les nouveaux supports de bras avec verrouillage centralisé simplifient le démontage des bras. Le déploiement de la toile à andain, ainsi que les garde-corps, est assisté par des ressorts ou réalisé de manière hydraulique en option. La tête d'attelage et le timonet des modèles traînés offrent un dégagement de 40 cm sous les dents et un angle de braquage important. L'essieu tandem est monté de série, tout comme les amortisseurs latéraux de recentrage des modèles portés.
**Modèle :** GA 4431, 4731/4731T et 5031/5031T- **Largeur :** 4,40 ; 4,65 et 5 m

## Kuhn **Une enrubanneuse haut débit**



Kuhn

L'enrubanneuse à double satellite RW 1810 affiche un cycle 30 % plus rapide, permettant d'atteindre 100 balles enrubannées à l'heure avec six couches de film, d'après le constructeur.
Son extension du bras de chargement permet d'accélérer le changement. Le débit de chantier profite également du système Autoload qui automatise les phases de chargement, d'enrubannage et de dépose. Le passage de la position travail-transport est simplifié par la fonction Autoswitch. La RW 1810 conserve l'enrubannage 3D qui dépose le film d'abord sur la partie cylindrique de la balle et l'Intelliwrap qui permet d'ajuster le nombre de couches de film en fonction des conditions. L'ensemble des fonctions est piloté depuis le terminal à écran tactile VT 30. Cette enrubanneuse profite de nouveaux garde-boue, capots et équipements de signalisation.




Découvrez les clés de la rentabilité et du travail bien fait chez votre concessionnaire KRONE

| | | |
|---|---|---|
| **Groupe MORTIER** | Censerey | **03 80 84 43 76** |
| | Étang S/Arroux | **03 85 82 39 85** |
| | St Bonnet de Joux | **03 85 24 72 05** |
| **Sarl MANIÈRE** | Verrey/Salmaise | **03 80 35 80 66** |

Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés* • Les *Nouveautés*

## Kuhn **Les presses à chambre variable relookées**



M.PORTIER

Remplaçantes des VB 2200, les presses à balles rondes à chambre variable VB 3100 adoptent un nouveau look avec des capots arrondis en fibre composite. Les VB 3155 et 3185 se destinent aux fourrages secs. Elles sont dotées d'un pick-up à 4 barres porte-dents de 2,10 m avec l'ameneur à rouleau Optiflow ou 2,30 m avec le rotor Optifeed. Les VB 3160 et 3190 jouent la polyvalence avec un pick-up à 5 barres porte-dents associé à un rotor sans Optifeed ou avec système de coupe à 14 couteaux. Leur chambre à 5 courroies sans fin accueille certains rouleaux à roulements renforcés. Enfin, les VB 3165 et 3195 ciblent les utilisations intensives avec un rotor Opticut à 14 ou 23 couteaux, un barillet rotatif assurant la sélection du groupe de couteaux. Ces 2 presses adoptent un second rouleau d'entraînement des courroies, une pression de serrage de 235 bars (au lieu de 200) et des rouleaux de guidage entièrement renforcés, permettant 10 % de densité en plus, selon le constructeur. Elles profitent également d'un système de lubrification des chaînes en continu. Ces 2 modèles se déclinent en version presse-enrubanneuse VBP qui a la particularité d'intégrer une gestion des bourrages avec un pilotage automatique des couteaux et de la trappe escamotable. Au niveau du pilotage, les VB 3155 et 3185 disposent du nouveau terminal couleur VT 30, alors que les autres modèles intègrent la compatibilité isobus avec les nouveaux terminaux CCI 50 ou 1200.
**Modèle :** VB 3155, 3160, 3165/3185, 3190, 3195
**Diam. maxi de balle :** 1,60/1,85 m

## Kuhn **Le Merge Maxx gagne en polyvalence**


KUHN

La nouvelle génération d'andaineurs à tapis Merge Maxx 950 se compose de deux éléments s'écartant hydrauliquement de 2,20 m. Indépendantes, ces deux unités peuvent réaliser une dépose centrale, latérale, bilatérale ou centrale et latérale.
**Largeur de travail :** 9,50 m

## Kverneland **Faucheuse et andaineur pilotés par GPS**


M.Portier

La combinaison de fauche 53100 MT Vario, déclinée également aux couleurs Vicon sous l'appellation Extra 7100 T Vario, peut recevoir la fonction d'assistance Geomow. Basée sur le positionnement GPS, celle-ci pilote automatiquement la montée/descente de chaque lamier en fourrière et dans les pointes. Le dispositif agit également sur la largeur de fauche (10,20 m maxi) en gérant le recouvrement entre les faucheuses arrière et la faucheuse frontale pour s'adapter aux courbes, aux dévers et redresser la trajectoire. Concernant les andaineurs à quatre rotors Kverneland 97150 C et Vicon Andex 1505, ils bénéficient de la fonction Georake reprenant la même logique de fonctionnement que le Geomow, avec une gestion automatique du relevage des rotors et du réglage de la largeur de travail. Ces nouvelles assistances au pilotage sont paramétrées depuis le terminal IsoMatch Tellus.

## Massey Ferguson **Une presse à balles carrées très haute densité**



Massey ferguson

La presse à balles carrées MF 2370 UHD se démarque par son design aux courbes élancées. À ce jour, un seul modèle fait son apparition, le Squadra 1290 UD. Côté performances, la puissance de pressage atteint 790 kN pour une densité de pressage de 245 kg/m3 avec de la paille. Le régime de prise de force du tracteur a été augmenté à 1 500 tr/min, via une transmission intermédiaire installée sur la presse : 130 % d'énergie au volant d'inertie est produite en plus. La fréquence des coups de piston est de 50 coups/min. En y ajoutant un pick-up revisité par rapport à leurs aînées, composé de cinq barres porte-dents et 80 dents, le constructeur annonce une cadence supérieure de 20 %.
La densité des balles est favorisée par les vérins de densité augmentée de 55 % pour atteindre un diamètre de 178 mm. Par ailleurs, le canal OptiForm Ultra a été allongé de 70 cm. Le liage évolue avec l'apparition de six noueurs doubles dénommés Ultra et d'une ficelle UHD, développée spécialement pour cette machine. Jusqu'à 36 bobines réparties sur deux rangées prennent place dans les casiers hermétiques et escamotables de la presse, situés sur le côté. Suivant la monte de pneumatiques, la largeur de la presse varie de 3 à 3,20 m.
**Dimension de la balle :** 120 x 90 cm






## Auto-inflammation du foin

# Comment éviter ce phénomène ?

### Retour d'expérience suite à un sinistre survenu chez un assuré

Lors de la première coupe début juin, l'agriculteur décida de presser son foin juste après une légère averse et de le rentrer sous son bâtiment agricole (dépourvu d'électricité et de matériels à moteurs) immédiatement après bottelage, sans contrôle préalable de la température au cœur des balles.

Au cours de la nuit suivant cette opération, un incendie est survenu au cœur du stockage embrasant totalement le bâtiment et son contenu sans possibilité d'intervention de sa part.

### Quel a pu être l'élément initiateur de cet incendie ?

Lorsque l'on coupe de l'herbe et qu'on l'entasse, il se produit une réaction exothermique liée à la décomposition des éléments organiques par les micro-organismes.
La décomposition à l'air libre ne pose aucun problème, mais au cœur d'une balle de foin, la chaleur et les gaz inflammables produits (méthane) peuvent difficilement s'évacuer et, dans certaines conditions, entraîner une inflammation spontanée.

### Les bonnes pratiques pour éviter l'auto – inflammation du fourrage ?

- Le foin doit être coupé autant que possible quand il est mûr,
- Il faut que les conditions climatiques soient bonnes pour que le foin soit sec,
- Le foin doit sécher à même le sol pendant quatre jours sans pluie.
- Vérifier l'humidité des pailles et des fourrages à presser avec un humidimètre (moins de 20% d'humidité pour les balles rondes et moins de 17% pour les balles carrées).
- Maintenir aux champs ou sur une aire aménagée les balles ou ballots pour permettre leur refroidissement naturel. Dans la pratique, laisser un délai d'une quinzaine de jours entre le pressage et le remisage.
- Contrôler la température à l'aide d'une sonde thermométrique avant de stocker le foin, puis régulièrement au cours des huit jours suivants, et enfin de manière hebdomadaire jusqu'à stabilisation de la température. Le relevé des températures sur un registre permet de suivre l'évolution de la température du stockage.

### L'acide propionique : une alternative pour éviter ce phénomène ?

L'acide propionique est un acide organique qui a un effet fongicide en inhibant la croissance des micro-organismes aérobies qui peuvent provoquer l'échauffement et la moisissure du foin. De ce fait, les balles « transpirent et sèchent » afin de se rapprocher des teneurs en eau qui sont sans danger pour la fermentation du fourrage.

### Comment peut-on l'utiliser ?

L'andain de foin est directement pulvérisé d'acide propionique dès son entrée dans la botteleuse. La presse est donc équipée d'un système de pulvérisation qui se compose d'un réservoir, d'une pompe et de plusieurs buses (investissement de l'ordre de 2000 €).
De par son action, limitant la moisissure, l'acide propionique permet de garder un foin d'une valeur énergétique supérieure à celle du foin traditionnel et équivalente à celle de l'ensilage. Ce conservateur est homologué pour une utilisation en agriculture biologique.
Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

| TEMPÉRATURES DE FERMENTATION DU FOURRAGE | |
|---|---|
| De 30 à 45° C | FERMENTATION NORMALE |
| De 45 à 65° C | SURFERMENTATION<br>Surveillance accrue du stockage. Multiplier tests et relevés. |
| De 45 à 65° C | DANGER<br>Indication sur le boîtier par un avertisseur lumineux et sonore |
| De 65 à 70° C | PRÉVENIR LES SECOURS<br>Ne sortir les balles de fourrage qu'en présence des pompiers |

N.B. Une sonde thermométrique coûte entre 100 et 200 € selon les modèles.

| TENEURS EN EAU RECOMMANDÉES | |
|---|---|
| Petites balles carrées | 15 - 18% |
| Grosses balles rondes (centre moins dense) | 13 - 16% |
| Grosses balles carrées et grosses balles rondes (centre plus dense) | 12 - 15% |

▶ Des professionnels à votre service

Rénovation de toitures (tous types)
• Nettoyage • Anti-mousse
• Revêtement coloré
à partir de 5€ HT/m²
PROTECT-HABITAT
Ludovic Jacquenet - 06 76 03 59 49



avec vous depuis plus de 20 ans !
DEVIS SUR DEMANDE
www.batir.ensemble.fr
Bâtir ensemble
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Votre conseiller Robert Bousquet 06 86 55 97 76



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

## Journées commerciales du Groupe Buchez

# Une bonne affluence à Autun

Cette année, deux sites accueillent les traditionnelles journées commerciales du Groupe Buchez : Autun et Corbigny. Durant trois jours du 27 au 29 avril, les agriculteurs de l'autunois ont pu profiter d'offres commerciales sur le matériel, le magasin et les occasions, un rendez-vous attendu au vu de la bonne fréquentation notamment du samedi et du dimanche.
Fidéles à leur habitude, les équipes du Groupe Buchez avaient préparé une large exposition de matériels de leurs principales marques. Depuis quelques mois, les présentations Fendt s'étendent davantage avec l'arrivée de la gamme fenaison aux côtés des gammes Kuhn et Valtra qui présentait le nouveau tracteur A dont les premières livraisons débutent. Les tracteurs A4 de 75 à 130 cv, complètent la quatrième génération après les S4, T4 et N4, en adoptant le même style. Les sept modèles adoptent un moteur Agco Power 3 ou 4 cylindres (3,3 ou 4,4 l) répondant au Tier 4f, grâce à un ensemble DOC + SCR intégré sous la cabine (sauf le A75 qui en est dispensé). Ils reçoivent une transmission mécanique à deux gammes et six vitesses. Elle est complétée par un inverseur électrohydraulique, avec réglage de l'agressivité. Trois empattements sont proposés : court pour les trois cylindres, moyen et long pour les quatre cylindres. Ces différents empattements s'accompagnent d'une capacité de relevage croissante, tout comme le débit hydraulique.

La nouvelle cabine à six montants propose un espace généreux pour cette catégorie de tracteurs. La visibilité sur l'avant est facilitée par un pare-brise arrondi et un large toit vitré. Les commandes regroupées sur la console de droite et le montant droit proposent un relevage électronique et une sélection électrique des trois régimes de prise de force (540, 540E et 1000).



# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

*Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Laissac 01/05/2018 | Bourg-en-Bresse 01/05/2018 | St-Christophe-en B. 25/04/2018 | National 25/04 au 01/05/2018 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | 3,80 € | - | 3,75 € | 3,78 € |
| | R | 3,35 € | 3,35 € | 3,55 € | 3,40 € |
| | O | 3,20 € | 3,00 € | - | 3,12 € |
| Vaches mixte (M) | R | 3,15 € | - | - | 3,25 € |
| | O | 3,15 € | 3,10 € | - | 3,11 € |
| Vaches lait (L) | O | 2,85 € | - | - | 2,79 € |
| | P | 2,70 € | 2,60 € | - | 2,55 € |
| Génisses VML | U | - | 4,20 € | 4,30 € | 4,05 € |
| | R | 3,25 € | 3,55 € | 3,66 € | 3,47 € |
| | O | 3,20 € | 2,90 € | - | 3,09 € |
| Taureaux VML | URO | 2,75 € | 2,60 € | 3,00 € | 2,77 € |

VML : type viande, mixte, lait

# Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **02/05/2018**

Effectif total: 310 - Nombre d'invendus: 99%

**BROUTARDS 6-12 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | M | E | 300-350 | - | - | - | |
| | | | 450-500 | - | - | - | - |
| | | U | 200-250 | 3,26 € | 3,26 € | 3,26 € | -0,01 |
| | | | 250-300 | 3,15€ | 3,32 € | 3,26 € | -0,12 |
| | | | 300-350 | 2,91 € | 3,17 € | 3,06 € | - |
| | | | 350-400 | 2,76 € | 2,97 € | 2,88 € | -0,10 |
| | | | 400-450 | 2,75 € | 2,94 € | 2,82 € | = |
| | | R | 200-250 | 3,12 € | 3,24 € | 3,18 € | +0,07 |
| | | | 250-300 | 2,76 € | 3,16 € | 3,11 € | +0,19 |
| | | | 300-350 | 2,89 € | 2,89 € | 2,89 € | -0,07 |
| | | | 350-400 | - | - | - | - |
| | F | U | 200-250 | 2,80 € | 3,06 € | 2,94 € | -0,01 |
| | | | 250-300 | 2,63 € | 2,83 € | 2,75 € | +0,03 |
| | | | 300-350 | 2,64 € | 2,77 € | 2,70 € | +0,04 |
| | | | 350-400 | 2,47 € | 2,55 € | 2,49 € | - |
| | | R | 250-300 | 2,64 € | 2,67 € | 2,66 € | +0,29 |

**BROUTARDS :** Forte demande et vente totale à des cours qui continuent de progresser.

**LAITONNES :** Les transactions retrouvent du dynamisme et les cours sont facilement maintenus après quelques semaines à forts apports et à une demande plus calme.

Effectif total: 346 - Nombre d'invendus: 91%

**BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CHAROLAIS | M | U | 350-400 | 2,75 € | 2,95 € | 2,85 € | |
| | | | 400-450 | 2,77 € | 2,84 € | 2,80 €- | |
| | | | 450 - 500 | 2,55 € | 2,69 € | 2,66 €- | |
| | | | 500 et + | 2,39 € | 2,57 € | 2,47 € | |
| | | R | 300-350 | 2,81 € | 3,07 € | 2,88 €- | |
| | | | 400-450 | 2,51 € | 2,52 € | 2,51 €- | |
| | F | U | 300-350 | 2,62 € | 2,68 € | 2,65 € | |
| | | | 350 - 400 | 2,46 € | 2,64 € | 2,54 € | +0,19 |
| | | | 400 - 450 | 2,36 € | 2,48 € | 2,42 € | +0,09 |
| | | R | 350-400 | 2,23 € | 2,49 € | 2,43 € | - |
| | | | 400-450 | 2,07 € | 2,31 € | 2,20 € | -0,05 |
| | | | 450 et + | 2,08 € | 2,29 € | 2,23 € | - |

**TAURILLONS:** Forte demande et vente totale à des cours qui continuent de progesser.
**GÉNISSES 18 mois :** Les transactions retrouvent du dynamisme et les cours sont facilement maintenus après quelques semaines à forts apports et à une demande plus calme.

Effectif total: 261 - Nombre d'invendus: 89%

**BOVINS MAIGRES +18 MOIS** - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

| | ÂGE | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| VACHES CHAROLAISES GÉNISSES - TAUREAUX | E | - 5 ans | 2,15 € | 2,99 € | 2,42 € | +0,14 |
| | | 5 à 10 ans | 2,04 € | 2,50 € | 2,21 € | +0,02 |
| | U | - 5 ans | 1,85 € | 2,23 € | 1,99 € | -0,03 |
| | | 5 à 10 ans | 1,78 € | 2,20 € | 1,90 € | -0,04 |
| | | + 10 ans | 1,76 € | 2,00 € | 1,82 € | -0,01 |
| | R | - 5 ans | 1,80 € | 2,00 € | 1,85 € | +0,06 |
| | | 5 à 10 ans | 1,73 € | 1,77 € | 1,76 € | -0,02 |
| | | + 10 ans | 1,70€ | 1,76 € | 1,72 € | +0,03 |
| | O | - 5 ans | - | - | - | - |
| | | 5 à 10 ans | - | - | - | - |
| | | + 10 ans | - | - | - | - |
| | E | 24 à 36 mois | 2,25 € | 3,11 € | 2,46 € | -0,03 |
| | U | 24 à 36 mois | 2,00 € | 2,16 € | 2,06 € | -0,03 |
| | R | 24 à 36 mois | 1,92 € | 1,98 € | 1,96€ | +0,03 |
| | Vaches suitées | | 1 180 € | 1 770 € | 1 470 € | -380 |
| | R | + 500 kg | 1,68€ | 1,78 € | 1,72 € | +0,01 |

**VACHES/GENISSES 30 MOIS :** Peu d'apports cette semaine, dû à un marché décalé. Néanmoins les acheteurs et les éleveurs jouent le jeu. La marchandise est de qualité, celle-ci trouve donc preneur rapidement ; cours reconduits.

**TAUREAUX :** Très peu d'apports pour établir une tendance stable. Cour reconduits.

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 30/04/2018

| Bovins (175) | | |
|---|---|---|
| **Broutards** | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
| 215 à 380 kg | 640 - 1080 | 2,78 - 3,05 |
| 385 à 490 kg | 1040 - 1230 | 2,51 - 2,72 |
| **Laitonnes** | | |
| 240 à 320 kg | 590 - 850 | 2,46 - 2,73 |
| 345 à 355 kg | 910 - 950 | 2,56 - 2,76 |
| **Génisses** | | |
| 370 à 420 kg (16-24mois) | 820 - 990 | 2,12 - 2,41 |
| 455 à 650 kg (24-36mois) | 960 - 1340 | 1,82 - 2,23 |
| **Taureaux** | | |
| 640 à 1115 kg | 1180 - 1970 | 1,76 - 1,85 |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 670 - 1100 | |
| Vaches entre deux | 1110 - 1310 | |
| Vaches lourdes | 1320 - 1550 | |

Bonne demande en mâles à des tarifs en progression en légers comme en lourds. Vente globale.
Placement rapide en femelles lourdes et jeunes, plus discuté en légères âgées.
Commerce toujours actif en taureaux.
En vaches maigres, on notera un écart de tarifs entre les sujets issus de cheptel qualifiés et les animaux vaccinés IBR entraînant ainsi quelques invendus.

**Bovins gras : 6**

**La Sicagemac sera fermé lundi prochain**

**Prochain marché bovins le 14 mai 2018 aux horaires habituels.**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 02/05/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 214 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

| RACE | | Conformation | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Charolais | M | U | 200 - 250 | 2,94 € | 3,28 € | 3,04 € | -0,02 |
| | | | 250 - 300 | 2,58 € | 3,21 € | 2,94 € | = |
| | | | 300 - 350 | 2,48 € | 2,82 € | 2,72 € | -0,04 |
| | | | 350 - 400 | 2,56 € | 2,92 € | 2,76 € | +0,02 |
| | | | 400 - 450 | 2,32 € | 2,80 € | 2,61 € | -0,02 |
| | F | U | 200 - 250 | - | - | - | - |
| | | | 250 - 300 | 2,36 € | 2,78 € | 2,54 € | +0,06 |
| | | | 300 - 350 | 2,30 € | 2,69 € | 2,51 € | +0,05 |

Vente très rapide, cours reconduits. Laitonnes: demande plus importante, non expliquée avec la qualité des sujets sortants (femelles de stabulation).

# Bovins

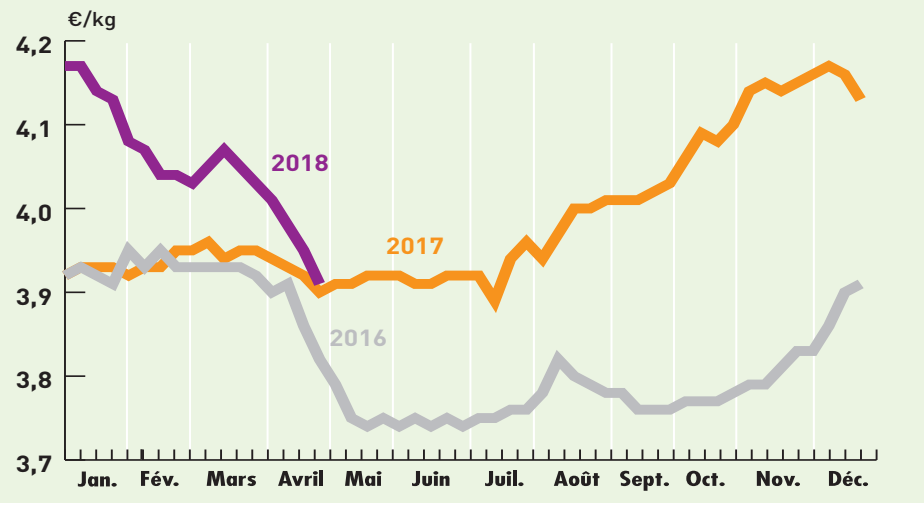
## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

*Cotations du Bassin Centre-Est du 23/04 au 29/04/2018*

| Jeunes bovins 12 à 24 mois | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | - | 3,91 € | 3,74 € | - | | | |
| Races mixte | | - | 3,64 € | 3,63 € | 3,60 € | - | |
| Races lait | | | | | - | - | - |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | - | - | - |
| Races mixte | - | - | 3,64 € | 3,63 € | 3,60 € | - | - |
| Races lait | - | - | - | - | - | 3,33 € | - |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | 3,93 € | 3,80 € | 3,69 € | 3,41 € | - | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | 3,93 € | 3,77 € | 3,67 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | 4,02 € | 3,89 € | | | | |
| Races mixte | | | | 3,34 € | 3,30 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,93 € | 2,88 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,51 € | 4,19 € | 3,93 € | 3,82 € | | | |

**Tendance :** Baisse dans les JB et équilibre dans les femelles.

### Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

*Cotations du Bassin Grand Sud du 23/04 au 29/04/2018*

| Jeunes bovins 12 à 24 mois | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors BI/Parth | 3,97 € | 3,96 € | 3,91 € | - | | | | |
| **Vaches** | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | - | 4,46 € | 4,01 | 3,85 € | 3,52 € | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,86 € | 3,69 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,37 € | 3,24 € | | |
| Races lait | | | | | | - | 2,90 € | 2,85 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | | | |
| Viande +350 kg | 4,64 € | 4,42 € | 4,11 € | 3,76 € | | | | |

# Tendances SEM. 19/2018

## Bovins de boucherie

Cette nouvelle semaine écourtée n'apporte pas de grand enseignement, avec très peu de mouvement tarifaire. Les abattoirs sont suffisamment approvisionnés en race à viande pour faire fonctionner leurs unités de transformation. L'animation commerciale sur les marchés reflète cette situation avec un plafonnement des prix dans les bonnes femelles de qualité bouchère. Dans la Charolaise, le commerce est plus équilibré après la mise à l'herbe. La demande se porte sur l'entrée de gamme pour des tarifs sans changement. Dans les réformes laitières, les abattoirs ont réduit leur activité pour cette semaine écourtée avec deux fériés où l'offre tend également à se restreindre avec la montée en puissance des travaux de printemps. Les industriels ont reconduit leurs tarifs dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, le fort décrochage des prix en Italie (-0,30€/kg en un mois) provoque un très fort mécontentement des petits producteurs qui ont refusé de livrer les abattoirs cette semaine. Malheureusement les JB finis ne peuvent être gardés trop longtemps dans les ateliers et les abattoirs le savent. La tendance française est lourde avec des tarifs sous pression.

## Broutards

L'activité est sérieusement perturbée avec des transports qui ne peuvent se faire normalement. De nombreux marchés seront fermés cette semaine. L'animation commerciale reste assez soutenue avec un équilibre offre/demande très favorable pour les bons mâles d'automne. L'inquiétude vient en revanche de l'Italie où le recul du prix des JB et les retards d'enlèvement dans les ateliers d'engraissement risquent de peser sur les achats des prochaines semaines. L'Espagne profite en revanche de la proximité du Ramadan pour réaliser de nombreuses expéditions de bateaux. En femelles, les échanges sont peu significatifs.

## Veaux d'élevage et d'engraissement

De nombreux marchés ont été déplacés ou annulés avec des intégrateurs qui ont trouvé des solutions pour alloter leurs veaux. Les intégrateurs profitent de ces semaines écourtées pour stabiliser leurs prix des veaux Holsteins ou Montbéliards avec une activité export réduite. Les tarifs sont reconduits dans les croisés Blanc bleu (R) ainsi que les croisés laitiers. La commercialisation est plus difficile dans les veaux de race à viande, avec une offre saisonnière plus abondante. ■ **Laurent Chupin**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 02/05/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 139 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

| RACE | | Conformation | POIDS | MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Vaches Charolaise | F | U | - 5 ans | 1,88 € | 2,37 € | 2,01 € | = |
| | | | 5 à 10 ans | 1,68 € | 2,08 € | 1,86 € | = |
| | | | + 10 ans | 1,51 € | 1,90 € | 1,80 € | = |
| Taureaux | M | U | + 500 kg | 0,67 € | 2,14 € | 1,94 € | - |

Marché convenable pour un lendemain de 1er mai. Les vaches maigres sont très recherchées. Cours reconduits dans la majorité des catégories.
Beau marché de bêtes de formes: 51 bêtes présentée avec de nombreux acheteurs et une bonne ambiance.

# Ovins

## OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **23/04/2018**

Effectif total: 398 - Taux de vente: 91%

| RACE | SEXE | CONFORMATION | POIDS | AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI | MAXI | MOYEN | VARIATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Agneaux : Bonne valorisation dans les lots de qualité supérieure. Tassement des cours en marchandise moyenne ou inférieure. | | U | de 32 à 38 kg | 3,22 € | 3,70 € | 3,44 € | - |
| | | | de 38 à 44 kg | - | - | - | - |
| | | | > 44 kg | 2,76 € | 3,36 € | 3,13 € | - |
| | | | > 50 kg | - | - | - | - |
| | | R | de 32 à 38 kg | 2,74 € | 3,24 € | 3,02 € | - |
| | | | de 38 à 44 kg | - | - | - | |
| | | | de 44 à 50 kg | - | - | - | - |
| Effectif total: 215 - Taux de vente : 98% | | | | OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | | |
| Brebis : Apports plus importants. vente quasi totale, mais cours reconduits sans plus. | M | | (M) | - | - | - | - |
| | F | U | < 60 kg (F) | 1,03 € | 1,14 € | 1,08 € | - |
| | | | > 60 kg (F) | 1,15 € | 1,36 € | 1,26 € | |
| | | R | > 60 kg (F) | 0,99 € | 1,23 € | 1,14 € | - |
| | | O | < 60 kg (F) | | | | |
| Effectif total: 48 - Taux de vente : 58% | | | | AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | | |
| Agneaux : Bonne valorisation dans les lots de qualité supérieure. Tassement des cours en marchandise moyenne ou inférieure. | | U | 32 à 38 kg | 3,10 € | 3,32€ | 3,21 €- | |
| | | | 38 à 44 kg | 2,73 € | 2,81 € | 2,76 €- | |
| | | | > 44 kg | - | - | - | |
| | | R | 38 à 44 kg | - | - | - | |
| Effectif total: | | | | AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête) | | | |
| Agneaux : | | U | 25-35 kg | - | - | - | |

Vente rapide et totale dans toutes les catégories. Hausse des cours due principalement à un déficit d'offre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 30/04/2018*

| Ovins : 60 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux gras | - | - |
| Brebis | - | - |

Meilleure demande en ovins à des cours fermes. Vente globale.

Prochain marché le lundi 14 mai aux horaires habituels.

*(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 23/04 au 29/04/2018*

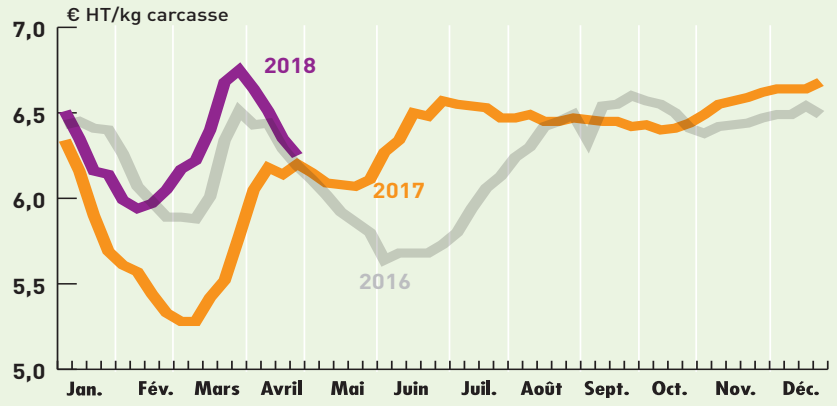
| Cat. | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | 6,62 € | 5,99 € |
| Couvert | 16 -19 kg | 6,84 € | 6,53 € | 5,9 € |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16 -19 kg | - | 5,61 € | 5,35 € |

**Prix moyens pondéré** *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*

*Cotations FranceAgriMer du 23/04 au 29/04/2018*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| 6,25 € | 7,72 | 2,34 € |

**Prix moyen pondéré des agneaux**




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 16/04/2018 au 22/04/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U | - | 7,36 | 7,32 | - | - | - | - | - |
| | Var. | | -0,15 | -0,15 | | | | | |
| | R | 6,92 | 6,91 | 6,78 | - | 6,66 | 6,61 | 6,61 | - |
| | Var. | -0,14 | -0,20 | -0,14 | | 0,08 | -0,06 | -0,08 | |
| | O | 6,01 | 5,88 | - | - | 5,97 | 5,89 | - | - |
| | Var. | | -0,20 | | | -0,04 | -0,10 | | |
| 3 (couverts) | U | - | 7,17 | 7,16 | 6,16 | - | 6,85 | 6,66 | - |
| | Var. | | -0,18 | -0,20 | -0,30 | | -0,06 | -0,01 | |
| | R | 6,71 | 6,76 | 6,67 | 5,84 | 6,85 | 6,56 | 6,32 | 5,79 |
| | Var. | -0,22 | -0,20 | -0,20 | -0,41 | -0,02 | -0,06 | -0,04 | -0,11 |
| | O | 6,08 | 6,10 | 6,11 | 5,54 | 5,95 | 5,75 | 5,66 | - |
| | Var. | | -0,19 | -0,38 | -0,36 | -0,10 | -0,19 | -0,24 | |
| 4 (gras) | U | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | Var. | | | | | | | | |
| | R | - | - | - | - | - | 5,60 | 5,39 | - |
| | Var. | | | | | | -0,17 | -0,11 | |
| | O | - | - | - | - | | 5,28 | - | - |
| | Var. | | | | | | -0,28 | | |

**Zone nord :** Agneaux : sorties saisonnières conséquentes entrainant une baisse des cours. Brebis : bonnes brebis recherchées.
**Zone sud :** Application du réseau. Marché saturé.

## Commentaire FNB

**ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :**

**INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».**

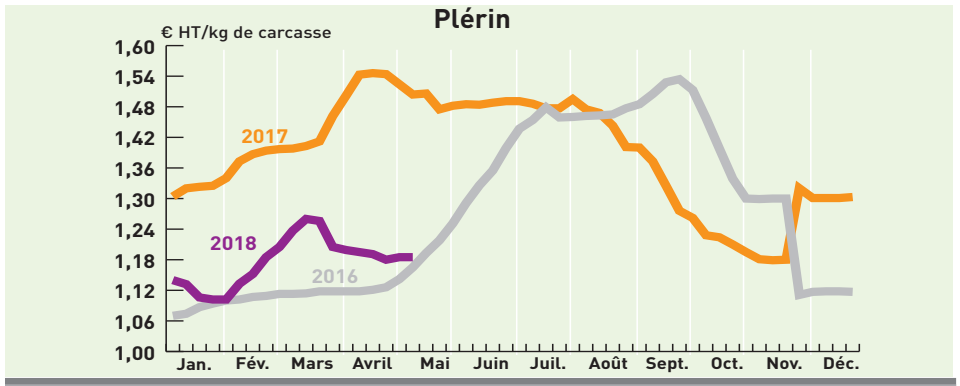
**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 30 avril 2018) :**

**«Cours reconduits»**

# Porcins

**Porcs charcutiers cadran de Plérin (27 337 porcs présentés)** *Cotations du jeudi 3 mai 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,185 €**




**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 20/04 au 26/04/2018*

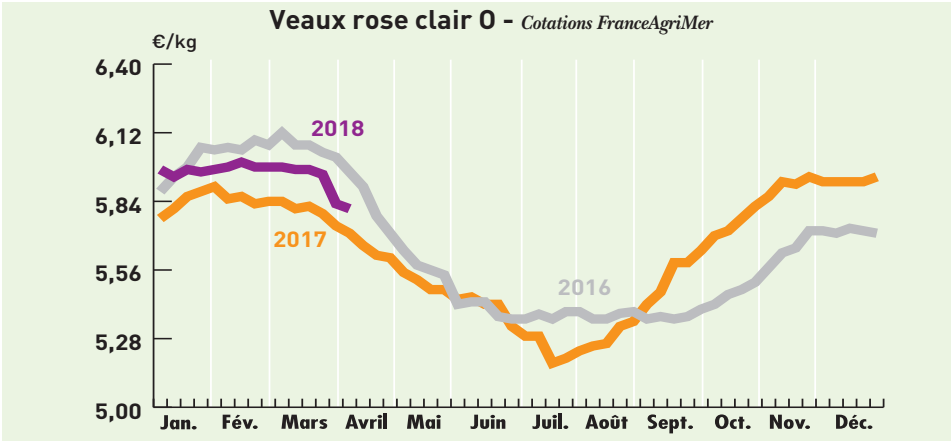
**1,43 € /carcasse euros**

# Veaux

**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 23/04 au 29/04/2018*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | 8,91 € | - | - |
| U | - | 7,37 € | 5,84 € | - |
| R | - | 6,34 € | 4,94 € | 3,73 € |
| O | - | 5,81 € | 4,78 € | 3,79 € |

**Veaux rose clair O -** *Cotations FranceAgriMer*




**Veaux de 8 jours à 4 semaines** *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 23/04 au 29/04/2018*

| Marchés | Effectif | Tendance |
|---|---|---|
| Bourg-en-Bresse | 441 | Marché décalé avec des apports en baisse. Pas d'export vers l'Espagne rendant la vente plus difficile. Les cours fléchis |
| La Talaudière | 577 | Plus d'apports,cours reconduits.. |

| Type viande (viande, mixte, croisé) | Euros/tête | Variation |
|---|---|---|
| Mâles | 243 | -11 |
| Femelles | 164 | -5 |
| **Prix moyen pondéré des veaux** | **Euros/tête** | **Variation** |
| Mâles | 169 | -3,00 |

# Caprins

**Chevreau vif** *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)*

*Cotations FranceAgriMer du 30/04 au 06/05/2018*

| Poids | Prix moyen | Variation Valeurs | Variation % |
|---|---|---|---|
| 8 à 11 kg | 2,57 | 0,00 | 0,00 |

# Céréales

Marché du 02 mai 2018

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations |
|---|---|---|---|---|
| **BLÉ TENDRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Sud Côte d'Or | meunier | avr.-juin | 148 | N C |
| | fourrager | avr.-juin | 140 | T C |
| Nord Côte d'Or | meunier | avr.-juin | 150 | N C |
| | fourrager | avr.-juin | 140 | T C |
| Aube | meunier | avr.-juin | 143 | N C |
| | fourrager | avr.-juin | 139 | N C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Aube | 62/63 kg/hl | avr.-juin | 146 | N C |
| Sud Côte d'Or | 62/63 kg/hl | avr.-juin | 140 | T C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2018** | | | |
| Aube | 62/63 kg/hl | juil.-déc. | 150 | N C |
| **AVOINE NOIRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Côte d'or/Haute Saone | 48-50 kg/hl | avr.-juin | 125 | N C |
| **SEIGLE PANIFIABLE** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Côte-d'Or | | . | inc. | C |
| **TRITICALE** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Côte d'Or/Hte Saône | 66 kg/hl | avr.-juin | 135 | N C |
| **MAÏS** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Côte d'Or | fourrager | avr.-juin | 170 | V C |
| **SORGHO** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Yonne | alim. animale | | inc. | C |
| **POIS** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Côte d'Or | fourrager | avr.-juin | 170 | V C |
| Yonne | fourrager | | n.p. | C |
| Aube | fourrager | | n.p | C |
| **Luzerne déshydratée** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Aube | 18% 1ère main | avril | 174 | V |
| **Luzerne déshydratée** | **RÉCOLTE 2018** | | | |
| Aube | 18% 1ère main | 12 de mai | 172 | V |
| **Pulpes de betterave** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Aube | 6 mm 1ère main | avril | 157 | V |
| **Pulpes de betterave** | **RÉCOLTE 2018** | | | |
| Aube | 6 mm 1ère main | 12 d'oct. | 157 | V |

# Matériel

## Tracteur

**21 -** CHERCHE tracteur 50 - 75 cv avec chargeur en bon état (réf. 19VB1)
✆ 06 42 45 22 09

**38 -** Vds tracteur Ford County 1124 forestier BE 8000 euros, à débattre.
✆ 06 75 04 60 70

**42 -** Vds tracteur avec fourche Massey Ferguson 158, 58 ch, 10 850 h, année 1973, b. état.
✆ 06 76 73 04 65

## Récolte

**07 -** A vendre faucheuse 2m Pirouette 5m40 endaineur Lely 4m25 récolteuse à fleau 1m20 très bon état
✆ 06 70 90 74 02

**21 -** VENDS hotte broyeur MB Claas neuve 5 secoueuses Dominator série 6 ou 8 Medion Tucano, prix intéressant (réf. 180C)
✆ 06 87 13 10 44

**26 -** Vds presse John Deere 342 TBE + faucheuse KUHN 5 disques + remorque auto-chargeuse 1006 NH
✆ 07 83 30 25 76

**58 -** VENDS cause cessation presse Welger révisée 435, - faneuse Kuhn 8501, TBE. (réf. 190A)
✆ 06 89 86 43 79

**69 -** AV Pirouette Vilon Fanex 4,20 m. 1200 euros + Andaineur Khun 3,20 m. 800 euros bon état.
✆ 06 76 95 33 90

**69 -** Vds cause retraite récolteuse à Fleau 1,50 m. + épandeur 3 T. avec cage ens BE. Tracteur D35.
✆ 06 73 45 71 66

**71 -** Vends presse haute densité Grenland Vicon, canal 8080, révisée, fait 15.000 bottes, état impec., tracteur MF 145, bon état.
✆ 06 37 77 46 19 ; 06 25 73 39 74

**76 -** Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ 06 21 49 50 89.

**84 -** Vds faucheuse Vicon conditionneuse à rouleaux (neufs) année 2004, 40 HA par an. B.E. Prix : 7 000 euros HT.
✆ 06 11 73 12 78

## Distribution

**01 -** Vds bol Mélangeur JF-STROLL 14 M3 Année 2010 Très bon état 3 campagnes double boitiers électroniques pesage à distance tapis de déchargement latéral béquille hydraulique Prix indiqué 12000 Euros TTC NET DE TVA à débattre
✆ 06 29 82 27 92

## Irrigation

**38 -** Vds couverture intégrale alu 18*18 1.5ha + tuyaux alu chamsa diam 80 6 m.
✆ 06 22 01 86 88

## Cave

**84 -** RECH. mat. occas. : 3 cuves de vinification rouge, fibre ou acier, chapeau flottant (2 ex. en 30 à 50 HL + 1 en 20 ou 30 HL), 1 cuve tampon de 30 ou 40 HL, 1 cuvon de 5 à 10 HL, 1 petite pompe, 2 tuyaux de raccordement des cuves (2 x 5 à 6 m) en diam. 40 ou 50, 1 pressoir pour vin rouge (à cliquer, Vasselin, ..), 1 errafloir – égrappoir, 1 bac de 100 L, 1 petite étiqueteuse, 1 petite encapsuleuse. Nous appeler
✆ 06 88 17 42 76




## Agri. divers

**01 -** Vds cse décès 2 chars à pneus - bétaillère 1 tombereau - paire disques - herse rotative 2m50 herse plate 3 éléments. - rouleau 2m50 - semoir Vicon - moulin farine - vis grains - dépilleuse maïs - pirouette 2 toupies - charrue bisoc - cuve fioul 1100 l - 1 sous soleuse
✆ 04 74 25 94 78 après 18 h

**01 -** Vds cause retraite John Deere 6420 pirouette andaineur charrue 4 fers benne 10T barrière avec passage à veau auge bac à eau glissière gros piquets acacia 2m
✆ 06 26 94 75 70

**10 -** VENDS 2 chaines alimetation 42 m., 3 lignes pipettes 42 m., brumisation 2 rampes 42 m. (réf. 1902)
✆ 06 69 22 80 17

**10 -** VENDS silo aliment 17 m3 polyester avec vis souple 10 m. (réf. 1901)
✆ 06 69 22 80 17

**15 -** Vends divers matériels agricoles de fenaison et élevage, enrubanneuse.
✆ 06 32 25 25 26

**15 -** A vendre remorque magasin frigorifique D3 CA 1600, très bon état. Prix 2 500 euros à débattre.
✆ 06 83 29 54 31

**21 -** RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres.
✆ 06 29 81 80 05

**30 -** Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, round-ballers. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

**38 -** Vds arracheuse pdet Samro SC major déport terrage trémie hydro TBE ensileuse Kuhn pièce évacuateur Maury pipeline Melotte 4 postes lavage auto. pulsateur électrique Van Fautras.
✆ 04 78 96 10 37

**38 -** Vds fauch + and + pir Kuhn, Claas Markant 40, chaîn fumier 100 m rampe 4 m, Cornadis, charrue kv 3 socs, 4 roues polo 145.80 13, 2 pneu neuf 16.9 34, 5 pneu 11 22,5, veaux s. maïs 4 ris, Nodet 15 ris, engrais 600 L + diverses matériels.
✆ 06 95 50 19 83

**38 -** Vends 2 pneu 480/70/30, 2 pneu 580/70/42, 2 pneu 215/75/R15, 1 vis à grain, 1 faucheuse Vicon.
✆ 06 15 35 36 58

**42 -** Vds tunnel avec structure et couverture 9m x 10 m. Elévateur de balles rondes.
✆ 07 83 24 40 81

**55 -** Vends benne Brimont, Beg, 14 t, pneus ballons, réhausse ensilage, 1984, 9 000 € HT.
✆ 06 79 84 20 20

**69 -** Vds cause cess faneuse Khun 7,90 m. état neuf 2 camp 7902 + surélevateur Bugnot bottes R.
✆ 06 38 75 21 77

**71 -** Vds caisse camion bétaillère Mercedes L 508 DGE 29 (1978), intérieur refait alu strié, état moyen : 500 euros - charrue Huard 365 NSH (1990) portée 3 corps, non stop mécanique, axe de retournement neuf, versoirs neufs, bon état, 2.500 euros.
✆ 06 09 44 66 09

**89 -** Vends séparateur 50 QX Daguet, complet avec 4 grilles, T.B.E., livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

# Véhicule

## Utilitaire

**01 -** Vds Renault Master bétaillère 120 DCI, 120 cv, 01-2003, 1ère main, en parfait état, distribution OK, facture d'entretien, CT OK, prix 10950 euros
✆ 06 87 05 63 94

## Tourisme

**69 -** Vend Partner Tepee EHDI 90 cv. 1,6 l. diesel. Année modèle 2014 137 000 km. 1ère main très bon état 2 pneus neige montés sur jantes. Prix 9900 euros à débattre.
✆ 04 78 19 62 00

**84 -** Vds Mitsubishi 4X4, L 200 an. 11/2015, état neuf, 6500 km, hard-top : 22 500 euros.
✆ 06 17 17 12 49

# Achat-Vente

## Récolte

**26 -** Vend fumier moutons sortis de bergerie
✆ 06 83 49 81 50

**42 -** Vds cse cess. faneuse Lely 770 Lotus Stabilo, tbe, peu servie.
✆ 04 77 64 36 63 HR ou 06 82 04 38 70

**70 -** Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

## Fourrage

ACHETE Paille sur le champ
récolte 2018.
Travail sérieux et rapide.
Tél. 06 73 92 81 55

**58 -** Vends foin sur pied 25 ha d'un seul tenant, saison 2018, région Prémery. (réf. 1603)
✆ 06 44 87 39 59

**88 -** Vends enrubanné 1ère coupe 2017 foin BR Livraison -
✆ 03 29 30 81 40 OU 06 12 85 67 49

## Pépinière

**01 -** Vds grumes chêne coupe 1 an et 2 ans pour chauffage faire offre
✆ 06 82 07 33 68

**01 -** Vds grumes acacias coupe janvier et 1 an. Faire une offre.
✆ 06 82 07 33 68

**01 -** Vds grumes acacia coupe janvier et 1 an faire offre
✆ 06 82 07 33 68

## Propriété

**21 -** RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 0602)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

## Terrain

**01 -** Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ 04 74 22 21 54 hr

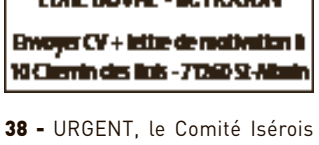
## Divers

**38 -** Vends ânesses 1 an et 5 ans + ânon de Provence + cuve 1000 l + épandeur à fumier 5 t SAB TB + charrue 2 socs HB1 + essai 10 T de charge carré de 100 daim. 8 trous.
✆ 06 38 55 53 31

**38 -** Vds pièces Saxo D 1500 cm2, moteur attelage, urgent recherche pare-chocs ar Ford Escort + divers pièces.
✆ 04 74 58 44 41

**39 -** Retraité cherche compagne aimant la campagne pour profiter de la retraite, sorties, voyages
✆ 06 24 34 69 74

## Bâtiment

AGRI STANDARD 2000


HANGARS MÉTALLIQUES
STANDARD
ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

# Location

## Agricole

**42 -** Vds hangar 13 m par 10, tbe, 300 euros ou 1 000 démonté.
✆ 06 69 56 51 37
Perreux (42)

## Autre

**21 -** RECHERCHE location de logement pour 2 stagiaires du 01/06/18 au 05/08/18 proche du Parc Samà (à proximité de Cambrils en Espagne) réf. 180A
✆ 06 32 32 02 07

# Offre

## Emploi

Recherche
Acheteur-Chauffeur
de bétail
EURL BOVAL - M. HUGON
Envoyer CV + lettre de motivation à
10 Chemin des Bois - 71260 St-Albain

**38 -** URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un AGENT D'ÉLEVAGE pour mesurer la production laitière des vaches en assurant les prélèvements d'échantillons en salle de traite le matin et le soir sur le secteur Bièvre. Qualité requise : Ponctualité, Sérieux et Autonomie. Connaissance du milieu agricole appréciée – Une formation au poste est assurée par l'entreprise. Domicile sur secteur. Permis B exigé – CDD remplacement maladie temps partiel (70 h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ 06 68 00 51 35 ou controleperformances.adi@cmre.fr

**38 -** URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un TECHNICIEN D'ÉLEVAGE ou AGENT D'ÉLEVAGE pour mesurer la production laitière des vaches en assurant les prélèvements d'échantillons en salle de traite le matin et le soir sur le secteur du Vercors. Qualité requise : Ponctualité, Sérieux et Autonomie. Connaissance du milieu agricole appréciée – Une formation au poste est assurée par l'entreprise. Domicile sur secteur. Permis B exigé – CDI temps partiel (55 h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ 06.68.00.51.35 ou controleperformances.adi@cmre.fr

**39 -** Jeune bac pro agricole chercher emploi salarié agricole ou conducteur engin. Libre septembre
✆ 06 44 31 65 10 après 19h

## Service

**01 -** CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles.. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06 63 43 51 15

**21 -** RECHERCHE battage moisson 2018, CR 8070, 7.60 m., coupe colza, Sud 21 - Nord 39 (réf. 1705)
✆ 06 86 00 02 01

**39 -** Cherche foin à faire sur pied, secteur Voiteur - Lons - Bletterans - Poligny - Sellières - 1er Plateau
✆ 06 82 20 69 49

# Demande

## Emploi

**38 -** Chauffeur tracteur dispo. été 2018, faire offres :
✆ 06 76 39 18 04

# Mariage

## Rencontre

**56 -** Belle femme malgache de 35 ans, gentille, travailleuse, généreuse CHERCHE un homme de 35/50 ans pour construire une vie à deux, plus si affinité, relation durable, réponse assurée. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 190C)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

# Animaux

## Bovin

**21 -** Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles ( 16 mois) et génisses 1 an et 2 ans ( prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ 06 21 88 22 77

**21 -** Elevage HBC, VEND taureau adulte et veaux reproducteurs 16 mois CHAROLAIS, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 110C)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent)
06 37 23 32 07 (Baptiste)

**21 -** VENDS taureau 2 ans, - veaux de l'année, vêlage facile sur génisses et vaches. IND IBR, HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 1405)
✆ 06 98 38 19 62

**21 -** Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - 30 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 150C)
✆ 06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) - 06 74 69 62 41 (Bertrand)

**21 -** Elevage charolais inscrit VEND taureau adulte et gros veaux 16 mois aptes à saillir, TGS. GAEC Lechenault Frères - St Thibault (réf. 1706)
✆ 06 24 24 69 93

**25 -** Race MONTBELIARDE vend ou échange vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 100A)
✆ 03 81 50 46 81 - 06 82 66 55 60

**38 -** Vds génisses vosgienne pure race 14 mois indemne IBR.
✆ 04 74 59 19 75 HR

**38 -** Vends 2 génisses agri biologique à terme fin juillet, une Holstein et une croisée Holstein/Montbéliarde, indemne IBR : 1500 euros.
✆ 06 73 39 97 45

**42 -** Vend taureau charolais 7 ans, type viande, vêlage facile, indem IBR.
✆ 06 26 61 24 56

**42 -** Vds taureaux charolais 16 mois / 17 mois, HBC, vêl. facile. Elevage et viande Cuisset JM.
✆ 06 30 92 60 12

**42 -** Vds 3 génisses Abondance de 17 à 22 mois, cause retraite.
✆ 04 77 63 21 19
laisser un message

**58 -** David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ 03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69

**58 -** - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 15 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 110B)
✆ 06 70 34 71 84

**58 -** VENDS reproducteurs 12 - 16 mois, - génisses 18 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1306)
✆ 06 88 78 99 53 - 06 47 76 43 44

**58 -** VENDS génisses HBC de 24 à 30 mois inséminées, origine insémination - mâles reproducteurs, certains vêlages faciles, génotypés, - 1 taureau Limousin né octobre 2016. F. Bouche (inséminateur/éleveur) (réf. 140F)
✆ 06 16 07 54 55

**58 -** VENDS reproducteurs dont plusieurs vêlage facile, origine Celsius, - taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 140E)
✆ 06 33 49 46 88

**58 -** Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureau de 2 ans, - taureau de 5 ans, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 140I)
✆ 06 83 68 07 96

**58 -** VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC dont sans cornes, vêlage facile. GAEC Touillon-Moiron (réf. 150E)
✆ 06 19 82 08 94

**58 -** Vds 2 taureaux charolais 30 mois et 6 ans - Veaux reproducteurs 16-17 mois, le tout HBC, IBRA. EARL BERGER, Ternant.(réf.16VB2)
✆ 06 25 72 20 74

**58 -** Prends en pension 25 génisses 1 an, indemne IBR ( réf 1701)
✆ 03 86 50 54 25

**58 -** VENDS cause retraite vaches suitées CHAROLAISES, IBR A (réf. 170C)
✆ 06 83 26 81 17

**58 -** VENDS 1 taureau 3 ans et demi HBC, fils Azelier cause fin saillie. EARL Dominique Compot (réf. 180B)
✆ 06 03 59 84 26

**69 -** Vds taureaux charolais HBC 16/18 mois type viande et élevage, vêlage facile. Ttes garanties sanitaires et livr. possible.
✆ 06 85 73 49 86

**71 -** Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

**71 -** Vends T. B. taureaux repro. charolais HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

**71 -** Cheptel IBR A vend 40 vaches charolaises gestantes suitées de veaux de 3 à 6 mois, vaccinés FCO 8 et 4.
✆ 06 28 28 75 47

**71 -** Vends taureaux HBC adultes et 15 mois, IBR A, FCO 8 et 4. Debarnot François, Charolles.
✆ 06 14 82 52 05

**71 -** Vente troupeau Prim'Holstein élevage Alain Bonnet, 30 vaches et 22 génisses gestantes, pointage UPRA 83.8, ainsi que 2 Jersey et 3 brunes.
✆ 06 84 51 71 10

**71 -** Choix de taureaux charolais HBC 16 mois, taureau 4 ans, né dans l'élevage, TGS. Chatillon J.-M.
✆ 06 15 93 22 70

**88 -** Vends tauraux BLOND D'AQUITAINE 3.5 ans, 2 ans choix dans jeunes 11 mois indem IBR PARATUBE BVD . Très calme -
✆ 03 29 30 81 40 OU 06 12 85 67 49

**88 -** Vends 5 taureaux HBC 18 mois charolais, 1hét. sans corne. Très bonnes qualités, calmes. TGS livr. possible. Henry R.
✆ 06 76 88 81 45

**89 -** VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 140G)
✆ 06 87 16 54 66

## Porcin

**38 -** VENDS PORCELETS toute l'année à partir de 20kg et tous les poids jusqu'au porc finis - nés et élevés sur paille.
✆ 06 83 81 45 79

## Equin

**15 -** Vends poney attelé monté + mulet de bas 1,35 m + ponète 1,35 m, dociles.
✆ 06 86 35 28 28 - 04 71 20 70 20

## Volaille-Lapin

**42 -** Vds lapins 1 kg environ.
✆ 04 77 54 11 56

## Chien

**26 -** Vends borders collies, portée de 7, 4 femelles et 3 mâles, troupeaux et compagnie non Lof siret 34924390700012.
✆ 06 83 49 81 50

**69 -** A réserver Bouvier Bernois né le 13/04 SIRET 751469808. Père 250269812246644 non lof.
✆ 06 76 36 17 76

**71 -** A retenir 2 beaux chiots Epagneul breton pure race, nés le 15-3-18, portée de 3, non Lof, n° ident. mère : 2502696041484159, n° Siren : 310566807.
✆ 06 88 49 49 42

**Les locaux de Terres de Bourgogne SERONT FERMÉS le vendredi 11 mai 2018. Merci de votre compréhension.**

# bulletin d'ABONNEMENT

**À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :**
**TERRES DE BOURGOGNE**
**1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40**
**abonnement@terres-de-bourgogne.net**

## AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

**AU SITE agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 105 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
- ☐ pour 1 an 48 €
- ☐ pour 2 ans 96 €

**TOTAL**

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

# PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

**Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.**

## 1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

**La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC**

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

## 2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
*(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)*
- ❒ 1 Parution **10 €**
- ❒ 2 Parutions **15 €**
- ❒ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
*(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)*
- ❒ 1 Parution **29 €**
- ❒ 2 Parutions **43€**
- ❒ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

## 3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

## 4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque .....

Terres de Bourgogne

1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

**Votre justificatif comptable**

**A découper et à conserver**

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse : .....
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87€ HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## DÉMISSION

### BARDIN

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 Ruelle Basse
21490 Ruffey les Echirey
789 124 799 RCS Dijon**

Par AGE du 2-05-2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Bernard BARDIN de démissionner de ses fonctions de co-gérant et a nommé en qualité de nouveau co-gérant M. Idalécio GOMES, demeurant 3 Impasse du Paquier - 21490 Clenay, pour une durée illimitée à compter du 2-05-2018.

Pour avis. La Gérance.

*AL211921519*

## NOMINATION

### AMORA MAILLE SOCIETE INDUSTRIELLE

**SAS au capital de 24 598 397 €
Siège social : ZI de la Norge
21800 Chevigny Saint Sauveur
311 641 229 RCS Dijon**

Par décisions en date du 04.04.2018 le président a décidé de nommer en qualité de personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société, M. Didier GUITTARD, dmt Kirchweg 12, 8604 Volketswil - Suisse. Mention au RCS de Dijon

*AL211921531*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### NICOLAS 2004

**SCI au capital de 100 €
23 avenue de l'Imperatrice,
64200 Biarritz
477708549 RCS Bayonne**

**Transfert de siège**

Aux termes de l'AGE en date du 19/04/2018, les actionnaires ont décidé de transférer le siège social à 54 route de Dijon, 21121 Daix, à compter du 20/04/2018.

Objet : Acquisition prise a? bail de meubles ou d'immeubles, Durée : 99 ans Radiation du RCS de Bayonne et immatriculation au RCS de Dijon

*AL211921520*

### DEBORAH

**SCI au capital de 59.000 euros
Siège social : 59 Rue du Château d'eau
21000 Dijon
442 348 389 R.C.S. Dijon**

Par AGE du 03/05/2018, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 81, Avenue Ledru Rollin - 75012 Paris à compter du 03/05/2018. La société sera immatriculée au RCS de Paris et sera radiée du RCS de Dijon.

*AL211921529*

### T.D MULTISERVICES

**SARL au capital de 7622,45 euros,
siège social : 1 Rue du 11 Novembre
21300 Chenôve,
431 843 465 RCS Dijon**

décision du 16/04/2018 : transfert du siège social 23 Rue du Tabourot 21470 Brazey en Plaine, pour avis.

*AL211921533*

### ALLAMA INVEST

**Société civile au capital de 436 000 euros
Siège social
14 Rue du Tilleul Domois 21600 Fenay
793 411 794 RCS Dijon**

L'AGE du 23-04-2018, a décidé de transférer le siège social du 14 Rue du Tilleul Domois, 21600 Fenay au 5 Impasse de la Bergerie 21910 Noiron sous Gevrey à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis. La Gérance

*AL211921534*

### HELLEBORE

**Société civile immobilière
au capital de 91 469,41 euros
Siège social
14 Rue du Tilleul Chez Mme BERTHIOT
Domois - 21600 Fenay
421 988 577 RCS Dijon**

L'AGE du 23-04-2018, a décidé de transférer le siège social du 14 Rue du Tilleul Chez Mme BERTHIOT Domoi, 21600 Fenay au 5 Impasse de la Bergerie 21910 NOIRON SOUS GEVREY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RCS Dijon.

Pour avis. La Gérance

*AL211921535*

### ALCYONE

**Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
14 Rue du Tilleul Domois 21600 Fenay
498 090 125 RCS Dijon**

L'AGE en date du 23-04-2018, a décidé de transférer le siège social du 14 Rue du Tilleul Domois, 21600 Fenay au 5 Impasse de la Bergerie 21910 Noiron sous Gevrey à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

La Gérance

*AL211921536*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### TFP DIJON EST

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 37 rue de Longvic
21300 Chenôve
798 321 113 RCS Dijon**

La réduction du capital social de 20 000 euros à 4 000 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 6 avril 2018 de ce journal est définitivement réalisée avec effet du 27 avril 2018

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

**Capital social :**

**Ancienne mention :** le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000€)

**Nouvelle mention** : le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000€)

*AL211921532*

### H4 ORPHAN PHARMA

**SAS au capital de 980.000 €
Siège social :
LBA Centres d'Affaires
Immeuble le Mazarin
10, avenue du Maréchal Foch
21000 Dijon
821 279 734 R.C.S. Dijon**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 11/04/2018, les associes ont décidé d'augmenter le capital social pour un montant de 172 131 euros.

Aux termes des décisions du président en date du 25/04/2018, il a constaté la réalisation de l'augmentation de capital.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 1 152 131 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour Avis.

*AL211921537*

## CONVOCATION

### LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE

**Société Coopérative Agricole
à capital variable
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey Les Laumes
Agrément n° BOU 06-21-2
RCS Dijon D 482 318 086**

**CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Les adhérents de la Société Coopérative Agricole LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

**LE MARDI 5 JUIN 2018 à 9h30**

**Salons du Colisée – 1 rue d'Amsterdam**

**71100 CHALON SUR SAONE**

Sur l'ordre du jour suivant :

Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2017, activités et résultats,

Rapports du commissaire aux comptes,

Examen et approbation des comptes 2017,

Rapport et quitus aux administrateurs,

Affectation du résultat de l'exercice,

Renouvellement des mandats d'administrateur,

Fixation de l'allocation globale de l'indemnité aux administrateurs,

Constatation de la variation du capital social,

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités,

Questions diverses.

**CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Les adhérents de la Société Coopérative Agricole LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le :

**LE MARDI 5 JUIN 2018 à 10h**

**Salons du Colisée – 1 rue d'Amsterdam**

**71100 CHALON SUR SAONE**

Sur l'ordre du jour suivant :

Mise en harmonie de statuts avec l'arrêté ministériel du 28 avril 2017 portant homologation des modèles de statuts des sociétés coopératives agricoles (Journal Officiel du 11 mai 2017),

Modifications diverses des statuts : articles 2 & 2 (Circonscription territoriale), 3 (Objet « Collecte-vente », « Approvisionnement » et « Services »), 14 (Constitution du capital social), 21 (Composition du conseil d'administration) et 29 & 1 (Pouvoirs du conseil), 2 & 1 (Dénomination),

Transformation des statuts en type 3 « sections géographiques » et règlement intérieur,

Questions diverses,

Pouvoirs pour les formalités.

Les Adhérents ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour précédant l'assemblée générale, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, ainsi que du texte des résolutions proposées, du bilan et du compte de résultat afférant à l'exercice 2017 au siège social des ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE.

Le conseil d'administration

*AL211921538*

## MODIFICATION DE STATUTS

### BDGDL

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège social: 23 avenue Victor Hugo
21000 Dijon
831 138 987 R.C.S. Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 11 octobre 2017, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 2.415.430 € pour le porter à la somme de 2.417.430 €.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 241.543 actions, de 10 euros de valeur nominale chacune.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le représentant légal.

*AL211921511*

### SELARL D'AVOCATS BPS Me Olivier PITTET 19 Chemin de la Combe aux Chiens BP 10869 25025 Besançon Cedex

### FINANCIERE JFC

**S.A.S.
Au capital de € 1 244 759,30
Siège social : 11 Boulevard de Brosse
21000 Dijon
384 690 301 RCS Dijon**

Lors de l'Assemblée Générale, en date du 14/04/2018, il a été décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de ne pas pourvoir au remplacement du Commissaire aux comptes suppléant.

La mention soumise à publicité est la suivante :

Commissaire aux comptes suppléants

**Ancienne mention :** Monsieur Guy MENOUILLARD. Demeurant à Lons le Saunier (39000) - 7 Rue des Perrières

**Nouvelle mention :** Néant

Pour avis.

*AL211921518*

### ARTHUS CONSEIL

**SARL au capital de 11.000 €
Siège Social : 62 Rue de Lorraine
21200 Beaune
447.822.693 RCS Dijon**

Suivant assemblée générale extraordinaire du 30/03/18, la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne : Société à responsabilité limitée. Nouvelle : Société par actions simplifiée.

Administration : Ancienne : Gérant : Alain ITENEY. Nouvelle : Président : Alain ITENEY, 11 Rue Aux Loups, 21200 Levernois.

Commissaire aux comptes : Ancienne : Néant. Nouvelle : SARL PRAUGEC AUDIT, 41 Rue Laure Diebold, 69009 Lyon.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions ou transmissions d'actions entre associés sont libres. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

*AL211921524*

## CESSION

### ROUGIER CONSEILS Société d'Avocats au Barreau de Mulhouse 64, rue Jacques Mugnier 68200 Mulhouse Tél. : 03.89.33.44.44

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Sausheim du 31 mars 2018, enregistré le 25 avril 2018 au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Dijon 1 sous Dossier 2018 21071 Référence 2018 A 01718, la société ESPACE PREMIUM, société par actions simplifiée au capital de 200 000 EUR, dont le siège est à 21300 Chenôve - 7, rue Paul Langevin, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 337 709 307, a vendu à la société PASSION AUTOMOBILES KODO, société par actions simplifiée au capital de 300 000 EUR, dont le siège est à 21300 Chenôve - 7, rue Paul Langevin, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 833 702 582, la branche de fonds de commerce d'exploitation de la concession automobiles MAZDA et de réparateur agréé de véhicules de marque MAZDA (ventes de véhicules neufs et occasion, service après-vente, négoce de pièces de rechange et accessoires), sise et exploitée à partir d'un établissement à 21300 Chenôve - 7, rue Paul Langevin, moyennant le prix principal de quatre-vingt-sept mille euros (87 000 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 69 000 EUR et aux éléments corporels à hauteur de 18 000 EUR. L'entrée en jouissance a été fixée au 01 janvier 2018.

Les oppositions devront être faites par acte extrajudiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au Cabinet d'Avocats FILEAS à 21000 Dijon - 14, rue Jean de Cirey.

Pour avis,

*AL211921322*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### LOCATION-GERANCE

Suivant acte SSP en date du 01/05/2018 FRANCE QUICK, SAS au capital de 92225000 euros, ayant son siège social 50 Avenue du Président Wilson Parc des Portes de Paris, 93214 La Plaine Saint Denis, 950 026 914 RCS de Bobigny a confié en location-gérance à DRQ QUETIGNY, SASU au capital de 5000 euros, ayant son siège social 2-6 rue des Chalands Pole Commercial du Grand Quétigny, 21800 Quétigny, 838 561 033 RCS de Dijon, son fonds de commerce de : La fourniture au comptoir pour une consommation sur place ou à emporter d'aliments et de boissons, présentés dans des conditionnements jetables. sis et exploité au 2-6 rue des Chalands, Pole Commercial du Grand Quétigny, 21800 Quétigny La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 3 ans à compter du 01/05/2018 pour se terminer le 30/04/2021.

*AL211921522*

## NON DISSOLUTION

### SARL IMMOBILIERE RICHEBOURG

**au capital de 1 000 euros
Siège social : 6-8 Rue Richebourg
21220 Gevrey Chambertin
488 522 442 RCS Dijon**

Par une décision du 27/04/2018, les associées, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

La Gérance.

*AL211921527*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE «GRANDAY-FOIGNOT»

**Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège Social : Zone artisanale
21200 Montagny Les Beaune
340 466 309 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 avril 2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 avril 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Claude GRANDAY demeurant 5 rue du Mont du Chat - 21200 Ste Marie La Blanche, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé demeurant 5 rue du Mont du Chat - 21200 Ste Marie La Blanche. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

*AL211921510*

**ANNONCES LÉGALES**
**Tel. 03 80 78 90 42**
legales@terres-de-bourgogne.net

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE LA CÔTE D'OR

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, ou substitution les biens suivants :

**AS 18 0064/01 – AS 18 0065/01**

**PULIGNY-MONTRACHET:** Objectif : Maintien du Domaine exploitant en place

· **10% de parts sociales de la SCI NIMISA (parts n° de 1 à 100)**. RCS DIJON 423 736 818. Siège social à Puligny Montrachet

· **La nue-propriété de 100 % des parts de la SCEA EBEN (parts n° de 1 à 100).** RCS DIJON 509 524 732. Siège social à Puligny Montrachet

**Sociétés détenant :**

**Actif immobilisé :**

- 87a 84ce de vignes et terres à vigne en AOC PULIGNY MONTRACHET 1ER CRU
- 96a 53ca de vignes et terres à vigne en AOC PULIGNY MONTRACHET
- 5ha 17a 01ca vignes et terres à vigne en AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE BEAUNE (CORMOT-VAUCHIGNON)
- 62a 92ca de vignes et terres à vigne en BOURGOGNE (PULIGNY MONTRACHET-CORPEAU)
- Un ensemble de bâtiments d'habitations, d'exploitation, cuveries, caves et maison de vendangeurs à Puligny Montrachet
- Autres immobilisations corporelles, plantations

**Stocks, Créances, Capitaux propres, Emprunts, Dettes**

**CHAIGNAY** : 7 a 65 ca - La combe carlot: ZL-12

2 ha 53 a 99 ca - La combe carlot: ZL-12 - La combe cermerond: ZD-34 - Le bas des herbues: ZZ-7 - Le couternon: YH-14 - Le tronchois: YB-1 - Les corvees du monteau: YN-18

**IS-SUR-TILLE** : 55 a 96 ca - Les champs fuzereaux: WB-2

**MARSANNAY-LE-BOIS** : 2 ha 18 a 11 ca - La combe bons enfants: WC-1

**NORGES-LA-VILLE :** 59 a 72 ca - Au buisson potin: WA-1

**SAVIGNY-LE-SEC**: 2 ha 03 a 12 ca - Au bois rond: ZM-51

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28/05/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL211921525*

## AVIS DE CONSTITUTION

### CALI

**Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue du Château
21160 Corcelles les Monts**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon, le 03/04/2018 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société civile immobilière ;

**Dénomination sociale :** CALI ;

**Siège social** : 7 rue du Château, 21160 Corcelles les Monts;

**Objet social** : l'acquisition, l'administration et la gestion par la location ou par tout autre moyen de tous immeubles et biens immobiliers ;

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;

**Capital social** : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;

**Gérance** : Monsieur Stéphane GARCIA, demeurant 7 rue du Château – 21160 Corcelles les Monts et Madame Aurélia JOURDAN, demeurant 7 rue du Château - 21160 Corcelles les Monts ; Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis - La Gérance

*AL211921468*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/04/2018 il a été constitué une société

**Dénomination sociale** : AB ISOLATION ET AMÉNAGEMENT

**Siège social** : 3 rue des climats de Bourgogne, 21600 Fénay

**Forme** : SARL Unipersonnelle

**Sigle** : AB

**Nom commercial** : AB Isolation et Aménagement

**Capital :** 1000 €

**Objet social** : La société a pour objet : -Vente et pose de cloisons et contre cloisons d'isolation : thermique, acoustique et feu -Vente et pose de faux plafonds : Technique et décoratif -Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financière, immobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Tous travaux de Serrurerie et Métallerie.

**Gérant** : Anthony BURCHARD, 3 rue des climats de Bourgogne, 21600 Fénay

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

*AL211921507*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à DIJON du 25/04/2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dénommée TOP TERRASSEMENT 21, dont le siège social est situé 32, rue du Château d'eau - 21160 Corcelles-les Monts et qui a pour objet le terrassement et la Voirie et Réseau Divers (VRD) ; la maçonnerie, la démolition et la rénovation de bâtiments anciens. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon.

Mme Jeanne HUGUENIN, demeurant 32, rue du Château d'eau - 21160 Corcelles-les Monts, assure la gérance sans limitation de durée.

Pour avis.

*AL211921508*

### DU PARC-CABINET D'AVOCATS 4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Dijon du 26/04/2018, il a été constitué une SAS au capital de 1.000 €, dénommée Z.A.L., dont le siège social est situé 8, Chemin de la Noue - 21600 Longvic, qui a pour objet le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment de la stratégie d'entreprise, de la finance, de l'organisation, du management, de la gestion commerciale, administrative, technique ou industrielle, de

l'acquisition immobilière, en faveur de toute personne physique, française ou non ; de toute personne morale ou entité, ayant ou non la personnalité juridique, française ou non, créée ou à créer. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Les cessions d'actions entre associés ainsi que les cessions

d'actions au profit de tiers étrangers à la société seront soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés ; le cédant prenant part au vote.

M. Ludovic CHEVIRON, demeurant 38, rue de la Préfecture - 21000 Dijon, assure la Présidence sans limitation de durée.

*AL211921513*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 18/04/2018, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : DYLOU

**Capital** : 100 €

**Siège Social :** 18, rue de la Fontaine, 21160 Perrigny-les-Dijon

**Objet** : l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers ou mobiliers, etc.

**Durée** : 99 années

**Gérance** : M. Anthony MENDES et Mme Claudia MENDES, demeurant ensemble 18 rue de la Fontaine, 21160 Perrigny-les-Dijon

**Cession de parts sociales** : libre entre associés, leurs ascendants et descendants, leurs conjoints. Agrément à l'unanimité des associés pour toute cession à un tiers.

**Immatriculation** : Au RCS de Dijon.

Pour avis,

*AL211921517*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 5.4.2018, il a été constitué une SASU dénommée : PRP 21.

**Nom commercial** : PRP 21.

**Capital** : 500€.

**Siège** : 87 rue d'Auxonne, 21000 Dijon.

**Objet** : Ventes de pizza, divers sandwichs sur place, emporté et livraison.

**Durée** : 99 ans.

**Président** : Mme SAFI INES, 08 rue des Minimes, 51300 Vitry Le François, pour une durée indéterminée.

Immatriculation au RCS de Dijon

*AL211921521*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à GENLIS (21110) du 23 avril 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** LE COMTE DES DUCS.

**Capital social :** 2 000 euros par apports en numéraire

**Siège social :** 6, Rue des Acacias à 21110

Genlis

**Objet social :** achat et vente de fromages et produits alimentaires à destination des comités d'entreprises, professionnel et particulier -

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Gérant :** M. Jean-Loup BÉNIER demeurant 6, Rue des Acacias à 21110 Genlis.

RCS Dijon.

Pour avis.

*AL211921528*

# NIÈVRE

## DÉMISSION

### EVERSPEED COMPOSITES

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 700.000 €**
**Siège social :9 rue du Champs de Magny**
**58470 Magny-Cours**
**522 616 788 R.C.S. Nevers**

Aux termes du procès verbal en date du 23/12/2016, l'assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission de la SARL CATE de ses fonctions d'administrateur à compter du 31/12/2016, et déci-dé de nommer en qualité de nouvel administrateur M. Pierre NICOLET demeurant 19 rue de Prony, 75017 Paris.

Aux termes du procès verbal en date du 15/06/2017, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

- de confirmer la poursuite d'activité du fait que les capitaux propres ne sont pas reconstitués.

- de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de A.A.C.E.- ILE DE FRANCE, SA dont le siège est situé 29 rue du Pont, 92200 Neuilly sur Seine, 582 009 593 RCS Nanterre

- de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant de la société AUDI-TEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS (AACE).

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

*AL581921562*

## SUCCESSION

**MAITRE Valérie PLANÇON, Notaire à Varzy (58210)**

### AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

«Par testament olographe du 24 février 2005, Mme Marguerite CENDRE, née à Entrains-sur-Nohain, le 11 février 1924, dt à Entrains-sur-Nohain, veuve de M. Bénito Anselmo CASSANI, décédée à Entrains-sur-Nohain , le 07 février 2018, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Valérie PLANÇON, suivant procès-verbal en date du 24 avril 2018, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de Nevers, le 27 avril 2018.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Valérie PLANÇON, Notaire à Varzy (58210), 8 boulevard Dupin, Notaire chargé du règlement de la succession.»

*AL581921573*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### AGREGATS DU CENTRE RECYCLING

**SARL au capital social de 30 000 Euros**
**Siège Social : 130 Route de Nevers**
**58180 Marzy**
**R.C.S. Nevers 507 626 034**

Par décision du 11.04.2018, le siège social a été transféré au 60 rue Voltaire - ZI des Chamonds 58640 Varennes-Vauzelles, à compter de cette même date.

Pour avis

*AL581921535*

### AGREGATS DU CENTRE

**Société par actions simplifiée**
**Au capital social de 650 000 Euros**
**Siège social : Le Chaumont**
**18320 Cours Les Barres**
**R.C.S. Bourges 350 556 460**

Le 01.05.2018, L'AGE de cette société ayant pour présidente AGREGATS DU CENTRE GROUPE SAS ayant son siège social 60 rue Voltaire ZI des Chamonds 58640 Varennes Vauzelles immatriculée au RCS Nevers 531 010 569 a décidé de transférer le siège social au 60 rue Voltaire ZI des Chamonds 58640 Varennes Vauzelles. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis.

*AL581921547*

**Me Caroline ASSIER**
**Avocat**
**16, Avenue Jean Jaurès**
**73200 ALBERTVILLE**

### SAS JAG

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 500 euros**
**Siège social : Le Moulin de Chazeau**
**58110 Rouy**
**818 154 098 RCS Nevers**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 Mars 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social de Le Moulin de Chazeau- 58110 Rouy au 8, Rue du Président Coty - 73200 Albertville, à compter du 8 Mars 2018. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

**Ancienne Mention :** le siège social est fixé à Le Moulin de Chazeau- 58110 Rouy

**Nouvelle Mention :** le siège social est fixé à 8, Rue du Président Coty -73200 Albertville,

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 818 154 098 RCS Nevers fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de CHhambery.

Pour avis,

La Gérance.

*AL581921567*

## CONVOCATION

### SICAFOME

**29 route de Châtillon**
**58290 Moulins Engilbert**

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le

**VENDREDI 25 MAI 2018 à 16 h 30 Salle polyvalente de Moulins-Engilbert**

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration

- Rapports du Commissaire aux comptes

- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2017

- Affectation du résultat de l'exercice

- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce

- Questions diverses. Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président, Philippe MARTIN.

*AL581921545*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SCP François et Guillaume DINET Notaires à Clamecy (Nièvre), 24, rue Marie Davy**

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial (Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET notaire, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «François DINET et Guillaume DINET, Notaires Associés» titulaire d'un office notarial dont le siège est à Clamecy (Nièvre), 24, rue Marié-Davy office notarial n° 58034, le VINGT AVRIL DEUX MILLE DIX-HUIT Monsieur Pierre André ZUNINO et Madame Camila GONZALEZ son épouse demeurant ensemble à Ouagne (Nièvre) Le Bourg, rue des Fournerats mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Besançon (Doubs) le 12 février 1977, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Guillaume DINET 24 Rue Marié Davy à Clamecy (58500) où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

*AL581921534*

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**le Mardi 19 juin 2018 à 10 H 30**
**au TGI de NEVERS (58),**
**au Palais de Justice, Place du Palais**

**UNE MAISON à NEUVY-SUR-LOIRE (58) 231 rue de la Villeneuve**

A usage d'**HABITATION**, comprenant au sous-sol (95,5 m²) : cuisine d'été,

3 pièces, salle d'eau, **GARAGE** ; au rez-de-chaussée : entrée avec placard, séjour avec cheminée, 3 chambres, cuisine, couloir, salle de bain, w.-c. avec lave-mains ;

**SUPERFICIE habitable** (hors sous-sol) : **92,58 m² - Terrasse** carrelée

**Terrain arboré –** Le tout cadastré section A nos 584, 585, 586, pour une contenance totale de **14 a 90 ca**

**- Ce bien est INOCCUPE**

**MISE A PRIX : 55.000 Euros**

Consignation pour enchérir : 5.500 euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser

Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de NEVERS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 17/00054, à la **Selarl Isabelle MAUGUERE**, Avocat à NEVERS (58000), 23 rue Gambetta, **Tél : 03 86 71 88 55 à Maître Denis LANCEREAU,** Avocat associé du **Cabinet TOCQUEVILLE,** 22 rue de Tocqueville, 75017 PARIS, **Tél : 01 56 33 26 26 (uniquement de 14 H à 16 H).**

**VISITE sur place le Jeudi 31 mai 2018 à 14 H 30**

*AL581921575*

## MODIFICATION DE STATUTS

### SARL DOMAINE DE L'ESPERANCE

Aux termes d'une délibération en date du 11 avril 2018, l'AGE des associés de la SARL DOMAINE DE L'ESPERANCE, au capital de 5000 euros ayant son siège L'Espérance 58310 Dampierre sous Bouhy, immatriculée 477803498 RCS Nevers a décidé d'étendre l'objet social aux activités de location de vélos à assistance électrique, de transport de personnes avec des véhicules de 9 places maximum et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, d'augmenter le capital social de 100000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

**Ancienne mention** : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros)

**Nouvelle mention** : Le capital social est fixé à cent cinq mille euros (105 000 euros)

Pour avis

La Gérance

*AL581921444*

**les avocats**
**Legalys Conseils**
**Route d'Orléans - BP 89**
**18230 St Doulchard**

### SCEA BJP MARANCY

**Société Civile d'Exploitation Agricole**
**Au capital de 821.200 euros**
**Siège social : « Marancy »**
**58330 Bona**
**R.C.S. Nevers 799 460 621**

L'AGE du 23/04/2018 a décidé, à effet du même jour, de :

- transformer la Société en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, sans création d'un être moral nouveau. Le groupement a été agréé par une décision du 20/04/2018. Sa dénomination devient « GAEC DE MARANCY ».

- nommer M. Nicolas BEAUME, dt Domaine de Marancy – 58330 Bona, en qualité de cogérant,

Les modifications seront faites au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

*AL581921542*

### DDPHONE

**EURL au capital social de 1000 euros**
**Siège social : 28 Rue Marie Davy**
**58500 Clamecy**
**818 443 079 RCS Nevers**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 avril 2018, il convient d'ajouter a l'objet social de la société : de L'achat, la vente, l'import et l'export, en gros, demi-gros et détail de cigarette électronique et produit à fumer ainsi que toutes accessoires s'y rapportant en magasin spécialisé et/ou par internet.

Par conséquent, l'Article 2 des statuts a été modifié.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention.

*AL581921554*

### GAEC DE BEAUMONT

**Beaumont 58230 Alligny-En-Morvan**
**Au capital de 200 010 euros**
**RCS Nevers - 330 254 772**

Par effet d'un acte sous seing privé du 17 avril 2018, le GAEC de BEAUMONT a été transformé en EARL de BEAUMONT, prenant effet le 17 avril 2018 et disposant des caractéristiques suivantes :

**Forme** : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE

**Objet** : activités agricoles

**Siège social :** Beaumont 58230 Alligny-En-Morvan

**Associé et gérant :** M. Gérard GUENOT demeurant Beaumont 58230 Alligny-En-Morvan

**Capital social :** 200 010 euros divisé en 13 334 parts représentatives de biens mobiliers

**Durée** : 99 ans

La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

*AL581921576*

### S.C.P HUBERT ADENOT ET SOPHIE KOWAL NOTAIRES,

**associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial**
**Siège**
**Corbigny (58800),**
**22 avenue du Champ de Foire**
**Capital : 672.400,00 €**
**SIREN : 448.922.542**

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Me Pierre JOURDIER, notaire à DECIZE, le 15 juin 2017 et d'un acte de réalisation de conditions suspensives reçu par Me Pierre JOURDIER, notaire à DECIZE, le 02 mai 2018 :

Il a été pris acte de changer la dénomination de la société, à compter du 02 mai 2018 de « SCP Hubert ADENOT et Sophie KOWAL, notaires associés titulaire d'un office notarial », pour » SCP Sophie KOWAL et Elvira DIAS-SOUVANT, notaires associés titulaire d'un office notarial ». L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence.

A été nommée en qualité de nouveau gérant à compter du 02 mai 2018, Elvira DIAS-SOUVANT demeurant à BREVES (58530), 8 route de l'Armance en remplacement de Hubert ADENOT, démissionnaire. Sophie KOWAL est maintenue en sa qualité de gérant.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis et mention.

Le gérant

*AL581921577*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### GAEC LAUDET DE PREPORCHÉ

**Société Civile**
**au capital social de 403 650 €**
**Siège social**
**Le Bourg - 58360 Préporché**
**RCS de Nevers - N° 378 348 171**

Suivant délibérations d'AGE du 20 avril 2018, les associés ont agréé à effet du 20 avril 2018 : l'entrée et la nomination à la gérance de Marie LAUDET, demeurant à « Le Bourg » - 58360 PREPORCHÉ, et la prorogation de la durée à 99 ans.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance.

*AL581921504*

### HBC VENINGES 58

**SCI au capital de 1000 euros**
**Siège social**
**20 rue de Veninges**
**58660 Coulanges-les-Nevers 818 062 705**
**RCS Nevers.**

L'AGO du 27/04/2018 a nommé Mme Letheux Baya, 18 rue de Veninges, Les Vernes, 58660 Coulanges-les-Nevers, M. Letheux Hervé, 18 rue de Veninges, Les Vernes, 58660 Coulanges-les-Nevers, gérants en remplacement de M. Bompy François à compter du 27/04/2018. Dépôt au RCS de Nevers.

*AL581921531*

**S.C.P GERIGNY-CHEVASSON-USSEGLIO-MERCIER-FLEURIER BOUILLAGUET-PERRET**
**avocats au barreau de bourges**
**3, rue de séraucourt**
**18000 Bourges**
**Tél : 02.48.67.50.90**
**Fax : 02.48.21.24.00**

### CARS AND CO

**Société à responsabilité limitée**
**Au capital de 10 000 euros**
**Siège social : 97, Avenue du Maréchal Leclerc**
**58200 Cosne Cours sur Loire**
**RCS Nevers 522 099 209**

Aux termes d'une délibération en date du 27 Avril 2018, la collectivité des associés a révoqué Madame Carole DECOUX Gérante de la Société et a nommé en remplacement Monsieur Richard MEISNER demeurant 1 rue Camille Desmoulins 92310 Sèvres pour une durée illimitée à compter du 27 Avril 2018.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

*AL581921538*

JURICONSEILS

**JURICONSEILS-ACLG**
**Société d'avocats**
**Maître Anne Cécile SEMELAGNE**
**Montluçon**
**13, rue André Messager**
**Moulins (cab.sec.)**
**10 rue des Bouchers**

### LABORATOIRE DOMINIQUE OLIVIER

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 7 622,45 €**
**Siège social : la Guinette**
**Route du Panorama**
**58180 Marzy**
**RCS Nevers 411 141 625**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 9 Avril 2018, il a été pris acte de la décision prise par Monsieur Dominique OLIVIER de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 9 Avril 2018 à 00 heures et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Guillaume RAKOTOMALALA, demeurant 13 Chemin des Vignauds - 03310 Villebret, pour une durée illimitée à compter du 10 Avril 2018.

Pour avis La Gérance

*AL581921550*

### SCI A.D.K.O

**Société civile immobilière**
**Capital : 1.000,00 €**
**Siège social : rue du champ de foire**
**58800 Corbigny**
**SIREN N° 491.617.452**

Aux termes de l'acte de cession de parts reçu par Me Pierre JOURDIER, notaire à Decize, le 02 mai 2018, a été nommée en qualité de nouveau gérant à compter du 02 mai 2018, Elvira DIAS-SOUVANT demeurant à Breves (58530), 8 route de l'Armance en remplacement de Hubert ADENOT, démissionnaire. Sophie KOWAL est maintenue est sa qualité de gérant.

Pour avis : le gérant.

*AL581921564*

Notaire

**Office Notarial de Saint-Amand-en-Puisaye**
**Rue du Docteur Roux**
**58310 Saint-Amand-en-Puisaye**

### EARL LES BIO BOURGUIGNONS

**Capital social 1000 €**
**La Tuilerie 58310 Bitry**
**RCS Nevers 832 018 378**

**Modification des dirigeants**

Le 28/04/2018, aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu par Me Valérie Plançon, notaire administrateur de l'office notarial de St Amand en Puisaye, Monsieur Adrien PONCELET demeurant à Crombach (Belgique) Quirinstrasse n°62 gérant été nommé en remplacement de Madame Christelle MARTIN démissionnaire.

Pour avis.

*AL581921572*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION COMMERCIALE

**SARL en liquidation**
**au capital de 8000 euros**
**Siège social : Rue Des Dames**
**58460 Trucy L Orgueilleux**
**334 592 235 RCS Nevers.**

L'AGE du 31/12/2017 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2017. Dépôt au RCS de Nevers.

*AL581921544*

### BLEND YOUR OWN

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1.000 euros**
**Siège social : 42 Bis Avenue de la Tuilerie**
**58150 Pouilly-Sur-Loire**
**RCS Nevers n° 828 704 379**

**Avis de dissolution et de clôture de liquidation**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2017 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2017. Ils ont nommé comme liquidateur, M. Hervé DELABESSE demeurant 65 Main Road Green Point – 302 Winston Place – CAPE TOWN 8005 (South Africa).

Le siège de la liquidation a été fixé 42 Bis Avenue de la Tuilerie – 58150 Pouilly-Sur-Loire où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.

L'assemblée générale de clôture de liquidation a été tenue le 31/12/2017. Elle a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Hervé DELABESSE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de la date précitée.

Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis

*AL581921558*

### SULTAN MOBILIER

**SARL au capital de 8000 €**
**Siège social : 14 rue Franchet d'Esperey,**
**58000 Nevers**
**802 959 866 RCS de Nevers**

L'AGO du 31/03/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Radiation au RCS de Nevers.

*AL581921565*

safer Bourgogne Franche-Comté

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**Cmne de COSNE-COURS-SUR-LOIRE:**

18 a 59 ca - Le bois dieu: ZC-67[35]

**Cmne de COSSAYE**

**Avec bâtiments habitation et exploitation:**

5 ha 73 a 18 ca - La vevre: ZH-97-98-113[91]-117[106](*)

**Cmne de DECIZE**

**Biens loués sur partie**

Avec bâtiments habitation et exploitation :

41 ha 50 a 86 ca - Domaine robin: BD-70-71-73-74 - La varenne mouillee: BD-43 - La varenne robin: BD-87-88-89-90-91-92 - Le pre d en bas: AZ-15-16 - Les saulees: BE-31 - Pre de la cour: BD-67-104[69](*)

**Cmne de LANGERON**

**Avec bâtiments habitation et exploitation:**

96 ha 09 a 49 ca - Grandes raies: C-118 - La chaume: C-113 - La pompe: C-82 - Les landes: C-115(*) - Les verdiaux: C-509[421]-511[422] - Petites grandes raies: C-116(*) - Pre fusil: C-503[42]-505[419]-507[420] - Pre guerault: C-614[501] - Pre pourgeon: C-117 - Pre ressort: C-112(*)

**Et, par extension, Cmne de LIVRY**

34 ha 34 a 90 ca - Crot barret: A-14-15-16(*)-17 - L ouche: A-7(*) - La chaume: A-5 - La greve: A-13 - Les grandes raies: A-2 - Les landes: A-4 - Petites grandes raies: A-3

**Cmne de LIVRY:**

33 a 92 ca - Les cartelees: D-669-671-673-678

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28/05/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL581921557*

### SERVICE TRAVAUX ASSISTANCE TELEPHONIE

**SARL au capital de 1000 €**
**Siège social : 6 rue du Général Auger,**
**58000 Nevers**
**794 254 292 RCS de Nevers**

L'AGE du 29/03/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2018, nommé en qualité de liquidateur M. MEUTELET Guy, demeurant 6 rue du Général Auger, 58000 Nevers, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Nevers

*AL581921560*

### SERVICE TRAVAUX ASSISTANCE TELEPHONIE

**SARL au capital de 1000 €**
**Siège social :6 rue du Général Auger,**
**58000 Nevers**
**794 254 292 RCS de Nevers**

L'AGO du 31/03/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Radiation au RCS de Nevers

*AL581921561*

### SULTAN MOBILIER

**SARL au capital de 8000 €**
**Siège social : 14 rue Franchet d'Esperey,**
**58000 Nevers**
**802 959 866 RCS de Nevers**

L'AGE du 31/03/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. OZDAL Sedat, demeurant 42 rue du Commandant Paul Pierre Clerc, 58000 Nevers, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de Nevers

*AL581921563*

## AVIS DE CONSTITUTION

### EARL SAVE PATRICE

**L'Huis Moreau – 58110 Alluy**
**Au capital de 316 300 €**

Par acte sous seing privé du 18 avril 2018, il a été procédé à la création de la société EARL SAVE PATRICE prenant effet au 18 avril 2018 et disposant des caractéristiques suivantes :

**Forme :** SOCIETE CIVILE à RESPONSABILITE LIMITEE

**Objet :** activités réputées agricoles

**Dénomination sociale :** EARL SAVE PATRICE

**Siège social :** L'Huis Moreau – 58110 ALLUY

**Gérant :** Patrice Save, demeurant L'Huis Moreau – 58110 Alluy

**Capital social :** 316 300 € divisés en 3 163 parts représentant de biens mobiliers

**Durée :** 99 ans

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Le fondateur

*AL581921502*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 1er avril 2018, il a été procédé à la création de la société EARL DIVORNE prenant effet au 1er avril 2018 et disposant des caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société Civile à Responsabilité Llimitée.

**Objet :** activités réputées agricoles

**Dénomination sociale :** EARL DIVORNE

**Siège social :** Ferme de Laré - 58460 Trucy

L'Orgueilleux

**Gérant :** M. Christophe DIVORNE, demeurant Ferme de Laré - 58460 Trucy L'Orgueilleux

**Capital social :** 376 800 euros divisé en 3 768 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers

**Durée :** 99 ans

Nécessité d'agrément des cessionnaires de parts

**Immatriculation :** La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Le fondateur

*AL581921509*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20 avril 2018, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun ANGEL dont le siège social est fixé Les Avenières - 58170 Luzy.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 18 avril 2018. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, Les fondateurs.

*AL581921536*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 27 avril 2018, il a été constitué une SARL dénommée:

ORC MOTEURS

**Objet social** : le développement, la préparation et la restauration de moteur, boite de vitesse et châssis de véhicules de compétition, le négoce de véhicules de compétition, toutes opérations commerciales, artisanales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes.

**Siège social** : 3 route de Mars 58490 Moiry

**Capital** : 5 000 euros

**Gérance** : M. Ludovic HENRY demeurant 5 route de Mars 58490 Moiry

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

*AL581921541*

## AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP à Nevers en date du 19 Avril 2018, constitution de la Société Civile Immobilière dénommée SCI SOLILOIRE IMMO.

Siège social : 30 avenue Pierre Bérégovoy – 58000 Nevers

**Objet :** l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existante, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement et la cession de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**Capital :** 700 euros

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS

**Cessions de parts :** Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la collectivité des associés représentant au moins des trois-quarts des parts composant le capital social, le cessionnaire pressenti devant exercer la profession de médecin au sein de la SELARL SOLILOIRE (RCS Nevers 834 179 566) et avoir la qualité d'associé professionnel en exercice au sein de celle-ci.

**Gérance :**

• Monsieur le Docteur Laurent BAIL, demeurant à Sauvigny Les Bois (58160) – «Le Bourdy»,

• Monsieur le Docteur Patrick BELOT, demeurant à Nevers (58000) – 30, boulevard Victor Hugo,

• Monsieur le Docteur Nicolas CHAILLET, demeurant à Marzy (58180) – 9 lieu-dit Saint Baudière,

• Madame le Docteur Isabelle CHOLLEY-LEBLAN, demeurant à Saint Martin d'Heuille (58130) – 23 route des Amognes,

• Monsieur le Docteur Marc FOINANT, demeurant à Pougues-Les-Eaux (58320) – 19, avenue de Paris,

• Monsieur le Docteur Sylvain FOSCOLO, demeurant à Nevers (58000) – 16 rue Franc Nohain,

• Monsieur le Docteur Christophe ROUQUETTE, demeurant à Nevers (58000) – 11, impasse des Chailloux,

Immatriculation au RCS de Nevers.

*AL581921546*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : A.M.V.I ;

**Forme sociale :** SARL ;

**Siège Social** : 15 Bis, rue des Chailloux – 58000 Nevers ;

**Objet social :** Maintenance et réparation de véhicules poids lourds et utilitaires et de tous types de véhicules - Diagnostic de pannes mécaniques et électroniques sur tous types de véhicules - Négoce de pièces détachées de tous types de véhicules - Achat, vente de tous types de véhicules, neufs et d'occasion - Conseil technique dans le domaine des véhicules poids lourds et utilitaires - Travaux de soudure et de découpage métaux ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 500 € ;

**Gérance :** Mr Simon FERREIRA dt à Nevers (58) – 15 Bis, rue des Chailloux ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

*AL581921553*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/05/2018 il a été constitué une société

**Dénomination sociale :** EAT DÉLICES

**Siège social :** 5/7 square Gambon, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

**Forme :** SASU

**Sigle :** O'Délices

**Nom commercial :** O'DÉLICES

**Capital :** 500 Euros

**Objet social :** Restauration

**Président :** Monsieur Charfeddine Benslim demeurant : 19 route de Corbeil , 91350 Grigny élu pour une durée indéterminée

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

*AL581921555*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 avril 2018, il a été constitué une Société Civile Immobilière aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** 37 RUE JAVILLIER NEVERS

**Objet :** l'acquisition, l'administration, l'exploitation, la location d'immeubles

**Siège social :** 37 Rue Maurice Javillier 58 000 Nevers

**Capital** : 100 Euros

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

**Gérance** : Mr Eric WILMO, demeurant 92, Rue des Montapins 58000 Nevers

Pour avis.

*AL581921556*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/04/2018, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : GCAM

**Siège social** : 20 rue de Villemenant, Guérigny (Nièvre)

**Objet** : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

**Capital** : 1 000 euros Gérance : Mme Gaëlle BERGER, demeurant 20 rue de Villemenant, Guérigny (Nièvre),

**Agrément des cessions** : librement cessibles entre associés

**Immatriculation** : Au RCS de Nevers.

*AL581921559*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/05/2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination sociale :** SCI BADAN & FILS

**Forme** : SCI

**Capital** : 1.000 €

**Siège social :** 10 Boulevard Saint Exupéry 58000 Nevers

**Objet social :** Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Gérance** : M. Benoit BADAN 39 rue Claude PARENT, 58000 Nevers.

**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

*AL581921568*

**SOCIETE D'AVOCAT GILBERT MARTIN**
**14 rue Georges Dufaud**
**58000 Nevers**

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SCI ERMAN, au capital de 1.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 2 bis rue du Berry – 58600 Fourchambault. Le gérant est M. Eric TROUMELEN, dt 5 rue Rex Barrat – 58000 Nevers.

Les cessionnaires et attributaires de parts sociales non associés sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, le gérant

*AL581921569*

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Saint Gratien Savigny (58340) du 2 mai 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : RACOUCHOT RACING

**Capital social** : 31 500 euros par apports en nature

**Siège social** : Les Menots à 58340 Saint Gratien Savigny

**Objet social :** prise de participation, directement ou indirectement, dans toutes sociétés, établissements ou groupements d'intérêt économique, de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, à créer ou déjà existants - gestion de ses participations

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Gérant** : M. Pierre RACOUCHOT demeurant Les Menots à 58340 Saint Gratien Savigny - RCS Nevers.

Pour avis

*AL581921570*

Notaires

**Maître Emilie GUERIN-PEREIRA**
**Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)**
**5, rue Saint Jacques**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique du 04 mai 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

**Raison sociale :** SAS MAJO

**Capital social :** 200,00 euros.

**Siège social** : 31 rue du commerce 58200 Cosne Cours sur Loire

**Objet** : Commerce de meubles, éléments de décoration, chocolats et épicerie fine, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, location-gérance.

**Président :** Mlle BAILLY Alexie demeurant 23 rte des Brossiers 58440 La Celle sur Loire

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

*AL581921571*

les avocats

**Legalys Conseils**
**Route d'Orléans - BP 89**
**18230 St Doulchard**

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à St Agnan du 26/04/2018, il a été constitué, pour 99 ans, une société civile d'exploitation agricole dénommée SCEA DES MARLINS, dont le siège est à « Les Marlins » 58230 Saint-Agnan.

**Objet** : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation.

**Capital** : 10.000,00 euros (apports en numéraire).

**Gérance :** M. Fabrice GAUTHARD, demeurant à « Savault », 58230 Ouroux En Morvan.

**Cession de parts** : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales, donné par décision collective extraordinaire.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

*AL581921574*

## YONNE

### ➜ DÉMISSION

## SAS BATIPERF

**Société par actions simplifiée**
**Identifiée sous le numéro 824 364 053 RSC d'Auxerre**
**2 Ruelle de Champais 89700 Vézinnes**

**Avis de démission du directeur général et du directeur général adjoint**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 02/04/2018, M. PIANON Guillaume a démissionné de ses fonctions de directeur général et M. BIGNON Steve a démissionné de ses fonctions de directeur général adjoint.

L'assemblée a décidé de ne pas nommer de remplaçants à ces fonctions qui seront assurées par le président Monsieur DIOTTE Cyril à compter de la date de l'assemblée.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention,

M. DIOTTE CYRIL, président.

*AL891921433*

### ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## DBI

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 37.000 €**
**Siège social :**
**Le moulin Gaspard**
**89550 Hery**
**479 911 539 R.C.S. Auxerre**

Suivant procès-verbal des Décisions de l'Associé unique en date du 16.04.2018, il a été décidé de transférer le siège social au 47 rue de Liège - 75008 Paris, à compter du même jour.

La société sera radiée du R.C.S. d'Auxerre.

Pour avis

Le Président.

*AL891921635*

## RCP

**Société civile immobilière**
**Au capital de 500,00 euros**
**Siège social : 6 Bis Place du Coche d'eau**
**89000 Auxerre**
**753 447 614 RCS Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2018 a décidé le transfert du siège social au 1 rue d'Aguesseau 89580 Coulanges La Vineuse, à compter du 27 mars 2018. Pour avis, le gérant.

*AL891921641*

## SC CUBILLE

**Société civile Au capital de 22 114,00 euros**
**Siège social : 6 Bis Place du Coche d'eau**
**89000 Auxerre**
**814 823 878 RCS Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2018 a décidé le transfert du siège social au 1 rue d'Aguesseau 89580 Coulanges La Vineuse, à compter du 27 mars 2018. Pour avis, le gérant.

*AL891921642*

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

## FRENCH PULP EDITIONS

**Société à responsabilité limitée**
**Au capital de 1 020 euros**
**Siège social : 6 Chemin d'Aillant**
**89110 La Ferté Loupière**
**822 315 420 RCS Sens**

Aux termes d'une délibération en date du 20 février 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FRENCH PULP EDITIONS a décidé de transférer le siège social du 6 Chemin d'Aillant – 89110 La Ferté Loupière au 49 rue du Moulin de la Pointe – 75013 Paris à compter du 1er janvier 2018, et de modifier en conséquence l'article 8 des statuts.

Pour avis La Gérance

*AL891921643*

## AMANDARA

**SCI au capital social de 184940 €**
**Siege social 31 rue des Vives Eaux 77310 Boissise Le Roi**
**RCS Melun 439 446 915**

**Avis**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 2 Mai 2018 il a été décidé de transférer le siège social au 12 Grande Rue 89140 Courlon sur Yonne à compter du 2 mai 2018. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Radiation au RCS de Melun et ré immatriculation au RCS de Sens

*AL891921647*

## ABAC

**SA au capital de 150 000 €**
**Siège social : 66, rue Thenard**
**89100 Sens**
**RC Sens 329 892 855**

Le conseil d'administration du 15 mars 2018, selon art.4 des statuts, a décidé du transfert de siège social au 36, Place Victor Hugo 89100 Sens

Modification du RCS de Sens.

*AL891921650*

## JLTC

**SAS au capital de 318000 €**
**Siège social : 66 Rue Thenard,**
**89100 Sens**
**808 242 101 RCS de Sens**

A la date du 15/03/2018, le Président a décidé de transférer le siège social de la société 36, Place Victor Hugo, 89100 Sens, à compter du 15/03/2018 Mention au RCS de Sens

*AL891921653*

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Avril 2018, de la société SCI DU 33 AVENUE

Société Civile Immobilière au capital de 600,00 euros Siège social : 3 rue de l'Immobilière 45000 Orléans RCS d' Orléans - Numéro SIREN 528 435 605

Constituée pour une durée de 99 années à compter du 19 novembre 2010, ayant pour objet social la propriété, la gestion et l'administration d'immeubles, et un capital de 600,00 euros, a décidé de transférer son siège social d' Orléans (45000), 3 rue de l'Immobilière, à Joigny (89300), 33 Avenue Gambetta, à compter du 10 avril 2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS d' Orléans sous le n° 528 435 605, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.

Pour avis.

*AL891921654*

## SAS CREARTBOIS

Par décision du 30/04/2018, le Président de la SAS CREARTBOIS, au capital de 5 000 €, dont le siège social est à Villecien (89300), Chemin de Villevallier, 829 478 064 RCS SENS, a décidé le transfert du siège social à GRON (89100), Bâtiment N° 8 avant, ZA Pierre Barré, à compter du 01/05/2018.

Il a modifié l'article 3 des statuts en conséquence

*AL891921658*

## LES PETITS ROCHERS

**SCI au capital de 1000 €**
**Siège social : 14, rue de l'agriculture,**
**Les loges,**
**89150 Brannay**
**489 051 227 RCS de Sens**

L'AGE du 15/11/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 83, rue grande, 77430 Champagne-sur-Seine, à compter du 15/11/2017. Objet social : l'acquisition d'un terrain sis à ZA de Samoreau, rue du petit rocher - 77870 Vulaines sur Seine Durée : expire le 27/02/2105Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun

*AL891921662*

## LUXEMBOURG

**Société par actions simplifiée à associé unique**
**au capital de 7.622,45 €**
**Siège social :**
**11 Grande rue**
**89190 Les-Sièges**
**390 998 714 R.C.S. Sens**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 1er mai 2018, il a été décidé de transférer le siège social au 3 chemin des Roches, Violot - 89320 Cerisiers à compter de ce jour.

Modification corrélative des statuts.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

*AL891921664*

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 22.03.18, l'AGE des associés de la Société CABINET DENTAIRE HAKIM MOULLA, SELARL au capital de 8 000 €, Route de Tonnerre 89270 VERMENTON, 452 687 858 RCS AUXERRE, a décidé de transférer le siège social de Route de Tonnerre 89270 VERMENTON au 56 rue Guynemer 89000 AUXERRE, à compter du 7 mai 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

Laurent MEYER, Avocat

Conseil fiscal et conseil en Droit des Sociétés

*AL891921665*

### ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## SCI DE L'AUGE

**SCI au capital de 2.010.000 €**
**14/16 Avenue Jean Jaurès**
**89000 Auxerre**
**RCS Auxerre 539 717 470**

Aux termes de décisions du 05/04/2018, les associés ont décidé de réduire le capital d'une somme de 2.000.000 €, pour le porter à 10.000 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de 2.010.000 €uros Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de 10.000 €uros.

*AL891921633*

## BEARSYCO

**SAS au capital de 10 000 €**
**Siège social : 36, route de Fontaines**
**89150 Saint-Valérien**
**502 770 563 RCS Sens**

L'AGE du 01/03/18 a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 120 actions. L'AGE du 10/04/18 a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à la date du 10/04/18 et que le capital se trouvait en conséquence ramené de 10 000 € à 7 000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

*AL891921661*

### ➜ CONVOCATION

S.J.B. Société d'Avocats

## COOPERATIVE GERMINAL

**Société Anonyme**
**Coopérative de Consommation à capital variable**
**Siège social**
**22 Rue de Preuilly**
**89000 Auxerre**
**307 019 091 RCS Auxerre**

**AVIS DE CONVOCATION**

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 1er JUIN 2018, à 10 heures 30, au siège social, 22 Rue de Preuilly 89000 AUXERRE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Renouvellement et remplacement de mandats d'administrateurs, Les actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à leur nom au plus tard le jour de la convocation de l'Assemblée Générale. Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social. Les actionnaires qui désirent voter par correspondance peuvent se procurer au siège social le formulaire de vote et ses annexes. La demande doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée. Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration

*AL891921622*

### ➜ MODIFICATION DE STATUTS

## LE SPORTING

**SASU au capital de 100,00 Euros**
**22 Rue René Binet,**
**89100 Sens**
**830608550 R.C.S. Sens**

Par décision de L'Associé Unique en date du 28/04/2018 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 07/06/2018 Nouvel objet social : Bar, PMU, FDJ Autres modifications : - Nouvel établissement principal et siège social a partir du 07/06/18 : Centre commercial porte de bourgogne - local 39. Changement de dénomination a partir du 07/06/18 : CAFÉ ROYAL Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

*AL891921625*

## SARL A ASSOCIE UNIQUE VICTOR

**Société à responsabilité limitée**
**à associé unique**
**Au capital de 5 000,00 euros**
**Siège social : 22 Grande Rue**
**89100 Saligny**
**751 634 619 Rcs Sens**

Aux termes d'une délibération en date du 27 mars 2018, l'assemblée générale extraordinaire a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : la couverture, la charpente, le ravalement, la peinture et la menuiserie.

Pour avis La Gérance

*AL891921636*

## LES PLANCHERS DE BOURGOGNE

**Société anonyme à Conseil d'administration**
**transformée en Société**
**par actions simplifiée**
**au capital de 300.000 euros**
**Zone Industrielle**
**89160 Ancy le Franc**
**433 847 894 RCS Auxerre**

Aux termes du PV de l'AGE du 18/04/2018, il résulte la décision, prise à l'unanimité, de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes

Forme

Ancienne mention : Société anonyme Nouvelle mention :

Société par actions simplifiée

Administration

Anciennes mentions : administrateurs : ETS SOUPEAUX 21400 Chaumont le Bois ; SARL SCIERIE GAITEY La Mignereau – 21320 Poully en Auxois ; SCIERIE BARBIER 22 Route de Laumes -21350 Vitteaux

Anciennes mentions : Directeur général délégué : BARBIER Michel 22 route de Montbard - 21350 Vitteaux ; SOUPEAUX Guy Rue Basse 21400 Chaumont le Bois

Président du Conseil d'administration, administrateur et directeur général : Martial MENDOZA, route de Montbard - 21330 Laignes

Nouvelles mentions : Président : BOIS ET ASSOCIES, 11 rue André Malraux -10000 Troyes

Commissaires aux comptes : Les Commissaires aux comptes sont restés en fonction. CEC, Commissaire aux comptes titulaire 3 allée des Corvées 21240 Talant et FCN, Commissaire aux comptes suppléant, 10 rue Etienne Oehmichen - 51100 Reims.

Mentions complémentaires

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

*AL891921656*

## ASSAINICLEAN

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 40.000 euros**
**Siège social : 15 Route Nationale**
**89 580 Vallan**
**793 194 184 RCS Auxerre**

Aux termes d'une décision en date du 27 février 2018 l'associé unique a décidé : -d'étendre l'objet social aux activités de diagnostic et de réhabilitation des réseaux, l'inspection des plates-formes avant chantier et toutes activités annexes s'y rapportant, le conseil en qualité, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis La Gérance

*AL891921660*

### ➜ CESSION

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Lucie BOURSIER, le 25 Avril 2018, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'Enregistrement d'AUXERRE 1, le 26 avril 2018, dossier 2018 12728 référence 2018 N 00476.

La Sté dénommée LE REGAL, SARL, au capital de 1.500,00 €, dont le siège social est à AVALLON (89200), 23 grande rue Aristide Briand, a cédé à

Mme Marion SLAGHENAUFFI, demeurant à AVALLON (89200), 9 rue des Charmes, Hameau de Chassigny,

Un fds de commerce de vte au détail de produits régionaux, en alimentaire et non alimentaire, objets de décoration, objets d'artisanat, cadeaux, souvenirs, vaisselle, vente de chocolats, dragées et autres confiseries, vente de glaces, salon de thé, ayant pour enseigne et nom commercial «LE REGAL BOURGUIGNON», pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE et identifié au répertoire SIREN sous le n° 788 772 291.

Moyennant le prix de 140.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 80.000,00 €
- matériel et mobilier commercial : 60.000 €

Entrée en jouissance a été fixée au 1er mai 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Lucie BOURSIER, Notaire à L'ISLE SUR SEREIN, où

safer Bourgogne Franche-Comté

## ➜ AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**SAINT-LOUP-D'ORDON – maison d'habitation – étang - bois**

15 ha 65 a 30 ca - Bois de la brosse: B-319-443 - Champs des colins: ZN-8-38 - Les girards: B-271-272-273-533 ZN-2(A)-2(Z)-3(A)-3(B)-3(C)-4-5 - Les pres chevriot: B-434-436-440

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28 mai 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL891921666*

domicile a été élu à cet effet.»

Pour insertion - Me Lucie BOURSIER»

*AL891921520*

## ➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### S.C.I DES FONTAINES

**Société Civile immobilière**
**au capital de 53.357,16 €**
**Siège social : avenue de la Gare**
**89600 Saint-Florentin**
**R.C.S Auxerre 343 641 445**

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Saint-Florentin (Yonne) du 15/06/2016, Mr Michel DEMOND, domicilié à Saint-Florentin (Yonne), avenue du 19 mars 1962, a été nommé gérant de ladite société à compter du 22/09/2015, en lieu et place de Mme Huguette CARRE, épouse DEMOND, décédée.

Pour Avis

Le nouveau gérant

*AL891921638*

### EARL THOMAS

**Earl au capital de 292 700,00 euros**
**Siège social : 7 le Bouchet Goudard**
**89270 Mailly la Ville**
**480 837 152 Rcs Auxerre**

L'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2018 a approuvé la cessation de gérance de Mme Chantal Thomas avec effet au 30 avril 2018, ainsi que le transfert du siège social au n° 1 bis le Bouchet Goudard, 89270 Mailly la Ville à compter du 30 avril 2018. L'inscription modificative sera effectuée au Rcs d'Auxerre.

Pour avis, la gérance.

*AL891921644*

## ➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

### EARL DU CHAMPS LAMBERT

**Earl en liquidation**
**au capital de 201 232,70 euros**
**2 Chemin Ratier**
**89310 Chatel-Gerard**
**418 887 584 Rcs Auxerre**

Dissolution et nomination du liquidateur Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2018, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Régis Monnot, demeurant 89310 Châtel-Gérard, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 2 Chemin Ratier, 89310 Châtel-Gérard. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

*AL891921624*

## ➜ AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 avril 2018, à Tonnerre.

**Dénomination** : URQUIDI traduction-révision.

**Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

**Siège social :** 7 boulevard Saint Michel, 89700 Tonnerre.

**Objet** : Prestations de traduction, de relecture et de correction d'épreuves.

**Durée de la société :** 99 année(s).

**Capital social fixe :** 100 euros divisé en 100 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

**Cession d'actions et agrément** : La cession d'actions est libre entre associés et soumise à un agrément au profit des tiers.

**Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :**

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

**Président** : Madame Marina Eulalia URQUIDI 7 boulevard Saint Michel 89700 Tonnerre.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis.

*AL891921639*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/04/2018

Il a été constitué une société par actions simplifiée :

**Dénomination sociale :** SAS CHABLIS METAL

**Capital :** 3 000 euros divisés en 100 actions d'un montant de 30 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

**Siège social :** 40 Route d'Auxerre 89800 Chablis

**Objet :** La société a pour objet en France et à l'étranger :La fabrication métallerie, serrurerie, ferronnerie, pose et aménagement sur mesure menuiserie fenêtre PVC, alu, portail. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés pouvant se rattacher à l'objet social; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Président :** Monsieur David RUSSO, demeurant 7 rue Rober Schuman 89800 Chablis, est nommé dans les statuts en qualité de président-associé pour une durée indéterminée.

**Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés :** la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention.

Le Président.

*AL891921561*

### SASU CHEZ CÉCÉ

Le 2/05/2018 à Égriselles-Le-Bocage, il a été créé la société suivante :

**Nom** : CHEZ CÉCÉ

**Forme** : SASU

**Siège social :** 28 Grande Rue à Égriselles-Le-Bocage (89500)

**Objet social :**

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Restaurant, salon de thé, pizzeria, crêperie, traiteur, événementiel, cours d'initiation à la cuisine, chef à domicile,

- Ventes à emporter de produits alimentaires,

- Livraisons de produits frais sous température dirigée,

- Toutes opérations et toutes activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

**Durée :** 99 ans

**Capital social :** 1 000 € divisé en 100 actions

**Président** : M GARNY Cédric demeurant 124 Rue de la Raie à Nevers (58000).

**Conditions d'admission aux A.G.** : Rien de spécifique.

**Clauses d'agréments** : Néant

Dépôt légal RCS Sens

Le Président

*AL891921627*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 30.4.2018, il a été constitué une SARL dénommée : SARL B.H.

**Capital** : 1 000€.

**Siège** : 33 Avenue Charles De Gaulle, 89000 Auxerre.

**Objet** : ventes de produits frais et surgelés, livraison.

**Durée** : 99 ans. Gérance : Mr HANNACH Gharib, 9 Allee Heurtebise, 89000 Auxerre. Mr BAKOUCH Fouad, 70 Avenue Delacroix, 89000 Auxerre.

Immatriculation au RCS de Auxerre

*AL891921631*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Avallon du 30 avril 2018, il a été constitué une société :

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale** : AJ AUTO

**Capital** : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées

**Siège social :** 32 route de Paris, 89200 Avallon

**Objet :** la Société a pour objet : - La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit;

- L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement;

Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

**Durée** : 99 ans

**Immatriculation :** la Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

Cession des parts sociales soumise à la procédure de l'agrément des associés.

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2018, - Madame Audrey BINET épouse GENTIL, née le 8 août 1986, à Avallon (89), de nationalité française, demeurant 5 grande rue 89440 Massangis, mariée avec Monsieur Julien GENTIL né le 24 août 1986 à Tonnerre (89), de nationalité française, demeurant 5 grande rue 89440 Massangis, depuis le 11 juin 2011 à L'Isle sur Serein, sous le régime de la communauté légale, à défaut de contrat préalable à leur union, a été nommée en qualité de Gérante pour une durée indéterminée.

*AL891921637*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pont sur Yonne du 25/04/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale** : SARL PROSPER

**Siège social** : 25 Avenue du Général Leclerc, 89140 Pont sur Yonne

**Objet social** : Menuiserie, PVC, aluminium - Pose de fenêtres et de tous fermants, vérandas, installation de stores et portails

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social :** 20 000 euros

**Gérance** : M. Nicolas NORBLIN et Mme Sandrine PROSPER, demeurant ensemble 19 Rue de la Croix 89140 Michery

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis - La Gérance

*AL891921640*

## Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

**AMBULANCES DE PONT 89 SARL**

redressement judiciaire du 10/06/2014 du 29, Quai de la République

89140 Pont sur Yonne

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 mars 2018.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Pour avis, le mandataire judiciaire

*AL891921306*

Au titre de la procédure suivante :

**CROQUE BOURGOGNE SAS**

Sauvegarde du 03/11/2015

4 rue Jean Bouin 89400 Migennes

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 08mars 2018

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce

*AL891921544*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 02/05/2018, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** SCEA DU CHESNEY

**Capital :** 1 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 1 €.

**Siège social :** Rue des Grolois - Les Vallées de la Vanne – 89320 Vareilles

**Objet :** Prise en pension, mise en valeur et entraînement de chevaux de concours hippiques ; élevage de chevaux et équidés ; enseignement de l'équitation avec fourniture des chevaux.

**Durée :** 99 ans.

**Gérante :** Mme Mélanie CERBINO, demeurant à Molinons (89190), 18 Route Nationale,

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

*AL891921645*

### SC DEBOSSELAGE AUTO

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 4 000 euros**
**Siège social : 17 rue des Maraichers**
**89113 Charbuy**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé à Charbuy en date du 19 avril 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SC DEBOSSELAGE AUTO,

**Forme sociale :** Société par actions simplifiée,

**Siège social** : 17 rue des Maraichers 89113 Charbuy,

**Objet social :** Débosseleur, petite mécanique automobile, vidange, frein, réparation véhicule automobile légers, achat et vente de véhicules, de pièces et d'accessoires, carrosserie, restauration de véhicule anciens ainsi que tous types de produits connexes.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

**Capital social :** 4 000 euros,

**Président** : Madame BELLENOUE Jennifer, demeurant 17 rue des Maraichers 89113 Charbuy,

**Directeur Général** : Monsieur CLEMENT Stéphane, demeurant 17 rue des Maraichers 89113 Charbuy.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

*AL891921648*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 avril 2018 à Sognes, il a été constitué une société civile immobilier.

**Dénomination sociale** : SCI LES POMMIERS D'OR

**Forme :** Société civile immobilière.

**Objet** : acquisition, location et gestion d'immeubles.

**Capital social** : 1 500,00 euros.

**Siège social** : Sognes, 1 rue des Pommiers, 89260 Perceneige

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

**Apports en numéraire :** 1 500,00 euros.

**Gérants** : Mme Anaïs DE VRIEZE et M. Romain PLESSY, demeurant ensemble Sognes, 1 rue des Pommiers, 89260 Perceneige, M. David DE VRIEZE, demeurant Courroy, 18 rue des blés d'or, 89260 Perceneige.

**Cessions de parts :** Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à agrément par décision des associés prise à l'unanimité. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne). Pour avis et mention, le gérant.

*AL891921649*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 avril 2018 à Héry, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique.

**Dénomination sociale :** NALLIUM

**Forme** : Société par actions simplifiée à associé unique.

**Objet** : Consulting/conseil informatique, Développement informatique Etude sur système robotique et informatique, Négoce de matériels et logiciels

**Capital social** : 1.000 euros.

**Siège social** : 17 Rue de Rouvray , 89550 Héry

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Président** : M. Nicolas CABEZAS demeurant 17 Rue de Rouvray, 89550 Héry Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

**Cessions de parts ou d'actions :** Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à décision des associés prise à l'unanimité. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le président.

*AL891921651*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/04/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : S.C.I. VILLENEUVE SANTE

**Forme** : Société Civile

**Siège social** : 11 Place de la République, 89500 Villeuneuve-sur-Yonne

**Objet social** : La société a pour objet : l'acquisition par tout moyen de terrains, volumes, biens et droits immobiliers ainsi que la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de ces terrains, volumes, biens et droits, l'acquisition éventuelle de tous droits réels et personnels susceptibles d'en améliorer la consistance et d'en constituer l'accessoire…

**Capital social** : 1 000 euros

**Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation

**Gérant** : M. Frédéric SCHMIT demeurant 12 Rue Allard, 94160 Saint Mandé.

La société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

Pour Avis.

*AL891921655*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 mai 2018, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Viticole. Dénomination sociale : Scev Domaine Michaut-Jacob. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Capital social : 8.000 euros. Siège social : 37 rue de la Porte d'Auxerre - 89800 Beine. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : 8.000 euros. Gérant : Romuald Jacob, demeurant à Beine (Yonne), 37 rue de la Porte d'Auxerre. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

*AL891921657*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26 avril 2018, il a été constitué une société civile :

**Dénomination** : SIGAL & SIGAL,

**Siège :** 10 promenade de l'Ouest, VERON (89510).

**Objet**: Détention et utilisation de tous types de biens mobiliers.

**Durée :** 99 ans.

**Capital**: 100 Euros.

**Gérance** : Gal SIGAL, demeurant au Kibbutz Yehiam, Yehiam, Post Box 123, 2512500, (ISRAEL),

**Agrément des cessions** :Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

**Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

*AL891921663*

**Nous informons nos lecteurs que les locaux de Terres de Bourgogne SERONT FERMÉS le vendredi 11 mai 2018.**
**Merci de votre compréhension.**



Société

# Les Français adeptes du nettoyage de printemps

Une étude eBay/Ipsos montre qu'à cette occasion, certains Français vendent leurs objets inutilisés en ligne.



DR

Aux beaux jours, le tri est pratiqué par de nombreux Français qui en profitent parfois pour vendre leurs objets en ligne.

A l'arrivée de la belle saison, 87 % des Français font, au moins de temps en temps, du tri dans leurs affaires ; 47 % s'y adonnent même systématiquement ou souvent, notamment les femmes (56 % contre 37 % pour les hommes). Une habitude également bien ancrée auprès des familles avec enfants : 58 % des foyers avec au moins un enfant font du tri et même jusqu'à 64% dans les foyers comprenant trois enfants ou plus de moins de 18 ans. Plutôt pragmatiques, les Français trient majoritairement selon les motivations suivantes : se débarrasser des choses dont ils n'ont plus besoin (62 %) ; faire de la place chez eux (57 %) ; donner une seconde vie aux objets (23%) ; gagner de l'argent (16%) ; pouvoir les remplacer par de nouveaux objets. Il est à noter que la volonté de trier pour gagner de l'argent est plus forte chez les jeunes : 29 % des 16-24 ans et 22% pour les 25-34 ans, contre 16 % du total des Français. Chez ceux qui ne trient pas, la difficulté à se séparer de leurs affaires et le fait d'avoir des choses plus importantes à faire au quotidien sont les raisons les plus citées (26 %).

Au-delà des motivations purement pratiques, les Français ont aussi intégré des gestes solidaires et choisissent le plus souvent de donner leurs objets à une association (40 %), dans un collecteur de recyclage (39 %), à des proches (37 %) ou encore à une personne qui en a besoin (31 %). Pour eux, trier est un bon moyen de lutter contre le gaspillage (94%), favoriser l'économie circulaire (91 %), développer l'économie solidaire (89 %), lutter contre la surconsommation (89 %), contribuer à la préservation de l'environnement (88 %).

## La vente en ligne, une pratique répandue

Au cours des douze derniers mois, 42 % des Français ont vendu en ligne des objets dont ils ne se servaient pas/plus, notamment les femmes (45 %, contre 37 % pour les hommes), les moins de 35 ans (49 %) et les couples avec enfant (55 %). Les vêtements (43%) arrivent en tête, loin devant les autres catégories, notamment chez les femmes (51%, contre 33% pour les hommes). Durant l'année écoulée, les vendeurs en ligne ont gagné en moyenne 160 euros. Pour 59 % des Français, avoir un complément de revenus est une raison essentielle ou importante dans le choix de vendre ses objets en ligne. C'est encore plus vrai pour les femmes (64 %, contre 54% pour les hommes), les moins de 35 ans (67 %), les CSP- (68 %) et les familles avec enfants (70% des foyers ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, voire même 76 % pour les foyers où trois enfants et plus de moins de 18 ans sont présents). Plus d'un Français sur deux (55 %) réinvestit l'argent gagné dans ses dépenses au quotidien (courses, factures…), plutôt que dans des dépenses sortant de l'ordinaire (28 %) ou en le mettant de côté pour plus tard (17 %).

Enfin, 51 % des Français seraient prêts à augmenter la fréquence de leur tri pour gagner plus d'argent, avec là encore, des scores plus forts pour les femmes (55 %, contre 46 % des hommes), les moins de 35 ans (58 %), les CSP- (58 %) et les familles avec enfants (63 % des foyers avec au moins un enfant de moins de 18 ans).

Pour choisir un site de vente en ligne, le paiement sécurisé (54%) et la facilité d'utilisation (53%) arrivent en tête des critères, devant la réputation du site (42%) et les coûts de publications et les frais de commission d'une annonce (40 %) et le nombre d'utilisateurs actifs (21 %).

VALÉRIE GODEMENT

Coin cuisine

# Pavlova framboise chocolat

**Pour 8 parts**
**Pour le crémeux chocolat-framboise :**
2 jaunes d'œufs,
20 g de sucre,
120 g de lait,
100 g de purée de framboise,
120 g de chocolat noir 65%.
Pour les meringues :
3 blancs d'œufs,
75 g de sucre,
10 g de fécule,
75 g de sucre glace.
Dressage et finition :
200 g de framboises,
150 g de gelée de framboise,
Eclats de chocolat noir 65%.

**Réalisation :**
Pour le crémeux chocolat-framboise :
Fouetter les jaunes d'œufs avec le sucre.
Faire chauffer le lait, et à l'ébullition, verser sur les jaunes. Reverser le mélange dans la casserole et cuire à 82°C.

Hors du feu, ajouter la purée de framboise tiédie, mélanger et verser sur le chocolat haché en mélangeant bien. Mixer, filmer au contact et laisser au moins 2 heures au réfrigérateur.

**Pour les meringues :**
Fouetter les blancs d'œufs. Quand ils sont mousseux, ajouter le sucre en trois fois. Arrêter de battre quand la meringue est lisse et brillante.

Incorporer alors à la maryse le sucre glace tamisé avec la fécule. Sur une plaque recouverte de papier cuisson, former 16 petites quenelles de meringues. Etaler finement sur une autre plaque le reste de la meringue et enfourner le tout dans un four ventilé préchauffé à 120°C pendant environ 15 minutes. Les quenelles de meringues doivent être encore moelleuses, mais se décoller du papier.
Laisser refroidir.

**Dressage et finition :**
Mixer le crémeux chocolat-framboise et le mettre en poche.
Diluer la gelée de framboise avec un peu d'eau pour obtenir une consistance de coulis gélifié et décorer les assiettes.


LES JARDINS IDA – 2018 / Julie Mechali / Annelyse Chardo

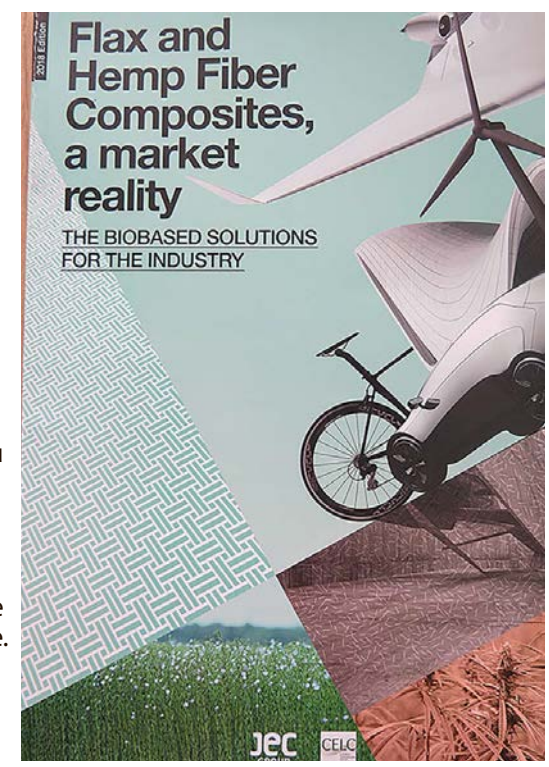
Disposer par-dessus des quenelles de meringues, des boules de crémeux chocolat et des framboises garnies de coulis gélifié.
Décorer d'éclats prélevés dans la plaque de meringue et d'éclats de chocolat.

**Petit plus :** Ajoutez dans l'assiette une quenelle de sorbet framboise
Note : Cette recette est proposée par les Jardins Ida (spécialiste de la culture des framboises en Normandie)

Vient de paraître

# Lin et chamvre

« Composites en fibres de lin et de chanvre, une réalité de marché » est un cahier, en anglais, édité par la Confédération européenne du lin et du chanvre (CELC) (www.europeanflax.com) en collaboration avec JEC Group.
La CELC vient de publier un nouveau cahier technique et scientifique concernant le marché des composites en fibre de lin et de chanvre. En 98 pages, ce document fait le tour du secteur : les renforts lin et chanvre disponibles sur le marché ; Les outils et méthodes de caractérisation et de standardisation ; Les propriétés remarquables pour des produits à valeur ajouté ; Les procédés de fabrication et applications multisectorielles ; La durabilité et l'analyse du cycle de vie. Cette nouvelle édition contient notamment des mises à jour technique et des exemples d'application.



## Automobiles

# Le nouveau contrôle technique arrive

**Pour se mettre en conformité avec une nouvelle directive européenne, le contrôle technique automobile va être modifié, en France, à partir du 20 mai.**


DR

Le nouveau contrôle technique prévoit plus de points à vérifier et va être plus onéreux.

La nouvelle directive européenne a pour but de renforcer la prévention et la sécurité routière en introduisant un contrôle technique plus exigeant. En 2011, la Commission européenne s'est donnée pour but de diviser par deux le nombre de tués sur les routes d'Europe par rapport à l'année 2010. Cet objectif s'appuie sur l'harmonisation du contrôle technique au niveau européen : tous les Etats membres ont l'obligation d'appliquer la même réglementation. La Commission européenne a donc adopté la directive n° 2014/45 transposé en droit français qui permet d'écarter des routes les voitures présentant un risque sérieux pour la sécurité routière. Conséquence plus de points seront contrôlés et surtout, plus de défaillances seront soumises à des sanctions. Les points de contrôle passent ainsi de 123 à 132, à ne pas confondre avec les défaillances (terme qui remplace *«défauts»*), 606 pourront être relevées à partir du 20 mai prochain, contre 410 aujourd'hui. Le nombre de fonctions contrôlées passe quant à lui de 10 à 9.

Trois niveaux de défaillances sont mis en place afin d'affiner l'estimation de la dangerosité du véhicule. Les défaillances mineures sont au nombre de 139. Le véhicule peut continuer à rouler et cela n'entraînera pas de contre-visite car il ne présente pas de danger. Il y a 340 défaillances majeures. Un délai de deux mois est laissé à l'automobiliste pour effectuer les réparations nécessaires et présenter le véhicule pour une contre-visite.

Les défaillances critiques sont au nombre de 127. Elles représentent un danger immédiat comme des plaquettes de frein mal montées ou un essieu fêlé. Le véhicule ne peut plus rouler à partir de minuit le jour de la réalisation du contrôle. La validité du contrôle technique se limite donc au jour du contrôle. Autrement dit, le conducteur n'a le droit de circuler que le jour même jusqu'à son domicile ou chez son garagiste pour effectuer ou faire effectuer la réparation.

### Hausse des tarifs

Côté prix, on estime que le nouveau contrôle technique qui demande une durée de travail accrue en raison de l'augmentation du nombre de points de contrôle, devrait augmenter en moyenne de 15 % à 20 %. Les contre-visites devraient quant à elles être facturées entre 20 et 30 euros, selon les centres et la nature des contre-visites.

Pour bien préparer son véhicule avant le contrôle technique, il est recommandé de vérifier quelques points (non exhaustifs). Pour la carrosserie, s'assurer qu'elle ne présente pas de partie saillante et que les portes, capot et coffre s'ouvrent et se ferment correctement. Pour ce qui est des pneumatiques, vérifier que les témoins d'usure ne sont pas atteints, qu'ils ne présentent ni déchirure, ni hernie, ni usure irrégulière et que leur pression est correcte. Il faut aussi veiller au bon fonctionnement de tous les feux et clignotants et signal de détresse. Les plaques d'immatriculation doivent présenter un lettrage conforme, doivent être bien lisibles et bien attachées et le feu les éclairant doit fonctionner correctement. En matière d'équipement, les sièges doivent être bien fixés, les ceintures de sécurité bien réglées, fixées et non déchirées ; l'avertisseur sonore doit être dans un état de bon fonctionnement. Pour ce qui est de la visibilité, le pare-brise doit être en bon état, tout comme les vitres et les rétroviseurs ; le lave-glace et les essuie-glaces doivent fonctionner correctement.

**Valérie Godement**

### Les chiffres clés de la sécurité routière en Europe

**Selon la Commission européenne, sur les 1,4 million de morts sur les routes dans le monde, 1,8 % surviennent en Europe.70 Européens meurent chaque jour sur les routes et les 2/3 des accidentés de la route sont des hommes. On compte 25 000 décès chaque année ainsi que 135 000 blessés graves. En Europe, la plus grande partie des accidents mortels ont lieu dans les zones rurales (55 %), non sur les autoroutes (8 %). Les routes suédoises sont les plus sûres d'Europe avec 27 décès par million d'habitants, suivies des routes britanniques, en dessous des 30 décès par million d'habitants. A l'inverse, la Bulgarie, la Roumanie, la Lettonie, la Pologne et la Croatie sont les pays qui enregistrent le plus grand nombre de tués sur les routes. Le nombre de tués sur les routes françaises a baissé de 1,2% en 2017 pour s'établir à 3 693 personnes décédées.**

## Coin cuisine

# Pita à l'encre de seiche, haché de veau, aubergine grillée et bargamote

**(pour 4 pers)**
Préparation : 5 minutes pour le pain pita (plus le temps de pause), environ 20 minutes pour la pita + cuisson du veau.

**Ingrédients pita :**
500 g de farine,
10 cl d'huile d'olive,
10 g de sucre,
5 g de levure,
25 g de crème d'olive de Kalamata ou de tapenade,
10 g d'encre de seiche,
7 g de sel,
Papier sulfurisé.

Ingrédients garniture :
400 g de haché de veau,
1 bergamote jaune,
1/2 botte de persil,
1/2 gousse d'ail haché,
1/2 botte de coriandre,
1 oignon rouge émincé,
10 tomates cerise coupées en 2,
Quelques feuilles de menthe,
1 sucrine coupée en 4,
1 aubergine,
3 cuillères à soupe de Vinaigre de Xérès,
1 cuillère à soupe de miel,
Piment d'Espelette en poudre,
Fleur de sel.

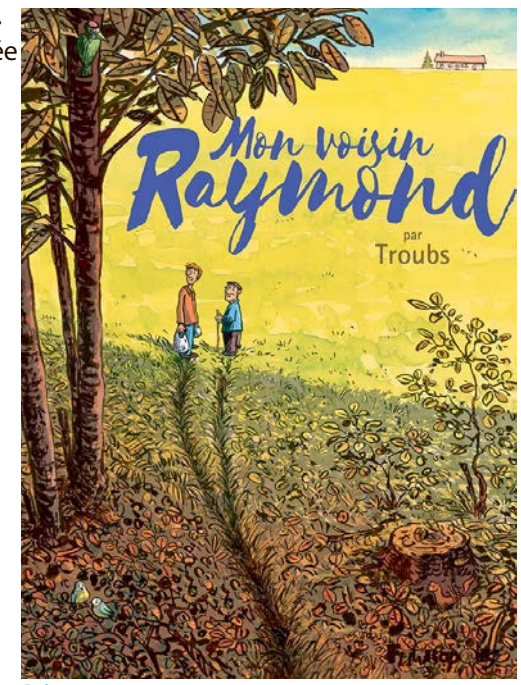
**Réalisation :**
Préparation de la pita : mélanger tous les ingrédients dans un bol puis laisser reposer une nuit au réfrigérateur pour en faire une pâte.
Le lendemain, étaler la pâte entre deux feuilles de papier sulfurisé en partageant la pâte en 4 petites boules de taille similaire, puis décoller la pâte délicatement. Faire cuire la pâte à la poêle ou à la plancha 2 minutes de chaque côté et garnir immédiatement, la pita doit être servie chaude.
**Préparation de la garniture :** mélanger le veau haché avec les herbes ciselées (persil, coriandre, menthe), l'ail et une pincée de fleur de sel et de piment d'Espelette. Cuire dans la poêle un petit peu du mélange pour goûter l'assaisonnement et le rectifier si besoin.
Former des boulettes avec le mélange, puis les aplatir pour recréer la forme de palets. Les cuire dans une poêle antiadhésive sans matière grasse jusqu'à obtenir la cuisson souhaitée (le veau haché se déguste le plus souvent tout juste rosé).
Tailler l'aubergine en tranches de 0,5 cm environ puis les colorer à la poêle. Disposer sur un plateau et arroser avec le vinaigre de Xérès et le miel.
Disposer le pain pita à plat et y déposer une tranche d'aubergine. Ajouter les palets de veau puis l'oignon rouge émincé à volonté. Disposer les tomates cerise, un quart de sucrine sur chaque pita, quelques feuilles de menthe et râper des zestes de bergamote jaune. Rouler les pains pita pour les refermer et déguster.


Veau de la Pentecôte/Amélie Roche

Note : Cette recette a été créée par le chef Juan Arbelaez

## Vient de paraître

# Un voisin à la campagne



Prix : 17 euros

*«Mon voisin Raymond»* est une bande dessinée de Troubs parue aux éditions Futuropolis (www.futuropolis.fr). Cette BD est toute en tendresse et en humanisme. Le vieux Raymond voit défiler les mois et les saisons dans sa Dordogne rurale, à l'écart des villes et des routes. Trois maisons, deux voisins, le facteur plantent le décor. Puis il y a les palombes, qui s'effraient pour un rien, un bout de vigne et un bout de jardin à entretenir, le passage des grues, un voisin plus jeune qui passe couper le bois pour l'hiver, les champignons dans le bois d'à côté, l'essaim d'abeilles qu'il faut déplacer… Ainsi va la vie, ainsi va aussi Odette, que Raymond connaît depuis longtemps. Les dialogues sont courts et les mots réduits à l'essentiel, les couleurs suivent les saisons (les pastels pour le printemps, le feu pour l'automne). Chez Troubs, les générations se parlent entre elles, la campagne permet de vivre, différemment certes, mais de vivre…

**Thierry Michel**

# Urbanleaf mise sur l'aquaponie

**L'aquaponie est un procédé autonome permettant d'arroser et de fertiliser les plantes grâce aux nutriments présents dans l'eau des poissons. Ce processus microbiologique permet aux plantes de filtrer naturellement l'eau qui retourne ensuite nettoyée dans l'aquarium. Urbanleaf, entreprise dijonnaise créée par Maire Fiers, propose de recréer cet écosystème.**



Marie Fiers, créatrice et dirigeante d'Urbanleaf, avec Stéphane Pelletier en charge de la recherche et développement, au milieu des expérimentations menées dans les serres de Bretenière.

Aquaponie, vous connaissez ? Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle pratique sportive à la mode qui consisterait à faire de l'équitation en piscine… L'aquaponie, est un système de culture autonome qui consiste à utiliser l'eau des poissons pour fertiliser les plantes, qui se chargent à leur tour de filtrer l'eau avant son retour dans l'aquarium. Un procédé existant à l'état naturel et qui était déjà utilisé dans la civilisation aztèque. Il est aujourd'hui remis au goût du jour dans une optique de production. En effet, ce mode de culture hors sol qui permet de produire plus et mieux, avec moins de surfaces et moins de ressources, semble particulièrement adapté à une agriculture urbaine. C'est le pari qu'a fait Marie Fiers, jeune dirigeante d'entreprise basée à Dijon. Cette jeune ingénieure agronome se spécialise dans le domaine des relations entre plantes et micro-organismes. En 2012, elle part travailler dans un laboratoire de recherche à l'Université de Liège en Belgique. C'est là qu'elle découvre l'aquaponie et se passionne pour cette technique. Intéressée par les modes de production alternative, Marie Fiers décide de s'engager dans cette voie. Elle souhaite introduire et développer l'aquaponie en France. Pendant deux ans elle définit les contours de son projet, lance des expérimentations et met au point un concept destiné aux particuliers. Après un appel au financement participatif, Marie Fiers peut lancer son entreprise. Ainsi, depuis fin 2015, Urbanleaf propose et conçoit toutes sortes de systèmes aquaponiques qui s'adressent à trois types de clientèles : les agriculteurs (maraîchage, pisciculture, aquaculture), les collectivités (pour des projets de plus grande échelle) et les particuliers avec la gamme Symbium. Ce système à vocation plutôt ludique est constitué d'un kit prêt à l'emploi qui permet de cultiver des plantes, comestibles ou décoratives, tout en élevant des poissons. Disponible en plusieurs modèles (contenance d'aquarium de 10 à 50 litres) la gamme Symbium a été élaborée par l'équipe d'Urbanleaf et ses éléments sont fabriqués par des entreprises de la région.

Avec ce système symbiotique, fini la corvée d'arrosage des plantes et de nettoyage de l'aquarium.

FD

Renseignements sur www.urban-leaf.com
www.facebook.com/UrbanleafAquaponie/





Ces beaux et bons radis poussent sans le moindre gramme de terre. Pierre de lave, pierre ponce, billes d'argile… sont utilisées comme substrats inertes destinés à accueillir divers végétaux.



L'aquaponie fonctionne uniquement avec des poissons d'eau douce comme les poissons rouges ou les guppys. Le système peut également fonctionner avec des espèces destinées à la consommation comme les truites dans une installation de plus grande envergure.



Photo: Urbanleaf

Avec l'aquaponie, fini l'arrosage des plantes et le nettoyage de l'aquarium ! Le système Symbium, développé et proposé par Urbanleaf, a une vocation ludique et décorative. Il permet néanmoins de produire des plantes aromatiques directement dans la cuisine